Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/mmoiresurlesd00turb

MEMOIRE
SUR LES
DÉFRICHEMENS

par Mr. le Marquis de
TURBILLY.

Prix, Trente sols, broché.

AMSTERDAM,
chez MARC-MICHEL REY.
M. DCC. LXII.

Universit

Quænam ergo tantæ ubertatis cauſa erat ? Ipſorum tunc manibus Imperatorum colebantur agri (ut fas eſt credere) gaudente terra vomere laureato, & triumphali aratore : Sive illi eâdem curâ ſemina tractabant quâ bella, eâdemque diligentiâ arva diſponebant quâ caſtra : Sive honeſtis manibus omnia lætius proveniunt quoniam & curioſius fiunt. Plin. Hiſt. nat. lib. xviij. c. 3.

Quelle étoit-donc la cauſe d'une ſi grande fertilité ? Les champs étoient alors cultivés par les mains mêmes de nos Généraux ; il ſemble que la terre ſe plaiſoit à ſe voir labourée par des Guerriers qui avoient remporté les honneurs du triomphe : ſoit qu'ils traitaſſent l'Agriculture avec autant de ſoin que la Guerre, & qu'ils préparaſſent les terres avec la même attention qu'ils diſpoſoient les camps, ſoit que tout réuſſiſſe mieux entre les mains des gens vertueux, parce qu'ils font les choſes avec plus d'exactitude. *Pline, Hiſtoire naturelle, livre xviij. chapitre* 3.

S
607
.T87
1762

AVERTISSEMENT.

CE Mémoire devoit paroître au mois de Juin de l'année derniere: l'impreſſion en ayant été retardée, je n'y ai rien changé depuis.

Pour éviter le reproche que l'on fait à la plûpart des Ouvrages qui traitent de l'Agriculture, d'être noyés dans un tas d'érudition ſuperflue, je n'ai point voulu groſſir celui-ci de citations d'Auteurs, quelque avantageuſes qu'elles me ſemblaſſent, & celle de *Pline* qui vient d'être rapportée, eſt la ſeule qu'on y trouvera.

J'ai tâché de rendre cet Ecrit auſſi concis que l'étendue de la matiere a pu me le permettre, & les détails dans leſquels je ſuis entré, m'ont paru eſſentiels.

N'ayant fait cet Ouvrage que pour l'utilité générale, j'aurois manqué mon but, ſi les Fer-

miers & petits Proprietaires n'en profitoient point. Comme ils n'ont pas besoin de savoir comment les Seigneurs doivent s'y prendre, ni quels moyens le Gouvernement peut employer, pour encourager les défrichemens, & qu'il leur importe seulement d'être instruits des differentes façons de mettre en valeur les terres incultes qu'ils possedent, j'ai extrait particulierement pour leur usage, la Pratique des Défrichemens contenue dans la premiere Partie, & on l'imprime séparément au meilleur marché possible; afin que tous soient en état de se la procurer, sans en craindre la dépense qui sera très modique & que je désirerois pouvoir leur épargner.

INTRODUCTION.

De tous les objets qui méritent l'attention du Gouvernement, il n'en eſt point de plus important que la culture des terres. L'on en voit en France une ſi grande quantité d'abandonnées, que tout bon Citoyen qui voyage dans les Provinces, ne peut s'empêcher d'en gémir.

Ce Royaume, ſous l'un des plus heureux climats de l'Univers, des plus temperés & des plus propres à différentes ſortes de productions, a près de la moitié de ſon terrein en friche; l'autre moitié eſt ſi mal cultivée en général, qu'elle rapporteroit au moins le double, ſi elle étoit travaillée convenablement.

Comme le détail d'une meilleure culture pour les terres actuellement en valeur, demanderoit un Ouvrage fort étendu, je ne traiterai ici que du défrichement de celles qui ſont incultes. Je n'avancerai rien que je n'aye éprouvé par moi-même depuis vingt-deux ans avec tout le ſoin & l'attention poſſible; ayant trouvé la plus grande partie de mon terrein délaiſſée, je me ſuis attaché à en faire défricher une portion chaque

année, ne pouvant entreprendre le tout à la fois. Le ſuccès a répondu à mon attente, & m'a encouragé dans mes travaux que je continuë toujours. Mes défrichemens ſitués en Anjou, & pratiqués dans toutes les eſpéces de terres, forment aujourdhui un enſemble aſſez conſiderable pour l'étendue & le revenu.

Cette longue expérience a été ſoutenue par ce que j'ai vu pratiquer dans une grande partie de l'Europe, où j'ai voyagé avec l'eſprit de curioſité & de remarque naturel à tout Amateur de l'Agriculture qui veut profiter des découvertes des differens peuples; mon goût m'a porté à cette recherche; il a été excité par le double motif d'être utile à ma Patrie & de tirer parti de mes terres incultes. Le bien général a concouru dans cette occaſion avec l'interêt particulier; ainſi l'on peut avoir une entiere confiance dans ce que je vais dire.

La plûpart de ceux qui ont écrit ſur l'Agriculture, manquoient de l'experience néceſſaire; il faut une longue pratique dans le grand, ſans laquelle on ne fait qu'effleurer cette ſcience, la plus utile de toutes; c'eſt-à-dire qu'à moins d'avoir fait valoir pendant longtems un Domaine aſſez vaſte, aſſez

composé de differentes sortes de terres, ainsi que de productions, & d'un assez grand détail, on ne peut se flater de la connoître. Pour ce qui est de la posseder à fond, personne ne doit le prétendre; la vie de l'homme étant trop courte pour y parvenir. Il est souvent besoin de quantité d'épreuves réiterées & comparées les unes aux autres pendant plusieurs années, pour découvrir le mieux sur un seul article.

Un Propriétaire qui s'est réservé sur sa terre un petit Domaine qu'il fait cultiver, s'imagine quelquefois au bout d'un certain tems être fort habile, il en est cependant encore bien éloigné; il ignore mille choses essentielles; j'en ai vu plusieurs qui avoient même de la réputation, à cause de differentes expériences qu'ils avoient faites; je n'ai point trouvé dans ces curieux, d'ailleurs très louables, ce fond que je cherchois, & j'en ai souvent beaucoup plus rencontré dans de bons Fermiers; mais où j'ai puisé le plus de lumieres sur l'Agriculture & particulierement sur les défrichemens, ç'a été dans les Païs étrangers, chez des Seigneurs & dans de grosses Abbayes, qui faisoient valoir depuis long-tems de grands Domaines.

Pour traiter avec ordre une matiere aussi interessante que celle des défrichemens, qui est pour ainsi dire encore toute neuve, personne ne l'ayant décrite jusqu'à présent que très-superficiellement, je diviserai ceci en deux parties.

La premiere sera purement de pratique, & contiendra la méthode des diverses façons de défricher les differentes especes de terres.

La seconde se trouvera mêlée de pratique & de spéculation: de pratique, en ce qu'elle comprendra l'histoire de mes défrichemens; de spéculation, en ce qu'elle indiquera les mesures que je crois à propos de prendre, ainsi que les moyens qu'on peut employer pour exciter & encourager tant les Propriétaires que les Fermiers, à défricher les terres incultes du Royaume.

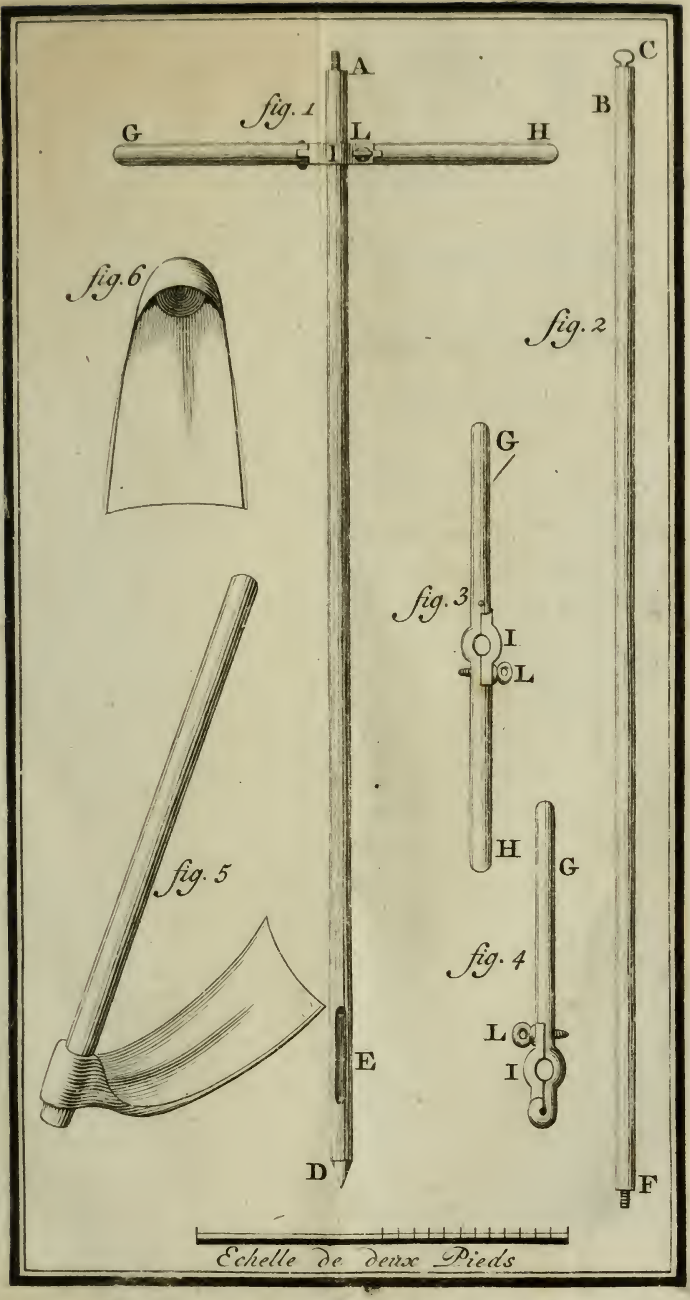
fig. 1
A
G
L
H
I
E
D
fig. 2
C
B
F
fig. 3
G
I
L
H
fig. 4
G
L
I
fig. 5
fig. 6
Echelle de deux Pieds

MÉMOIRE
SUR LES
DÉFRICHEMENS.

PREMIERE PARTIE.

LORSQUE l'on veut défricher un terrein, il faut d'abord le faire ſonder en divers endroits, à huit ou dix pieds de profondeur, afin d'en connoître la qualité, & l'épaiſſeur des differentes couches de terre, qui s'y rencontrent. On les trouvera toujours poſées horizontalement, ainſi que je l'ai obſervé dans pluſieurs Païs, où j'ai deſcendu juſqu'à trois cents pieds ſous terre dans des mines.

Cette épreuve ſe fera à peu de frais, au moyen d'une ſonde, compoſée de deux barres de fer arrondies, de ſix pieds de long chacune & de deux pouces de groſſeur, qui ſe viſſent l'une dans l'autre; elles ſont toutes les deux percées: ſavoir, la premiere à trois, quatre & cinq pieds de hauteur,

& la ſeconde de pied en pied, pour y pouvoir paſſer de petites chevilles de fer, qui ſervent à retenir une manivelle, ou manche de bois de deux pieds de longueur, & cinq à ſix pouces de groſſeur, au milieu duquel, il y a un trou ſuffiſant par où ces barres paſſent, en ſorte que cela forme la figure d'une Croix. C'eſt par ce manche de bois qu'on tient la ſonde, & qu'on l'enfonce ſucceſſivement en commençant par la premiere barre, ſoit en la tournant dans la terre, ſoit en la hauſſant & baiſſant avec force, lorſqu'on rencontre des pierres.

On place au bout de cette premiere barre, une pointe d'acier, de quatre pouces de long, forte & point trop aiguë; elle ſe viſſe auſſi dans la même barre, à laquelle quatre pouces plus haut, l'on a fait faire une ouverture ou rainure d'un côté, d'un demi-pied de long, pour recevoir la terre. Telle eſt la conſtruction de cette ſonde. Quand on s'en ſert, on la retire à meſure, de ſix pouces en ſix pouces, pour voir l'eſpece de terre ou de pierres contenuë dans la rainure; il eſt néceſſaire de ſe pourvoir de cet inſtrument, qu'un homme ou

deux font aller aiſément. J'ai vu ſonder de cette façon à plus de cent pieds de profondeur, pour chercher de la mine, l'opération étoit ſemblable; le nombre des barres de fer de même longueur, entrant pareillement les unes dans les autres & percées de pied en pied, étoit ſeulement multiplié. Quand il y en avoit un certain nombre, en les levant & les laiſſant retomber, leur propre poids les faiſoit entrer à chaque fois fort avant dans la terre, & percer même les rochers les plus durs. On avoit des pointes d'acier de differentes formes, pour ſucceder à celles qui s'uſoient. On mettoit même quelquefois à leur place, une méche ou une cuiller très-coupante, dans le goût de celles dont ſe ſervent les Charpentiers, laquelle rapportoit de la matiere du fond. Le plus long de ce procedé étoit le devidage de toutes ces barres de fer, qu'on étoit obligé de retirer ſouvent pour voir de dégré en dégré, les changemens & la nature de l'interieur. En remontant ces barres, on les arrêtoit ſucceſſivement par des chevilles de fer qu'on paſſoit dans les trous faits pour tenir le manche, & qui étoient

auſſi deſtinés pour cet uſage; ſans cela, on auroit couru riſque, lorſque l'on changeoit le manche de place, qu'elles euſſent échappé & retombé au fond, d'où il auroit été ſouvent difficile & même très-couteux de les retirer.

J'ai décrit cette manœuvre des mines pour ceux qui auront la curioſité de faire ſonder leurs fonds plus avant que je n'ai demandé, & qui ſeront bien aiſe d'être inſtruits de tout ce qu'ils renferment.

Après s'être mis au fait par le moyen de la ſonde, de la qualité du ſol de ſon terrein, il eſt indiſpenſable de n'y point ſouffrir une trop grande quantité de gibier, on ne doit en laiſſer que pour le néceſſaire & l'agrément; mais pas aſſez pour cauſer du tort; l'on fera même très-bien d'y détruire entierement les lapins, & de les renvoyer dans les Garennes. Ces animaux malfaiſans, ſont ennemis nés de l'Agriculture; ils attaquent également les grains, les plantes & les bois; quand on les laiſſe trop multiplier, ils ravagent tout un Païs, & s'en rendent pour ainſi dire les maîtres. Il faut auſſi en écarter par tous les moyens

permis, les Cerfs & les Biches auxquels nos Loix empêchent de toucher; ils mangent le bled & achevent de le ruiner avec leurs pieds, ainsi que les Sangliers, qui retournent encore la terre avec leur boutoir. Si l'on ne peut éloigner tous ces ennemis & se garantir de leur dommage, je ne conseille point d'entreprendre un défrichement. En vain, après bien des peines & des travaux couteux, semeroit-on; cette multitude de Gibier dévoreroit tout & on ne recueilleroit rien. C'est un vrai fleau dont il faut se délivrer.

Je ne veux parler ici, je le répete, que de la trop grande quantité de Gibier; je suis fort éloigné, de viser à sa destruction totale: J'entends qu'on en conservera toujours suffisamment, même pour l'amusement des Amateurs de la Chasse, exercice noble, qu'on ne sauroit blâmer dans ceux pour le délassement desquels il convient. Je sai bien que les Forêts ainsi que les Plaines sont faites pour contenir dans leurs espaces toutes sortes de Gibier; mais il n'est pas juste de le laisser augmenter au point qu'il dévaste une contrée, & enleve la sub-

ſiſtance aux hommes pour leſquels, par préference à tous, la terre a été créée. Il doit regner dans ce monde entre tous les êtres, une certaine harmonie néceſſaire pour leur conſervation ; dès que l'un empiete ſur l'autre, elle ſe trouve interrompuë & l'ordre eſt renverſé, alors tout va en s'amoindriſſant. J'ai vu des Terres autrefois bien peuplées, bien cultivées, & d'un grand produit, qui pour avoir été livrées à la diſcretion du Gibier, ont entierement changé de face. Les Habitans devenus pauvres & miſérables, ont la plûpart déſerté ; les fonds ſont demeurés ſans culture, les Seigneurs de ces terres, qui ſans le vouloir, avoient été originairement la cauſe de tout ce mal, s'étoient imaginé, qu'il ne s'étendroit pas juſqu'à eux, parce que leur revenu conſiſtoit, pour la plus grande partie, en coupes reglés de bois, & en droits Seigneuriaux ; mais ils ont été trompés dans leur attente : le Gibier, après avoir ruiné leurs Vaſſaux & Sujets au point de ne pouvoir plus payer les droits Seigneuriaux, ne trouvant plus rien à manger, s'eſt jetté ſur leurs bois, & les a déteriorés ; le revenu de ces Sei-

gneurs a toujours été en diminuant; il eſt aujourd'hui réduit à très-peu de choſe; dans la ſuite, s'ils n'y remedient pas, il deviendra à rien, & définitivement, ils ne ſe trouveront plus Propriétaires, que d'une vaſte étenduë de landes & friches. Ce ſont là les triſtes effets de la trop grande quantité de Gibier. Cette diſgreſſion, ſur un article auſſi important, m'a paru néceſſaire.

Il eſt encore à propos de faire mention à préſent, de trois obſtacles qu'on rencontre très-ſouvent, du moins en partie, lorſque l'on veut faire quelque défrichement, ce ſont l'eau, les pierres & les racines.

Inutilement ſemeroit-on un terrein aquatique, le bled y pourriroit pendant l'hyver, & on perdroit ſon tems & ſa ſemence. On ſe délivre de l'eau par des foſſés, des ſaignées, des rigoles & des puiſards profonds enfoncés de pierres tirées du même champ, & recouverts d'aſſez de terre pour que la charrue y puiſſe paſſer. Il n'y a point de terrein, quelque plat qu'il paroiſſe, qui ne ſe trouve, en le nivelant, avoir de la pente, & c'eſt de cette pente qu'il faut profiter, en employant ces differens moyens. Si

par un hazard, qu'on rencontre quelquefois, les terres voiſines étoient plus hautes que celles qu'on veut défricher, & y retenoient l'eau, on trouvera ſurement à la proximité quelque ravin, vallon ou terrein plus bas, dans lequel on pourra la verſer, par le moyen d'un puiſard ſuffiſamment profond, qui y aboutira, en paſſant par ces terres voiſines.

Quant aux pierres, il eſt de toute néceſſité de faire bêcher, & d'ôter du moins celles aſſez groſſes pour empêcher le cours libre de la charrue. Si l'on rencontre quelques roches conſidérables, on les peut faire ſauter & éclater à peu de frais, avec de la poudre à canon, en prenant les précautions convenables, crainte d'accident. Si l'on n'a pas beſoin de ces pierres & qu'on ne veuille point perdre de terrein pour les placer, on les mettra ſur le lieu même, dans des trous profonds qu'on recouvrira de terre ſuffiſamment pour le paſſage de la charrue; ce ne ſera pas là où viendra le plus mauvais bled, ainſi que je l'ai éprouvé. Il eſt bon de faire épierrer dans la ſuite le terrein, & d'en ôter toutes les pierres plus groſſes que le

poing, mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler.

A l'égard des racines, c'eſt une choſe indiſpenſable que de faire arracher à coups de tranches ou de pioches, toutes celles qui peuvent arrêter la charrue & la mettre en danger d'être briſée, ou empêcher l'effet de l'outil appellé en Anjou *Ecobuë*, dont je parlerai dans la ſuite; télles ſont les racines d'arbres, de quelques pieds de bruyeres très-grandes & vieilles, nommées en Anjou *Bruyeres mâles*, des ajoncs de la grande eſpéce, qui croiſſent beaucoup & viennent quelquefois, comme en Bretagne, plus haut qu'un Homme à Cheval, des groſſes épines, des genievres, des plus forts genets & autres qu'il eſt inutile que je détaille ici, attendu qu'on les diſcernera facilement par l'inſpection du lieu. S'il ſe trouve du bois ou de vieilles ſouches, on aura grand ſoin auſſi de les faire arracher. On pourra même faire éclater les plus groſſes de ces ſouches avec de la poudre, ainſi que je l'ai dit en parlant des roches. Pour ce qui eſt des bruyeres communes, des ajoncs, épines & genets de la petite eſpéce, des ronces & différentes ſor-

tes de moindres productions ſauvages, qui ne ſont pas capables de réſiſter à la charrue ni à l'écobue, on ne les attaquera point encore dans ce moment.

Nous avons pris juſqu'ici toutes les précautions poſſibles ; nous avons marché d'abord la ſonde à la main, repouſſé enſuite les ennemis, qui vouloient troubler notre entrepriſe, ſurmonté les obſtacles qui s'oppoſoient à notre établiſſement ; voyons à préſent quel eſt le terrein que nous avons à défricher, & comment nous nous y prendrons pour le mettre en valeur.

Il y a pluſieurs ſortes de terres incultes en France : les unes en landes & bruyeres ; les autres en friches & déſerts plus ou moins arides, ſans compter les marais, qui demanderoient un traité particulier, & dont par cette raiſon, je ne parlerai que très-ſuperficiellement.

Ces terres incultes ſe diviſent communément en trois eſpéces.

Les mauvaiſes, dont je traiterai d'abord.

Les médiocres, qui viendront enſuite.

Et les bonnes, par lesquelles je finirai.

L'ordre de la marche des défrichemens exige cette gradation.

Les terres, que tout le monde regarde comme mauvaises, & qui véritablement se trouvent de la moindre qualité, sont les sables vifs & brulans, propres à faire du mortier étant mêlés avec de la chaux. Il y en a de blancs, de jaunâtres & de rouges; ils sont généralement abandonnés comme stériles; le Créateur n'a cependant rien fait en vain; il a ordonné à l'Homme de cultiver la terre, & lui a dit qu'il en tireroit sa subsistance; il n'en a point excepté la mauvaise; effectivement il n'est point de terrein si ingrat qu'il paroisse, qui ne produise lorsqu'il est travaillé, & qui ne dédommage des peines & soins qu'on s'y donne.

Ces sables vifs ne poussent quelquefois rien du tout, ce sont là les moindres. D'autrefois ils ne produisent que de la mousse, ou de la petite lande & bruyere, mince & clair-semée d'espace en espace, entre-mêlée de quelques brins d'herbe. S'ils ne rapportent pas autant que les autres ter-

reins, ils coutent en revanche beaucoup moins à mettre en valeur. L'on y rencontrera rarement les trois obſtacles de l'eau, des pierres & des racines, dont j'ai dit qu'il falloit préalablement ſe délivrer. S'ils ne pouſſent rien du tout, on pourra les labourer en différens ſens, & les ſemer enſuite de la façon que je vais expliquer: s'ils produiſent de cette petite bruyere, mêlée de quelques herbes, dont je viens de parler, on y mettra le feu, pour tâcher de la faire bruler ſur pied. Dans le cas où ces bruyeres & herbes, ſe trouveront trop claires pour qu'on puiſſe y parvenir, cela ne doit point inquiéter; comme leurs racines ne ſont pas capables d'arrêter la charrue, ni de lui faire aucun tort, on paſſera outre, & on labourera d'abord le terrein au commencement du Printems par un tems ſec, avec la charrue à une oreille. Quinze jours après on y donnera avec la même charrue un ſecond labour en travers; il s'agit de détruire les racines de mouſie, de landes, de bruyeres & d'herbes qui donnent de la fadeur à la terre: pour cet effet au bout de quinze autres jours, l'on introduira ſur ce terrein

des femmes & des enfans, lesquels avec des rateaux de fer & de bois l'émotteront, tireront ces racines, les secoueront & les feront sécher; dès qu'elles seront suffisamment séches, ils les mettront en monçeaux d'espace en espace, les bruleront & en répandront les cendres sur le champ, où elles seront aussi-tôt enterrées avec la même charrue, par un troisiéme labour de l'autre sens, c'est-à-dire, dans la même direction que le premier. Le travail de ces femmes & enfans coutera très-peu.

Quelques-tems après ce troisiéme labour, l'on pourra, si on veut, faire herser ce sable avec une herse très-légere, parce qu'il n'auroit pas la force d'en porter une lourde, qui l'applattiroit trop : on le fumera ensuite convenablement, soit avec du fumier naturel, soit avec du fumier artificiel, dont je donnerai la façon dans la suite, après quoi, l'on y semera dans la saison ordinaire pour le Païs, du sarrasin ou bled noir. Le tems de cette semerie en Anjou, est entre la grande & la petite Fête-Dieu.

Ce grain n'est point à mépriser; il multiplie beaucoup, il se vend très-bien, il est propre à engraisser des vo-

lailles & des cochons; on en fait même du pain dans des cantons de l'Anjou, du Maine, de la Normandie, de la Bretagne & autres Païs; c'eſt celui qui réüſſira le mieux dans ces ſortes de ſables, où il ſe plaît; la récolte qu'on en fera en Automne, dédommagera des frais du défrichement.

Si l'on ne deſtine pas ce terrein à porter d'autre grain, il eſt inutile de l'améliorer à demeure; on aura ſeulement ſoin par un labour auſſi-tôt après la récolte, d'en déraciner & enterrer le chaume, qui laiſſeroit une mauvaiſe qualité à la terre, & l'année ſuivante, on la ſemera encore, après avoir mis les fumiers & donné les façons néceſſaires.

La ſeconde récolte, qui ſe trouvera plus abondante que la premiere, ſera en pur profit. On laiſſera enſuite repoſer ce terrein pendant un an, après quoi de deux années l'une, on le ſemera toujours de la même maniere en bled noir, qui y viendra bien. Il n'eſt pas poſſible de ſe procurer avec des frais plus minces, un revenu honnête d'un terrain auſſi mépriſé & dont en général on ne retire rien preſque par tout.

Si on le deſtine à produire du bois; dans ce cas-là, on n'y mettra point de fumier, & après la premiere récolte de bled noir, que je conſeille toujours d'y faire, l'on y donnera pendant l'hyver, deux tours de charrue; au mois de Mars l'on en donnera un troiſieme; enſuite par un tems ſec & calme, l'on y ſémera très-claire, de la graine de Sapin, appellée ailleurs *graine de pin*, de l'eſpece moyenne. Comme elle eſt fort menue, le Semeur pourra la mêler dans ſa main avec du ſable, crainte qu'elle ne ſe trouve répandue trop épais ſur le Champ, inconvénient où l'on tombe ordinairement. On fera ſuivre le Semeur par des femmes & des enfans, qui, avec des rateaux de bois, recouvriront cette ſemence, qui ne demande qu'environ un pouce de terre ſur elle pour venir à ſouhait; la herſe l'enterreroit trop.

J'ai ſemé de cette façon pluſieurs morceaux de ſemblable terre qui ont réuſſi. Entre autres, il y a dix ans que j'y employai un canton aſſez étendu; il forme aujourd'hui un très-joli bois; les ſapins ont vingt cinq pieds de haut, & ſont gros à proportion; on les a

déjà émondés différentes fois, & leur dernier émondage m'a produit cette année plusieurs milliers de fagots, dont le prix vaut seul quatre fois plus qu'il ne m'en a coûté pour défricher & semer le terrein. Ces sapins ont à présent des pommes où est enfermé la graine, qui dans la suite, pleuplera de sapins tout le voisinage. Cette graine, sortant des pommes qui tombent & s'ouvrent, est portée par les vents, aux environs, & léve presque par tout, ainsi que je l'ai vu en différens endroits. Elle est fort menue, comme je l'ai dit ci-dessus, & il en faut peu pour semer un grand espace. On en employe communément dans le Maine 30. livres pour ensemencer un arpent de terrein, de même étendue que celui d'Anjou; mais l'expérience m'a appris qu'on pouvoit retrancher sans risque, environ moitié de cette semence.

Le bois de sapin ou de pin de la moyenne espece, dont je parle ici, est d'un bon débit; il vient assez vîte, & au bout de quarante ans, il est déjà propre à plusieurs ouvrages; à cinquante ans il a acquis sa parfaite maturité, & ne fait plus que dépérir ensui-

ſuite. Il a l'avantage lorſqu'il a été coupé, de repouſſer de lui-même de la graine, qui eſt tombée à terre, ſans exiger le moindre ſoin. Les beſtiaux ne font pas de tort à ce bois, excepté dans les premieres années qu'il faut l'en garantir par des foſſés. Les plus grands ennemis qu'il ait, ſont les Cerfs, ainſi que je l'ai expérimenté. Lorſque mes ſapins n'avoient que ſept à huit pieds de hauteur, ils venoient de cinq ou ſix lieues à la ronde s'y frotter, dans le tems qu'ils mettoient bas leurs têtes; ils en ont caſſé ou écorché pendant pluſieurs années une quantité, qui en ſont morts. Ce dommage auquel je ne m'attendois nullement, n'ayant jamais entendu parler de rien de ſemblable, n'a pas laiſſé que d'être conſidérable, & l'auroit été davantage ſi ces ſapins n'avoient pas été ſemés trop épais; ils ſont aſſez forts à préſent pour n'avoir plus rien à craindre. Comme on ignoroit ce goût particulier des Cerfs, j'en avertis afin qu'on prenne des meſures pour les écarter dans le tems, & parer cet inconvénient. L'on n'y eſt vraiſemblablement expoſé, que dans les endroits où il ne ſe trou-

ve que peu ou point de bois de sapin; car s'il y en avoit beaucoup, le dégât partagé de différens côtés seroit presque insensible.

Qu'on n'imagine pas que parce qu'on ne verra point de sapins dans son Païs, il n'y est pas propre. Dans le canton de l'Anjou, où mes Terres sont situées, il n'y en avoit pas un seul, & cependant l'on voit qu'ils y ont prospéré. En ayant soin d'émonder ce bois, il croît encore plus vîte; c'est celui qui réussit le mieux dans ces sortes de sables. Le Châtaignier y vient aussi, mais pas si bien. On en pourra semer quelques endroits. A l'égard du Chêne, il n'y prospére pas, il y pousse lentement, y périt la plûpart dans les années séches, & celui qui en échappe se rabougrit presque toujours, de façon qu'il en arrive très-peu à bien. J'ai vu à la vérité dans quelques Païs & entre autres dans la Flandre Autrichienne, sur tout du côté d'Alost, le Chêne réussir à merveille dans ces sables vifs & de la même espèce dont il est question ici; mais la couche de ces sables étoit fort peu épaisse, comme je le vérifiai en y faisant sonder. On

trouvoit, immédiatement deſſous, une terre noire, graſſe, humide, très bonne & ſuffiſamment profonde, où les racines de Chêne pouvoient ſe nourrir & pouſſer aiſément.

Quand on aura de cette ſorte de terrein, on pourra hardiment y ſemer du Chêne; il viendra bien de même que le Châtaignier, par-tout où il ſe rencontrera, à peu de diſtance de la ſuperficie, une profondeur convenable de bonne terre. Il ſera facile de ſavoir à quoi s'en tenir ſur cet article par le moyen de la ſonde, qui fera connoître l'épaiſſeur du lit de ſable, & la qualité du fond qui ſera deſſous de quelque eſpece qu'il ſe trouve. On pourra pour n'être point trompé, prendre le parti, lorſqu'on y ſemera de la graine de ſapin, d'y mettre en même-tems du gland & de la châtaigne très-clair-ſemés, & aſſez éloignés les uns des autres. Le ſapin ne les empêchera point de croître: ſi l'un ne vient pas, l'autre pourra réuſſir, & de quelque façon qu'il arrive, on ſera toujours certain, au pis aller, d'avoir un bois de ſapin.

Pour cet effet, il faut choiſir du gland, non de Chêne franc, propre

à faire la meilleure écorce pour les Tanneurs, mais d'une autre espéce de Chêne appellée en Anjou, *Brosse*, qui ne vient pas si haut, ni si droit que le Chêne franc, qui pousse ses feuilles beaucoup plus tard, qui a l'écorce bien plus rude, moins prisée par les Tanneurs, & dont le bois est plus dur. Je crois que c'est celui nommé en Latin par les Anciens, *Robur*. Cette sorte de Chêne n'est gueres propre qu'à former de bons taillis, qui viennent plus vîte que ceux de Chêne franc, & se plaisent davantage dans le sable. J'ai semé dans quelques endroits de ces trois espéces de bois mélangés & cela m'a réussi.

Si l'on destine ce sable vif à porter toujours du bled, des légumes ou d'autres productions, soit parce qu'on manquera de terre, ou qu'on n'en n'aura pas de meilleure, soit parce qu'il sera voisin d'une Ville, d'un Bourg, d'un Château ou d'une Ferme, & par conséquent fort à la portée des engrais, soit enfin par d'autres raisons particulieres d'utilité ou d'agrément, sans lesquelles je ne conseille point de l'entreprendre; dans ce cas-là, il

ſaudra néceſſairement l'améliorer à demeure.

Pour y parvenir, on ſera des trous d'eſpace en eſpace à quelques pieds plus ou moins de profondeur; on trouvera ſurement ſous ce ſable un lit de terre graſſe, ſoit argile, glaiſe, marne ou autre; on tirera ſuffiſamment de cette terre graſſe, & on la voiturera avec des brouettes ou civieres ſur la ſurface du terrein, ou on la poſera par petits tas aſſez proches les uns des autres, étant néceſſaire d'en mettre le double de ce qu'on emploie ordinairement de marne dans les champs cultivés. Il ne ſera point beſoin de Charretes, de Chevaux, ni de Bœufs pour cette importation, après laquelle on recomblera tous les trous; & comme au moyen de cette terre graſſe qui en ſera ſortie, il s'y trouvera encore des vuides, on prendra pour les remplir de la terre du voiſinage, à ſix pouces en deſſous de la ſuperficie qu'on n'oubliera pas de laiſſer par tout, comme plus fertile que celle qui n'a jamais vu le jour.

J'obſerverai à cette occaſion, que lorſqu'on fait un trou dans un bon

fond, la terre qu'on en a tirée s'enfle ſi fort à l'air au bout de vingt-quatre heures, que le même trou n'eſt plus capable de la contenir. La raiſon en eſt toute ſimple. Les pores de la bonne terre étant trés-ouverts, l'air, la roſée & l'humidité y entrent promtement & en augmentent le volume; au contraire, l'eſpéce de ſable vif ou gravier dont je parle à préſent, n'eſt pour ainſi dire pas de la terre, c'eſt un amas de petits cailloux, qui ont les pores ſi ſerrés que l'air & l'humidité n'y pénétrent que très-peu & difficilement, de façon que lorſqu'on creuſe dans cette ſorte de terrein, qui eſt le moindre de tous, ce qu'on en tire ſuffit à peine pour recombler ſon trou. Une régle preſque générale & infaillible pour juger du dégré de bonté des fonds qu'on veut faire défricher, c'eſt d'éprouver de la maniere ci-deſſus, par différens trous égaux en profondeur & largeur, la terre qui s'enflera le plus à l'air au bout de quelques jours; elle ſera bonne en raiſon de ce qu'il en reſtera davantage après ces trous recomblés. La plus mauvaiſe ſera celle qui ne ſera qu'y ſuffire, ou même

n'y ſuffira pas.

Je reviens aux petits tas d'argile ou autre terre graſſe, eſpacés aſſez proche les uns des autres ſur la ſuperficie du terrein, de la façon que j'ai marqué ci-devant; plus le ſable ſera maigre, aride & brulant, & plus il aura fallu les multiplier. Cette opération faite pendant la morte ſaiſon, ne ſe trouvera pas auſſi couteuſe à beaucoup près, qu'on pourroit l'imaginer: ces ſortes de ſables étant fort aiſés à creuſer & à remuer. On laiſſera ces tas tout l'hyver & une partie du printems ſans y toucher, afin de les laiſſer profiter du bénéfice de l'air, de la roſée, de la neige, de la gelée & du ſoleil, après quoi ils ſe pulvériſeront facilement comme de la cendre; on les régalera ſur le terrein & on y donnera d'abord un labour très-léger, pour commencer à les mêler avec le ſable; quinze jours après, on en donnera un plus profond, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que cette terre graſſe & ce ſable ſoient ſuffiſamment mêlés. On ſe ſervira toujours pour ces labours, de même que pour ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, de charrues petites

& légeres; ce ſont celles qui conviennent le mieux dans cette eſpéce de ſable; il n'y eſt beſoin que de très-foibles harnois, deux Vaches ou deux Aſnes ſuffiſent ſouvent. Cette facilité pour la culture procure une grande épargne.

On fumera enſuite ce terrein avec du fumier naturel ou artificiel, en même quantité, qu'on en emploie communément dans les autres terres; & l'on y ſemera du ſeigle dans la ſaiſon convenable pour le Païs, dont je conſeille de ſuivre la coutume ſur cet article, à moins qu'on n'ait des preuves bien convaincantes qu'elle eſt mauvaiſe.

En Anjou le tems ordinaire de la ſemaille des gros bleds, tant en ſeigle que froment, eſt depuis le commencement d'Octobre juſqu'à la Touſſaint. L'expérience m'a fait connoître que cette pratique convenoit à ſon climat.

La premiere récolte que l'on fera dans le défrichement ſera bonne, & dédommagera à peu de choſe près de tous les frais, même de ceux du tranſport des terres graſſes. La ſeconde & la troiſiéme, pour leſquelles il ne fau-

dra plus aucun engrais ni fumier, se trouveront encore meilleures & seront presque en pur profit; car on sémera en seigle pendant trois années consécutives ce défrichement ainsi amélioré. Il pourroit même l'être au point, par une plus grande quantité de terre grasse, de rapporter la seconde ainsi que la troisiéme année de bon froment, & d'être changé pour toujours en terre à froment.

J'ai transformé de cette façon chez moi, il y a vingt ans, un morceau de sable aride, qui produisoit à peine de la mousse. Je le semai seulement la premiere année en seigle; au bout de trois ans je le laissai reposer une année, & le mis en sole avec mes autres terres labourables. On l'a depuis cultivé, fumé & semé à son tour, tant en gros qu'en menus grains, de la même maniere qu'elles; & comme je n'ai point vu jusqu'à présent qu'il se soit encore affoibli, l'on sera surement content de cette méthode, que j'appelle à bon droit un amélioriſsement à demeure.

Au pis aller si dans la suite ce terrein venoit à diminuer de production, on y remédieroit à peu de frais, pour

très-long-tems, en y remettant de la même façon ſeulement la moitié autant de terre graſſe, qu'on y en avoit répandu d'abord. Je ne prétens point au ſurplus exciter perſonne à s'engager dans la dépenſe de faire ainſi rapporter du froment à du ſable aride; je ne cite cet exemple, que pour démontrer la choſe poſſible & utile. Je ſerai très-content pour le bien de l'Etat d'y voir recueillir du ſeigle, pour lequel il ne faudra que la quantité de terre graſſe que j'ai marquée d'abord, choſe qui comme je l'ai dit, ne ſera pas fort couteuſe. On aura lieu d'en être ſatisfait par les profits qu'on y fera.

Le froment vaut, à la vérité, mieux que le ſeigle; mais celui-ci eſt un très-bon grain, il vient plus facilement & en plus grande quantité que l'autre; il eſt moins ſujet à accidens, ſe conſerve beaucoup plus aiſément & plus long-tems, & a mille autres propriétés avantageuſes connues de tout le monde. Le pain en eſt fort ſain; plus de la moitié du Royaume ne ſéme principalement que du ſeigle, & ne vit que de ce grain, que pluſieurs mêlent avec d'autres; les bon-

nes terres à ſeigle s'afferment preſque auſſi cher, & bien plus facilement, que les bonnes terres à froment. J'ai obſervé d'ailleurs par mes états de comparaiſon & de récolte de chaque année, depuis vingt-deux ans, que quant à l'argent, les terres à ſeigle que je fais valoir m'ont preſque autant rapporté que celles à froment, qui m'ont couté davantage à cultiver. Je conviens que la paille de ce dernier grain fait une différence; elle eſt plus eſtimée & bien meilleure pour les Chevaux que celle de ſeigle, qui n'eſt cependant point à mépriſer, comme beaucoup de gens ſe l'imaginent, ne l'employant le plus ſouvent qu'à faire des litieres. Outre qu'elle eſt bonne pour les beſtiaux, en y mettant un peu de foin, l'expérience m'a fait connoître, qu'elle étoit excellente pour la nourriture des Bœufs de labourage, étant mêlée moitié par moitié avec autant de foin. Ils ſe portent infiniment mieux, & ſont plus vigoureux en mangeant de cette ſorte de mélange, que quand on leur donne de celui fait avec une pareille quantité de paille de froment & de foin.

Il eſt fort intéreſſant de ſe ſervir avantageuſement de toutes les différentes productions de ſon terrein, même de celles dont ont fait le moins de cas. Il n'y en a point qui ne puiſſe être utile ; juſqu'à la paille de bled noir, que pluſieurs abandonnent ſur le terrein où l'on a battu ce grain. J'en ai fait ſécher & ramaſſer : on l'a donnée dans le commencement de l'hyver aux Vaches, qui l'ont très-bien mangée, tant qu'elle a duré ; elles n'en ont pas été malades, n'ont point maigri, & ont eu du lait pendant ce tems-là, comme à leur ordinaire.

L'on voit comment on peut tirer parti du ſable vif & brulant, qui ne pouſſe rien, ou ne produit que de la mouſſe & de la petite lande & bruyere clair-ſemée, entre-mêlée de quelques brins d'herbes. A l'égard des cantons de la même eſpéce de ſable, dans leſquels il croîtra davantage de productions ſauvages, entre autres de la bruyere plus forte, plantée plus épais, & où l'on pourra lever des gazons de la façon qu'il ſera ci-après expliqué, on fera écobuer ces endroits-là, comme les fonds de la ſe-

conde eſpéce, dont je vais parler.

Les terres médiocres comprennent celles qui ſont légeres, ſabloneuſes, graveleuſes, mais qui ne ſe trouvent cependant point propres comme le ſable vif, à faire du mortier, lorſqu'on les mêle avec de la chaux. C'eſt de cette eſpéce de terre, qu'il y a le plus dans ce Royaume. L'on en voit de blanches, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires; elles ſont plus ou moins fertiles, ſuivant qu'une couche de terre graſſe, argileuſe ou glaiſeuſe, qu'on trouve communément deſſous, eſt plus ou moins éloignée de la ſuperficie; elles produiſent ordinairement de la lande, de la bruyere noire ou blanche, des ajoncs grands ou petits, des fougeres, des genets, des ronces, quelques épines & différentes autres ſortes de productions ſauvages; le tout entre-mêlé d'herbes. Selon que ces productions ſont hautes, épaiſſes, fortes & vivaces, on juge aiſément du dégré de bonté du fond & de ce qu'on en doit attendre. C'eſt une apparence qui ne m'a jamais trompé.

Quand on voudra défricher de cette eſpéce de terrein, on commen-

cera pendant l'hyver, par ſe délivrer des trois obſtacles mentionnés ci-devant ; ſavoir, de l'eau, des pierres & des groſſes racines, qui ne pourroient être coupées par l'écobue dont j'ai parlé, & dont la deſcription ſe trouvera ci-après. Enſuite vers le milieu du mois de Mars, & non auparavant, par la raiſon que je dirai, on ſe mettra à faire écobuer ce terrein c'eſt-à-dire, à le faire peler. Pour cet effet, on prenda un nombre de Journaliers proportionné à la grandeur de l'entrepriſe ; on les choiſira les plus forts & les plus vigoureux qu'on pourra, pour que l'ouvrage aille plus vîte ; cependant, tout Journalier ordinaire, bon & même médiocre, peut travailler à cette beſogne ; mais ceux trop foibles ou trop jeunes, c'eſt à-dire au deſſous de quinze à ſeize ans, ne peuvent y être employés.

Chaque Journalier deſtiné à ce travail ſera pourvu de l'outil en queſtion, appellé en Anjou, comme je l'ai dit d'abord, *Ecobuë* ; c'eſt une eſpéce de grande tranche recourbée, de ſeize pouces de long & de huit pouces & demi de large par en bas, d'où ſa largeur va toujours en diminuant juſ-

qu'auprès du manche, où elle se trouve réduite à trois pouces. On choisit le meilleur fer pour sa construction. Il est d'une épaisseur convenable pour sa grandeur, renforcé dans le milieu & coupant par en bas ; à l'effet de quoi on met dans cet endroit suffisamment de bon acier. Le trou pour passer le manche est rond, & a deux pouces de diamettre en dedans. On fait ce manche de bois & on lui donne environ trois pieds de longueur, quelques pouces plus ou moins, selon la hauteur des hommes qui s'en servent. Cet outil doit peser, non compris le manche, dix à douze livres, suivant leurs forces, plus léger il ne conviendroit pas. Ce sont les Maréchaux-Taillandiers qui le font, sur le modéle qu'on leur en présente. Il coute chez moi & dans les Villes du voisinage, trois liv. dix sols. Je ne crois pas que partout ailleurs il doive valoir plus de quatre francs, excepté à Paris, où l'on pourra le payer jusqu'à cent sols. Si les Journaliers dont on se servira, sont si pauvres qu'ils n'aient pas le moyen d'en faire l'emplette, ainsi qu'il m'est arrivé, on prendra comme j'ai fait, le parti

de le leur avancer, & de leur en retenir après cela le prix ſur leur ouvrage, à raiſon de deux ou trois ſols par jours, juſqu'à concurrence.

On choiſira enſuite, parmi ces Journaliers, le meilleur travailleur & le plus entendu, pour mener la bande; car ils ne peuvent pas travailler de front, comme à bécher. Ce Conducteur tenant ſon écobuë entre ſes jambes, & étant recourbé, pour s'en ſervir comme d'une tranche, en donnera d'abord, en coupant la terre, un premier coup à droite, enſuite un ſecond devant lui, & définitivement un troiſiéme ſur ſa gauche, par le moyen duquel il enlevera auſſi-tôt un gazon d'environ un pied & demi de long, un pied de large, & de quatre pouces d'épaiſſeur de terre. Il le poſera, d'un ſeul tems, avec le même outil, ſur ſa droite, dans ſon ſens naturel, c'eſt-à-dire, la terre en deſſous. Toute l'herbe, la lande, la bruyere, les ajoncs & autres productions ſauvages, point trop groſſes, qui ſe trouveront ſur ce terrein, partiront avec ce gazon, auquel elles reſteront attachées comme une eſpece de perruque: plus il y en aura, & mieux vaudra. Je viens de

dire

dire qu'il y falloit quatre pouces de terre, cela eſt abſolument néceſſaire, parce que ſi on peloit le terrein moins épais, l'ouvrage ſeroit manqué, attendu que l'écobuë ne pénétrant pas juſques ſous la croûte des racines de ces productions ſauvages, qu'il eſt indiſpenſable de détruire, elles repouſſeroient dans la ſuite, nuiroient au bled & l'étoufferoient preſque tout-à-fait, ainſi que la choſe m'eſt arrivée dans le commencement de mes entrepriſes.

Les Journaliers ne demanderoient pas mieux, que de peler la terre plus légérement; ils ne fatigueroient pas, à beaucoup près, autant; & dans le cas où on leur marchanderoit cette beſogne, ils y feroient bien mieux leur compte, parce qu'elle avanceroit fort vîte. On s'en trouveroit très-mal. J'en ai fait l'expérience à mes dépens. C'eſt pourquoi on doit avoir grande attention de veiller ſur eux à ce ſujet. Sans cela, outre l'inconvénient de ne point détruire les productions ſauvages, on tomberoit encore dans celui de n'avoir pas aſſez de cendres pour bonnifier ſuffiſamment le terrein, ainſi qu'il ſera expliqué ci-

après. Si les gazons n'ont pas la longueur & la largeur que je demande, comme il arrivera ſouvent dans les commencemens, juſqu'à ce que les gens ſoient au fait, il n'y aura pas le même danger. Il ſe trouvera ſeulement que l'ouvrage n'ira pas ſi promtement, & peu à peu les Journaliers ſe perfectionneront. Leur Conducteur ayant coupé un gazon, & l'ayant poſé ſur ſa droite, de la façon que j'ai marquée, avancera un petit pas : il enlevera un autra gazon de ſemblable grandeur & épaiſſeur, qu'il poſera auſſi ſur ſa droite, en avant du premier. Il ira toujours ainſi tout droit devant lui, poſant de même tous les gazons ſur ſa droite en ligne directe. Dès qu'il aura levé les deux premiers, le ſecond Journalier ſe placera un petit pas en arriere de lui, ſur ſa gauche, & levant également des gazons, les poſera de la même façon ſur ſa droite, dans le terrein vuide que ce Conducteur a pelé. A meſure qu'on avancera, chaque Journalier, un à un, ſe mettra de même ſur la gauche des précedens, & fera une pareille opération. Il ſe ſuivront tous ainſi, en figure d'eſcalier, c'eſt-

à-dire, comme des Faucheurs. Lorſqu'ils arriveront au bout du terrein, où ils ne parviendront, attendu la diſpoſition ci-deſſus, que ſucceſſivement l'un après l'autre, c'eſt-à-dire, le Conducteur le premier; ce même Conducteur ira reprendre ſa tâche à l'autre bout du terrein, à côté de l'endroit déjà pelé, & les autres iront le trouver à meſure pour le ſuivre, & continuer la même manœuvre; car il faut prendre cet ouvrage toujours du même ſens, & non en allant & revenant. On en uſera ainſi, juſqu'à ce que tout le terrein qu'on ſe propoſe de défricher pour l'année, ſoit écobué ou pelé.

On ne peut travailler en France à cette opération, que depuis le milieu de Mars juſqu'un peu avant la Saint Jean-Baptiſte, c'eſt-à-dire, pendant trois mois. Ce n'eſt point, heureuſement, la ſaiſon des grandes occupations de la campagne; ainſi on ne dérange perſonne. Plutôt il ne feroit pas bon écobuer, comme je l'ai remarqué ci-devant, à cauſe que les gazons reprendroient; plus tard, ne conviendroit point non-plus, parce qu'ils courroient riſque de ne pas ſécher.

Ces trois mois, pendant lesquels le Soleil acheve de monter, sont le tems où la terre est le moins humide, en proportion que cet Astre s'éleve. Quelques jours après la Saint Jean, dès que le Soleil commence à descendre, elle rend une humidité qui va toujours en augmentant, à mesure qu'il baisse, & qui devient à la fin si considérable, qu'elle retarde beaucoup les gazons de sécher, & souvent même les en empêche.

Je n'examinerai point si cette humidité est occasionnée par une sueur que la terre pousse d'elle-même, ou si elle provient de l'air & des vapeurs qui s'y mêlent : telle qu'en soit la cause, le fait est certain, & c'est le plus important à savoir, étant essentiel pour le défrichement, que les gazons séchent bien. Pour cet effet, on les laisse dans la position marquée ci-devant. Quand la saison n'est point trop humide, ils se trouvent ordinairement assez secs, au bout d'environ trois semaines, sans qu'il ait été nécessaire de les remuer ; mais dans les années pluvieuses, ils sont plus de tems à sécher ; on est même souvent obligé de les tourner & retourner

plusieurs fois, crainte qu'ils ne reprennent & ne repoussent, ce qui les empêcheroit de bruler, comme je l'ai vu arriver. On fait faire le retournement de ces gazons à peu de frais, par des femmes & des enfans.

L'on voit par ce détail, que dans ces années pluvieuses, cette maniere de défricher la terre devient plus longue, plus difficile & plus couteuse, sans cependant que ces frais d'augmentation soient considérables. Aux environs de la Saint Jean, quelques jours plutôt avant qu'après, lorsque les gazons seront assez secs, on prendra par un beau tems, & non pendant la pluie, un nombre suffisant de femmes & d'enfans, dont les uns avec des fourches de fer, & les autres simplement avec leurs mains, ramasseront tous ces gazons, & en formeront sur le terrein, d'espace en espace, des tas ronds d'environ dix pieds de haut, & autant de large par en bas, de la même forme à peu-près que les fourneaux des Charbonniers. On y placera toujours les gazons, l'herbe & la bruyere en dessous, & la terre en dessus. On y laissera un peu de vuide en dedans, où l'on formera une espece

de petite cheminée, dont on placera l'ouverture du côté par lequel viendra le vent. J'ai dit qu'il ne falloit point se mettre à cet ouvrage par un tems pluvieux, parce que si les tas venoient malheureusement à mouiller, au point de s'imbiber d'eau, ils ne pourroient plus bruler; l'on seroit obligé de les défaire, & de régaller sur le terrein les gazons, pour y sécher, dans la même position qu'ils étoient auparavant. On courroit encore risque d'être contraint de les tourner & retourner plusieurs fois, comme la chose m'est arrivée, ce qui retarderoit l'opération & augmenteroit la dépense. Peut-être même, si les pluies devenoient trop fréquentes, ne pourroit-on pas venir à bout de les faire sécher suffisamment avant l'arriere saison, ce qui occasionneroit une grande perte.

Ce dernier accident, quoique possible, est cependant fort rare; je ne l'ai jamais essuyé, & m'étant informé de quelques personnes, auxquelles il est arrivé, j'ai reconnu qu'il y avoit eu beaucoup de négligence de leur part. Pour éviter ces inconvéniens, le meilleur moyen est de profiter diligem-

ment du premier beau tems, & s'il ne paroît pas bien assuré, de mettre davantage de monde, sans chercher à épargner mal-à-propos, attendu que c'est de cette opération momentanée, de l'entassement & du brulis des gazons, que dépend principalement le succès du défrichement. Elle ne peut être faite trop promtement. Quand on appréhende de la pluie, il faut tout quitter pour cela, & tous doivent, dans ce cas-là, s'y employer, non seulement les femmes & les enfans, mais même les hommes; rien ne presse davantage. Aussitôt que les tas seront faits, dès l'instant, ou si le tems est assuré, le soir avant de se retirer, l'on y fera mettre le feu par des enfans, qui porteront au bout d'une fourche de fer un peu de paille ou de bruyere enflammée, avec laquelle ils l'allumeront, dans les trous des cheminées de ces tas. Il y prendra bien vîte, au moyen de l'herbe, de la bruyere & des racines séches. En peu d'instans, le feu deviendra si violent, qu'on ne pourra presque plus en approcher. L'on se retirera alors, après avoir pris les précautions convenables, pour que

cet incendie ne gagne pas ailleurs, ſi c'eſt dans le voiſinage de quelque bois, bruyere, haie, ou de tout autre endroit où elle puiſſe faire tort.

On laiſſera bruler ces fourneaux juſqu'au lendemain matin. L'incendie ne ſera plus alors ſi violente, & l'on pourra en approcher. L'on y envoira quelques Journaliers, femmes ou enfans, en petit nombre, avec des fourches de fer, pour les attiſer, c'eſt-à-dire, pour remettre deſſus les gazons qui auront tombés à droite ou à gauche dans les intervalles, pendant la premiere ardeur de l'incendie. Le feu durera encore quelques jours dans ces fourneaux, dont les gazons ſe conſumeront ou ſe calcineront inſenſiblement. S'il y en avoit quelques-uns ſitués dans des lieux trop humides, qui ne vouluſſent pas bruler, ces femmes & enfans les raccommoderont, & y mettront de la bruyere ſéche, du chaume, ou même un peu de bois ſec, avec des gazons enflammés du voiſinage, pour les faire bruler comme les autres. Dès que le feu ſera éteint dans tous les fourneaux, à la place deſquels il ſe trouvera des monceaux de cendres plus ou moins

gros, en proportion de la bonté du terrein, l'on envoira encore quelques femmes & enfans, qui avec des pelles de bois, amonceleront, en rond pointu par le haut, ces cendres, crainte qu'elles ne s'éventent, si on les laissoit éparses. C'est dans l'intérieur de ces monceaux qu'est renfermé tout notre trésor : s'ils prenoient l'air, la plus grande partie des sels que contiennent les cendres, qui font notre richesse, s'évaporeroit. L'humidité des nuits & la premiere pluie qui tombe ensuite sur ces monceaux de cendres, y forme dans la superficie une croute qui les empêche d'être emportées par le vent, les rend impénétrables aux impressions de l'air, & empêche la dissipation des esprits de l'intérieur. C'est pourquoi, plutôt il survient de la pluie après cette opération, & mieux elle vaut. Sil en arrivoit, après que les fourneaux seront bien allumés, cela ne les empêcheroit pas de bruler, à moins qu'elle ne fût d'une violence, d'une quantité & d'une durée extraordinaire, ce qui arrive très-rarement dans cette saison.

J'observerai d'ailleurs à cette occa-

ſion, que quand le défrichement eſt d'une étendue un peu conſidérable, & le feu par conſéquent aſſez grand & aſſez vif, il ſépare le plus ſouvent les nuages, à moins qu'ils ne ſoient trop épais; & éclaircit ordinairement le tems, ſemblable au Canon dans les ſiéges, qui pendant cette ſaiſon produit ſouvent le même effet. Les cendres étant ainſi amoncelées, il n'y aura plus rien à faire ſur ce terrein juſqu'à ce qu'on le ſeme. On aura ſeulement l'œil à ce que ni hommes, ni beſtiaux, ne touchent à ces monceaux & n'en rompent la croute. Le fond ſera déſormais délivré généralement de toutes ſemences, plantes & productions ſauvages, ainſi que de tous vermiſſeaux, inſectes, reptiles & bêtes venimeuſes; l'action du feu des fourneaux étant ſi forte, qu'elle chauffe nonſeulement la terre qui eſt deſſous à pluſieurs pouces d'épaiſſeur, mais encore celle qui eſt entre ces fourneaux.

Quinze jours après que l'on aura ſemé dans le Païs les gros bleds, il ſera tems d'enſemencer le défrichement. S'il eſt ſitué en Anjou, où les

ſemailles ſe ſont ordinairement en Octobre, ainſi que je l'ai dit, on ſe mettra à le ſemer quelques jours après la Touſſaint. Pour cet effet, l'on envoira alors par un tems calme & non venteux, quelques femmes & enfans, leſquels avec des péles de bois, régalleront la cendre ſur le terrein également, excepté qu'ils n'en laiſſeront point du tout dans les places où étoient les monceaux, qui étant recuites n'en ont pas beſoin, puiſque ce ſera toujours là où viendra le meilleur bled. Une partie de ces femmes & enfans, apporteront auſſi des fourches de fer, pour briſer & régaller les gazons point conſommés, qui pourront ſe trouver ſur les fourneaux, mais qui ſeront toujours bons, étant cuits ou calcinés par l'action du feu.

Un Semeur entendu viendra enſuite, qui ſemera ſur cette cendre regallée le bled, ſoit ſeigle ou froment, à demi-ſemence, c'eſt-à-dire qu'il n'en mettra qu'environ la moitié qu'on en emploie ordinairement dans le Païs, pour une ſemblable étendue de terrein. Le Laboureur avec ſon harnois, ſoit de bœufs ou

de chevaux, ſuivra le Semeur, & avec une charrue à deux oreilles, plus forte que celles dont j'ai parlé pour les ſables vifs, mais qu'il n'enfoncera point trop dans la terre, cette premiere année, tracera en allant & revenant des ſillons légers pour enterrer la ſemence. Des femmes & enfans, avec des tranches & des fourches de fer, émotteront enſuite attentivement ces ſillons, acheveront d'en briſer tout le gazon, & finiront de les fermer par le haut, choſe que la charrue, dans ce premier tour, ne peut faire avec l'exactitude néceſſaire. Si l'on a pluſieurs charrues, il faudra augmenter en proportion de femmes & d'enfans, & mettre un Semeur devant chacune, comme je le pratique chez moi.

Ces ſortes de défrichemens étant très-difficiles à ſemer ainſi à demi-ſemence, les plus habiles s'y trompent, & lorſque j'ai voulu n'y employer qu'un ſeul Semeur pour pluſieurs charrues, je m'en ſuis très-mal trouvé. Un homme qui marchera devant chacune, ſemera bien plus également; d'ailleurs ſon tems ne ſera jamais perdu, lorſqu'il aura des

momens de loiſir, il émottera avec les femmes & les enfans. Un Laboureur doit toujours aller lentement & avec précaution cette premiere fois dans le défrichement, ſur-tout, s'il ne paroît pas que le fond ait jamais été remué anciennement. Dans le cas où il rencontrera dans la terre des pierres ou des racines qui arrêteront ſa charrue, & qui n'auront point encore été découvertes, malgré la recherche faite d'abord à ce ſujet, les mêmes hommes, femmes & enfans les arracheront à coups de tranche ou de pioche, & les jetteront hors du champ.

L'on aura ſoin chaque journée de ne faire régaller des monceaux de cendres, que dans le terrein que pourra ſemer chaque charrue pendant le même jour & la demi-journée du lendemain, afin de ne pas laiſſer éventer mal-à-propos ces cendres. Si cependant il ſurvenoit de la pluie, ou que le lendemain fût une Fête, il ne faudroit pas répandre ainſi des cendres d'avance; mais quand le tems ſera convenable, & qu'il ne ſe trouvera point de Fête, on le fera, parce que j'ai expérimenté que

dans cette ſaiſon déja avancée, il fait très-ſouvent le matin de petites gelées, aſſez fortes cependant pour condenſer les cendres & les gazons non conſommés, au point qu'on ne peut plus les régaller, qu'après que le Soleil a paſſé deſſus & les a dégelés, de façon que ſans cette précaution, l'on ne pourroit alors ſemer le matin.

La plûpart des opérations de l'Agriculture ſont aſſujetties aux tems & aux ſaiſons, qu'il faut ſavoir, en quelque ſorte prévoir. L'on ne courroit point riſque de tomber dans l'inconvénient des gelées ſi l'on ſemoit plutôt; j'en ai eſſayé : mais alors le bled vient trop vîte, il épie trop tôt, il géle, l'on n'a que de la paille & point de grain. La façon marquée ci-deſſus eſt la meilleure, & la ſeule qui ſoit sûre, ainſi qu'une épreuve conſtante de nombre d'années m'en a convaincu.

Quand le défrichement ſera achevé de ſemer, l'on y tracera, ſuivant les pentes, avec la même charrue des rigoles traverſantes directement ou de biais, ſelon la néceſſité, tous les ſillons, & tombantes dans les foſſés

de clôture, aux endroits les plus bas du terrein pour en tirer l'eau, ſur tout pendant l'hyver. Quelques-uns des hommes dont on ſe ſera ſervi pour émotter, acheveront de creuſer ſuffiſamment ces rigoles, & de couper tous les ſillons aux endroits où ils y aboutiſſent, avec l'outil appellé en Anjou, *Pic*, & au Maine *Croc*, qui eſt une ſorte de houe à deux dents de fer, plattes, longues d'environ quinze à dix-huit pouces chacune, & emmanché comme l'Ecobue ou la Tranche. Cet inſtrument eſt utile, l'on ne peut s'en paſſer en différentes occaſions; nul outil ne remue mieux la terre. Il ſervira encore à labourer quelques places des fourneaux dans leſquelles la charrue n'aura pas ſuffiſamment mordu, & à faire les bouts des ſillons dans les tournailles où elle ne ne peut aller, & où le grain ſans être recouvert, demeureroit expoſé à l'air ainſi qu'aux oiſeaux en pure perte. Quoique la vivacité des eſprits & la chaleur des ſels renfermés dans les cendres, le faſſent bien-tôt avancer plus que les autres, comme il ne s'y trouve point d'herbe, n'y aucune plante ſauvage, toute la ſemence

en ayant été détruite par l'action du feu, ainsi que je l'ai expliqué, il paroît d'abord clair pendant une partie de l'hyver; mais à l'approche de la belle saison il s'épaissit, s'étend ensuite, & pousse des sepées, de façon qu'il devient souvent à la fin trop épais. Il est toujours mûr environ quinze jours avant tous les autres bleds du canton. J'ai dit que le meilleur se trouveroit dans les places où étoient les fourneaux, l'action du feu s'y étant rencontrée plus forte, & ayant pénétré plus avant.

Je remarquerai à ce sujet, que les cendres, formant toute notre richesse, ainsi que je l'ai déjà marqué, plus on en aura, & plus le défrichement sera fertile. Mais toutes les espéces de terrein n'en rendent pas également après le brulis. Avec quelque soin qu'il soit fait, quantité d'épreuves réiterées depuis longtems, m'ont appris, qu'une partie des terres & des pierres selon leur qualité, se réduit en chaux ou se calcine par l'operation du feu, & que l'autre partie se vitrifie. Les terres qui se calcinent, sont sans contredit les meilleures & qui rapportent le plus de cendres; celles

celles qui ſe vitrifient, ſont les moindres & qui produiſent le moins de cendres. De cette eſpéce eſt le ſable; l'on peut juger à coup ſûr d'un terrein qu'on veut défricher, en y pratiquant d'abord cette épreuve en différens endroits. Si l'on ne peut y aller, l'on en fera apporter chez ſoi quelques gazons, de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur de terre, qu'on fera ſécher & bruler enſuite. L'on pourra auſſi faire venir, dans des cornets de papier numérotés, des èchantillons de la terre ou des pierres de deſſous de ſix pouces en ſix pouces, juſqu'à environ huit à dix pieds de profondeur. On prendra aiſément ces échantillons ſans frais avec la ſonde dont j'ai fait mention.

Si l'on n'a pas de ſonde, on fera creuſer des trous qui ne couteront pas beaucoup; ſur tout cela, l'on ſera en ètat de ſtatuer à quelle eſpece de grain, de bois ou d'autres productions, chaque fond ſe trouvera le plus propre. Je me ſuis ſervi pluſieurs fois utilement de ce moyen pour des entrepriſes éloignées, que je ne pouvois viſiter d'abord par moi-même; mais comme il faut une grande étude, &

une longue pratique pour juger ainſi des fonds ſans les voir, le plus ſûr pour tout le monde eſt d'en faire l'inſpection ſoi-même & les épreuves ſur le terrein. Les fourneaux les plus brulés ou qui brulent trop vîte, ne ſont pas les meilleurs, cela conſomme trop les cendres & en diminue le volume.

J'ai ſouvent vu que dans des endroits où les gazons du deſſus des tas qui avoient brulés lentement, reſtoient preſque entiers & n'étoient que ſimplement calcinés, au point qu'il falloit les briſer pour ſemer, il y venoit de bien meilleur bled que dans ceux où les fourneaux, après avoir brûlé entierement, étoient totalement convertis dans des monceaux de cendres. En général, les monceaux où les cendres ſont blanches après le brulis, ſont d'une moindre valeur, & ordinairement d'une moindre groſſeur. Cela dénote plus de vitrification que de calcination. A meſure que les cendres ſont jaunâtres, brunes ou noirâtres, qui eſt le dégré de leur perfection, elles ſont meilleures, & les monceaux communément plus gros. Selon ces differentes

nuances de couleur, elles tiennent plus de la calcination que de la vitrification. Je me ſuis étendu ſur ces differentes opérations du feu, parce qu'elles ſont fort intereſſantes pour les défrichemens, & que perſonne ne les a juſqu'ici ſuffiſamment détaillées, faute de l'experience néceſſaire.

J'obſerverai à cette occaſion, que l'on ne doit point faire écobuer les Cantons de landes & bruieres où le feu a paſſé depuis peu, parce que les gazons dépourvus de leur chevelure ne bruleroient pas, comme je l'ai éprouvé. Il faut attendre que cette lande & bruiere ſoit repouſſée ſuffiſamment, ce qui n'arrive ordinairement qu'au bout d'environ deux ans: ainſi, la dangereuſe coutume qu'ont les Pâtres, dans la plûpart des endroits, de mettre communément le feu dans les landes & bruieres au Printems, ſous prétexte de faire venir de l'herbe pour leurs beſtiaux, eſt fort contraire à cette maniere de défricher, qu'elle retarde & empêche même quelquefois tout à fait, lorſque ces incendies ſont trop fréquentes. Ce n'eſt pas là le ſeul mauvais effet de ce pernicieux uſage des Pâtres, qui

devroit être aboli depuis long-tems, il en produit ſouvent de bien plus fâcheux; l'on prendra toutes les meſures convenables pour en préſerver ſon terrein.

Dans les Provinces & Païs où il n'y a point de ſillons, & où l'on laboure en planches, ou tout à fait à plat, pour ſemer enſuite avec la herſe, je conſeille de ſemer cependant la premiere année le défrichement en ſillons avec une charrue à deux oreilles, de la maniere ci-devant marquée, ſauf à ſe conformer dans la ſuite à l'uſage des lieux. Je donne cet avis pour le mieux: on ſe trouvera bien de le ſuivre, l'on épargnera la plus grande partie des frais du labourage, les cendres s'évaporeront moins, & elles conſerveront davantage leur qualité. Si malgré ces raiſons, l'on veut abſolument ſuivre, dès cette premiere année, la pratique de ces Provinces & Païs; dans ce cas-là, aux environs de la Saint Jean, auſſi-tôt que les fourneaux seront refroidis, l'on commencera d'en faire regaler les cendres de la façon que j'ai déjà expliquée, ſans en laiſſer dans les places où étoient les

monceaux. Immédiatement ensuite l'on donnera au terrein, avec les précautions ci-devant marquées pour les sillons, un tour de charrue fort léger pour enterrer les cendres. On n'en fera regaler chaque jour qu'autant que chaque charrue en pourra recouvrir pendant la même journée; quelques jours après ce premier tour de charrue l'on en donnera un second plus profond, du même sens, & l'on continuera ainsi successivement, en mordant plus avant dans la terre, jusqu'à la profondeur convenable, d'en donner deux autres de l'autre sens, c'est à-dire en traversant les premiers; après quoi, par un cinquiéme labour, on remettra les rayons ainsi qu'ils étoient d'abord. Entre ces cinq tours, l'on hersera plusieurs fois, avec des herses d'une pesanteur proportionnée à la force de la terre; & s'il se trouve de grosses mottes que la herse n'ait pu casser, on les fera briser avec des tranches par des femmes & des enfans, étant nécessaire de pulveriser le plus qu'il sera possible la terre. Je dis le plus qu'il sera possible, parce que cette premiere année, l'on ne sauroit en venir par-

faitement à bout.

Les mêmes femmes & enfans épierreront auſſi à meſure le terrein, s'il en eſt beſoin. Chaque labour faiſant ſortir ſucceſſivement les pierres ſur la ſuperficie, on leur fera ſeulement ôter, ainſi que je l'ai dit, celles plus groſſes que le poing. Chaque femme & enfant ſera pourvu à cet effet, d'un panier proportionné à ſa force; les plus foibles mettront les pierres dans les paniers, les plus forts iront les vuider ſur les tas qu'on en formera d'eſpace en eſpace; une ou pluſieurs charretes viendront enſuite chercher ces pierres pour les voiturer où l'on en aura beſoin, & ſi l'on n'en avoit point affaire, on les mettra dans des trous qu'on fera ſur le terrein même, & qu'on recouvrira de terre ſuffiſamment pour le paſſage libre de la charrue, comme je l'ai expliqué ci-devant. S'il ſe trouvoit des pierres trop groſſes pour que les femmes & enfans puſſent les porter, les Charretiers les prendront eux-mêmes en paſſant, & dans le cas où il s'en rencontreroit ſous terre de ſi énormes que les hommes ne puſſent les remuer ou les charger, alors on les

leur fera briſer avec des maſſues & autres outils de fer néceſſaires, ou même éclater avec de la poudre à canon, ſi ce ſont de très-groſſes roches; rien ne devant arrêter dans le cours de cette entrepriſe. La même choſe aura lieu pour les terres ſemées en ſillons, dont j'ai parlé ci-devant.

Le tems de ſemer le défrichement, cette premiere année, ſera toujours, par les raiſons que j'ai déduites, quinze jours après celui où l'on ſeme ordinairement dans le Païs, les bleds de la même eſpece. Quelques jours auparavant, l'on y donnera encore un tour de charrue; après quoi, par un tems convenable, l'on ſemera le bled, froment ou ſeigle, à demi-ſemence, ainſi que je l'ai dit plus haut, & l'on enterrera enſuite ce grain, ſoit avec la charrue, s'il en eſt beſoin, ſoit avec la herſe. L'on tracera auſſitôt ſur ce terrein, dans les endroits où il ſera néceſſaire, des rigoles de la façon que j'ai marquée, pour en tirer l'eau pendant l'hyver, & on les perfectionnera. S'il reſte quelques mottes trop groſſes dans le champ, on les fera briſer par les mêmes femmes

& enfans. Ce défrichement étant ainſi ſemé, il n'y aura plus rien à y faire juſqu'à la recolte.

Après avoir expliqué les differentes façons de ſemer avec des harnois les défrichemens, il eſt néceſſaire que je parle des terres qu'il faut ſemer toujours en ſillons, & de celles qu'il eſt plus à propos de mettre en planches, ou de ſemer tout à plat avec la herſe. Cette diſcuſſion préliminaire auroit dû être placée plutôt; je ne l'ai point encore agitée pour ne pas interrompre le fil des differentes opérations de ces défrichemens. Certainement ſi toutes choſes étoient égales, je préfererois aux ſillons, la façon de ſemer les terres en planches ou tout-à-fait à plat avec la herſe. Les ſemailles avec la herſe ont deux avantages : le premier eſt d'y gagner un tour de charue; mais le ſecond eſt bien plus eſſentiel. Cette opération intereſſante, demande un tems fait exprès, la pluie & le vent y ſont preſque également contraires, un grand calme & du brouillard point trop épais conviennent le mieux. La terre ne doit être ni trop ſeche ni trop mouillée. Quand

on ſeme dans ces heureux inſtans, le bled germe & léve preſque tout de ſuite, ainſi que je l'ai ſouvent éprouvé. La herſe met à portée de profiter de ces momens précieux. Chaque paire de bœufs ou chaque cheval en conduit alors une, qui recouvre tant de grain que les ſemailles peuvent ſe faire quelquefois dans un ſeul jour favorable, ſi le domaine n'eſt pas bien grand.

Les ſemailles qu'il faut faire néceſſairement avec la charrue dans les terres qu'on met en ſillons, ſont bien plus longues; elles durent ſouvent deux ſemaines dans les domaines d'une certaine étendue, parce que la charrue demande plus de bœufs ou de chevaux que la herſe, ne va pas ſi vîte, & ne recouvre pas à beaucoup près autant de grain; l'on ne peut profiter auſſi aiſément du tems convenable, à moins qu'il ne ſoit aſſez long, tel eſt l'inconvénient des ſillons. Ce n'eſt point cependant cela qui doit décider, non plus que la qualité de la ſuperficie de la terre graſſe ou maigre, ſabloneuſe ou forte; c'eſt le fond qu'il faut faire ſonder en différens endroits, à quinze ou vingt pieds de profondeur, ſoit

par des trous, ou pour moins de frais, avec la ſonde dont j'ai parlé.

Il y a des terres qui demandent d'être miſes en ſillons, & d'autres en planches, ou tout à fait à plat. Toutes celles où l'on trouve à quelques pieds de profondeur un lit d'argile, de glaiſe ou d'autre terre graſſe & compacte, qui garde l'eau, ſans qu'elle paſſe ou filtre au travers, exigent des ſillons, pour en égouter cette eau, qui ne pouvant pénétrer deſſous aſſez avant pour s'y perdre, les rend trop humides, reflue ſouvent en hyver ſur la ſuperficie & y ſéjourne, ſur-tout dans les années pluvieuſes. Telle eſt la qualité de la plus grande partie des fonds, en Anjou, au Maine, en Tourraine & dans diverſes autres Provinces & Païs, qui ſont en ſillons, & où j'ai fait ſonder en différens endroits. Il ſeroit imprudent d'y détruire cette pratique, l'eau feroit alors plus de tort, & les récoltes ſeroient moindres.

J'obſerverai au ſujet des ſillons, que la plûpart des Laboureurs les font indifféremment d'un ſens ou de l'autre, ſelon leur routine ou leur caprice. La direction des ſillons n'eſt

cependant point indifférente. Lorſqu'il n'y a pas d'empêchement, c'eſt-à-dire, dans un terrein uni, il eſt eſſentiel de les aligner toujours du Septentrion au Midi, & non de l'Orient à l'Occident. Ceux qui ſont dans cette ſeconde diſpoſition, ne préſentent en hyver, qu'un côté au Soleil, qui le dégéle du moins en partie aux environs de Midi: la nuit ſuivante, ce même côté regéle, le Soleil le dégéle encore quand il reparoît; cette opération du Soleil ſouvent rëitérée, met le bled, pour ainſi dire, entre deux glaces, & le fait périr la plûpart; de façon que dans le haut tems, il ne s'en trouve preſque plus de ce même côté des ſillons; ce qui diminue la récolte de près de la moitié. Ceux qui ſont alignés du Septentrion au Midi ne courent pas le même riſque, ils ne préſentent que leurs pointes au Soleil, leurs côtés n'eſſuyant ſes rayons qu'obliquement, n'en ſont pas échauffés, & dégélés de même; le bled y eſt toujours égal, & la récolte meilleure. J'ai fait diriger de cette façon dans les endroits où il n'y avoit pas d'empêchement, tous les ſillons de mes terres diſpoſés diffé-

remment. Je m'en ſuis très-bien trouvé. L'on en uſera ainſi pour les défrichemens, même dans ceux qu'on ſémera en planches; quoique cette obſervation n'y ſoit pas, à beaucoup près, d'auſſi grande conſéquence. Elle devient inutile dans les montagnes & coteaux, cette poſition y forme empêchement. Il faut bien ſe garder d'y faire les ſillons du haut en bas, la pluie dégraderoit la terre & en entraineroit dans la vallée tous les engrais. L'on doit dans ces terreins, pratiquer les ſillons en travers des pentes, non-ſeulement pour éviter l'inconvénient ci-deſſus; mais encore pour la facilité des harnois de labourage, qui ne fatigueront pas tant. L'on y fera dans les endroits néceſſaires, quelques rigoles traverſantes les ſillons, non en ligne directe, mais en zigzag, pour éviter le ravage de l'eau, ſi elle y rouloit trop rapidement. Les terres qu'il convient de mettre en planches ou de labourer tout à fait à plat, ſont celles où l'on trouve, à quelques pieds de profondeur, des Carrierres ou un lit ſuffiſamment épais de pierres, de tuffes, de ſable, & de toutes autres eſpéces

de terres point compactes, au travers desquelles l'eau filtre aisément. Il seroit inutile de faire des sillons dans cette espéce de terrein. Tel est celui des environs de Paris & de diverses Provinces & Païs, qui sont labourés en planches ou tout à fait à plat, & où j'ai fait sonder en différens endroits. Ceux dans lesquels l'eau passe le plus vîte, doivent être à plat, & ceux où elle filtre plus lentement, en planches.

Voilà l'origine des terres labourées en sillons, en planches & à plat. Tels sont les motifs qui ont déterminé nos anciens; ils sont sages & pris dans la nature de la chose même. Ce n'a point été l'effet du hazard ou de la routine, comme bien des gens se l'imaginent. Je ne dis pas que cette étude de l'intérieur de la terre ait été constamment suivie par tout, & qu'il n'y ait bien des cantons où l'une de ces façons de labourer a lieu, pendant que ce devroit être l'autre. Souvent dans le milieu d'un Païs & même d'un Domaine, où l'on suit une pratique avec raison, il s'y trouve enclavé des fonds qui en exigeroient une différente; mais ce détail suffira

à tout le monde & dans tous les Païs, pour ſavoir de quelle façon il faudra labourer les défrichemens, & connoître au moyen de la ſonde, ſi celle qu'on ſuit dans le Canton, eſt la plus convenable pour l'eſpéce du terrein.

Quant aux petits Propriétaires & Fermiers, qui ont peu de terres & les labourent avec les bras, ſoit en ſe ſervant du pic ou de la tranche, ſoit en y employant la péle, la bêche ou autre outil, lorſqu'ils auront défriché de la maniere ci-devant marquée un morçeau de terrein, & qu'ils voudront le ſemer de l'une des façons que je viens de rapporter, ils ne manqueront pas, en le travaillant, de bien mêler la cendre avec la terre, dont ils ôteront toutes les pierres & racines. Ce ſeront eux qui recueilleront proportionnellement le plus de bled, dès la premiere année, les fonds ſe remuant infiniment mieux avec les bras, qu'avec la charrue. Si l'on pouvoit cultiver ainſi toutes les terres, elles produiroient beaucoup davantage.

Je ne dis rien du choix & de la préparation des ſemences, parce que ce

ſont des choſes connues de tout le monde : je recommande ſeulement d'y donner la plus grande attention, & de n'y rien épargner.

A l'égard de l'eſpéce de bled qu'on ſémera d'abord la premiere année dans le défrichement, cela dépendra de la qualité de la terre ; celle qui ſera tout à fait graſſe portera du froment ; celle qui ne le ſera pas tant, produira du méteil, c'eſt-à-dire, un mélange de ſeigle & de froment, plus ou moins fort de l'un ou de l'autre grain, en raiſon du dégré de graiſſe de la terre ; celle qui ſe trouvera de moindre qualité & ne ſera point graſſe, ou que très-peu, rapportera du ſeigle ; l'on en jugera ſur le terrein même après l'opération du brulis. En général à moins que la terre ne ſoit excellente ou de cette ſorte de ſable gras, tel que l'on en voit dans la vallée de Beaufort en Anjou, & dans quelqu'autres Païs, lequel malgré ſon nom de ſable, eſt le meilleur de tous les fonds, pour le froment & autres productions.

Je conſeille de ſemer toujours par préférence cette premiere fois, du ſeigle. L'on ſera du moins certain

qu'il réuſſira. L'année ſuivante l'on connoîtra mieux par ſa production & les labours, la portée & la qualité de cette terre, l'on ſera alors bien plus en état de prendre ſans riſque un parti déciſif. J'en ai uſé ainſi dans mes défrichemens. J'ai éprouvé auſſi, que le ſeigle réuſſit communément beaucoup mieux que le froment, dans l'eſpece de terres légeres & ſabloneuſes, dont je traite préſentement. Lorſqu'elles ſont dans la ſuite bonnifiées à un certain point, elles deviennent propres à porter du méteil, & après cela du froment; mais quand elles ne produiroient toujours que du ſeigle, cela ne feroit pas une grande différence pour le profit, ainſi que je l'ai dit ci-devant.

Je viens à la récolte du défrichement, ſemé en ſillons avec la charrue; elle ſe fera toujours par la raiſon que j'ai dite, environ quinze jours avant celle des autres bleds de même eſpece du canton, ce qui procurera deux avantages : le premier, de donner du tems d'avance pour les labours; le ſecond, de trouver des journaliers bien plus aiſément & à meilleur marché pour ſcier ou couper

le

le bled : méthode que je préférerai toujours à la métive, c'eſt-à-dire, à la façon de donner ſon bled à couper & à battre à des hommes, qui en prennent pour leur ſalaire & nourriture une partie ; ainſi qu'on le pratique en Anjou, où on leur donne le ſeptiéme du bled. La même choſe eſt d'uſage dans le Maine, la Touraine, le Poitou, partie de la Bretagne & autres Provinces circonvoiſines. Il y a même des endroits où la portion de ces métiviers eſt plus forte.

J'ai abandonné cette pratique, ayant reconnu par une expérience de pluſieurs années, qu'il y a beaucoup de profit à tous égards, à faire couper ſon bled par des Journaliers à prix d'argent. Je donne alors douze ſols par jour aux hommes, & dix ſols aux femmes en état d'y travailler. J'y emploie auſſi pour un prix proportionné les enfans aſſez forts. Les mêmes hommes peuvent, ſi l'on veut, battre le bled tout de ſuite, comme c'eſt la coutume du Païs d'Anjou ; mais lorſqu'on a des granges aſſez vaſtes, il eſt plus avantageux de remettre cette beſogne à l'hyver, par pluſieurs raiſons généralement

connues. C'eſt le parti que j'ai pris & que je conſeille à tous ceux qui auront des granges ſuffiſantes de ſuivre. Quand même les Journaliers couteroient plus cher dans un autre Païs, ſoit qu'on les paye partie en argent & partie en nourriture, ſoit qu'on ne leur donne que de l'argent, ce qui eſt plus commode, l'on ſe trouvera toujours mieux de s'en ſervir que des métiviers.

Ceux-ci ont grand ſoin pour leur profit particulier, de ſe mettre en petit nombre, lorſqu'ils font leur marché; comme ce nombre ne peut plus s'augmenter, cela rend leur beſogne longue; s'il arrive des pluies pendant ce tems-là, le bled germe dehors, à la grande perte du Propriétaire ou Fermier, qui, à moins de pluie continuelle, n'eſt point expoſé à cet accident, lorſqu'il emploie des Journaliers, parce qu'il peut en mettre d'abord la quantité qu'il juge néceſſaire, & l'augmenter enſuite dans les cas preſſans. Il ſaiſit le premier beau tems, pour faire faire diligemment ſon ouvrage: pourvu qu'il y veille, ſon bled eſt mieux coupé par ces gens-là, qui n'ont pas le même in-

terêt que les autres à passer par-dessus le moindre pour gagner davantage, & il est ramassé bien plus promtement.

Les pauvres Païsans des endroits où les métives ont lieu, ne doivent pas craindre que ce changement dans la façon des récoltes leur nuise ; bien loin de leur porter aucun préjudice, il leur deviendra utile : plus ils sont pauvres, plus l'on doit veiller à leurs interêts, & tâcher de leur procurer par le travail non seulement une subsistance honnête, mais encore de l'aisance. Ce seront toujours eux qui couperont & battront les bleds comme auparavant ; leur femmes & leurs enfans déjà forts aideront à scier ces grains. On les emploie très-rarement dans les endroits dont je parle à cét ouvrage, à cause de la jalousie & mésintelligence ordinaire des métiviers, qui mettent ces femmes & enfans dans le cas de n'avoir presque rien à faire pendant l'été, & de perdre le tems précieux de la moisson, à glanner de côté & d'autre ; chose qui doit être uniquement réservée pour l'espéce de pauvres réduits à la charité publique, c'est-à-dire pour ceux

hors d'état de travailler.

Il réſultera encore de cet arrangement, un avantage très-conſidérable pour ces Païſans, en ce que les Propriétaires ou Fermiers, ſe trouvant plus à leur aiſe, parce que leur récolte aura été ramaſſée ſans perte, ils feront en état d'employer toute l'année, des Journaliers à différens ouvrages, ce qu'ils ne pourroient faire s'ils étoient mal dans leurs affaires, comme il leur arriveroit ſouvent en ſe ſervant de métiviers, dans les années pluvieuſes, où partie de leur bled ſeroit gâtée. Il y a une connexité entre les gros Propriétaires qui font valoir, leſqnels je place ici avec les bons Fermiers d'une part, & les pauvres Païſans ou Journaliers d'autre part; laquelle connexité fait que la ſubſiſtance de ceux-ci, dépend de l'aiſance de ceux-là. Il ne faut qu'avoir demeuré dans les Provinces de l'intérieur du Royaume, pour être convaincu de cette vérité: l'équilibre doit être ſoigneuſement maintenu entre eux; le bonheur des campagnes en dépend; dès que la balance panchera d'un côté ou de l'autre, tout ira mal. Cette diſſertation ſur les mé-

tives, m'a paru néceſſaire, parce qu'il eſt fort intereſſant pour le bien général, & celui des Habitans de chaque Province en particulier, que les grains ſoient ramaſſés avec le plus de diligence & le moins de perte poſſible.

Cet objet mérite une grande attention : quand le bled eſt à bon marché, les métiviers ſont les renchéris, & en laiſſent beaucoup perdre ; c'eſt bien pis dans les années de cherté. J'ai vu pluſieurs fois de ces métiviers, refuſer alors de couper des bleds, quoiqu'ils s'y fuſſent engagés auparavant ; engagement qu'on ne pouvoit leur faire tenir, même par les voies de la Juſtice, attendu qu'ils n'avoient pas de quoi répondre des frais. Leur raiſon étoit, qu'ils ne jugeoient pas ces bleds aſſez beaux pour y pouvoir gagner autant qu'ils auroient voulu. Les Propriétaires ou Fermiers ayant compté ſur ces gens-là, & ne s'étant point précautionné d'avance pour avoir des Journaliers, ne pouvoient ſouvent en trouver à tems ou ſuffiſamment ; de façon que leurs bleds étoient perdus, du moins pour la plus grande partie, ce qui augmentoit en-

core la famine dans le Païs. Combien de bled ne ſe perd-t-il pas dans le Royaume de cette façon! Il importe également à tous de concourir pour réprimer cet abus, qui cauſe un dommage conſidérable, & d'autant plus fâcheux que perſonne n'en profite.

Je reviens aux Journaliers emploiés à la récolte du défrichement; ils pourront cette premiere année, couper le bled, ſoit froment ou ſeigle, à chaume ſperdu, c'eſt-à-dire le plus près de terre qu'il y aura moyen. C'eſt-là le mieux pour ne point perdre de tems: cela épargnera d'ailleurs les frais de faire faucher le chaume, qui dans ce commencement eſt de peu de valeur. Si cependant on en laiſſe, on pourra le bruler s'il ſe trouve aſſez épais pour que le feu y prenne. Dans le cas où l'on en auroit abſolument beſoin pour des litieres, car il ne peut ſervir à nul autre uſage, on le fera couper ou arracher diligemment par des gens qui ſuivront les moiſſonneurs, s'agiſſant de labourer promtement. Auſſi-tôt que le terrein ſera vuide, l'on y donnera un premier tour de charrue léger pour enterrer

les racines du chaume.

Quelques jours après, il en faudra un second du même sens, & avec la même charrue, qu'on enfoncera un peu davantage; ensuite l'on en donnera toujours en enfonçant jusqu'à la profondeur convenable, deux autres de l'autre sens, c'est-à-dire en traversant les premiers; après quoi par un cinquiéme labour, l'on remettra les rayons du même sens qu'ils étoient d'abord. Entre ces cinq labours qui se feront avec la charrue à une oreille, & les précautions marquées plus haut au sujet des pierres & racines, l'on passera plusieurs fois la herse sur le terrein, ainsi que je l'ai déja dit; tous ces tours de charrue & de herse ameubliront la terre & la mêleront également avec les cendres. Si ce terrein doit demeurer en sillons, cela suffira jusqu'au sixiéme labour, qu'on lui donnera quelques jours avant de l'ensemencer, & qui sera suivi du dernier, qui se fera avec la charrue à deux oreilles pour enterrer le bled; mais s'il doit être semé en planches ou tout à fait à plat, l'on se conformera à ce que j'ai détaillé à ce sujet, en parlant des terres culti-

vées de cette façon. De quelque maniere qu'un défrichement labouré avec la charrue ſoit enſemencé, il ne faudra pas, à beaucoup près, autant de monde pour l'émotter cette année, qu'il en avoit été beſoin la précédente. A l'égard de la quantité de ſemence, l'on en mettra un peu plus que la premiere année, c'eſt-à-dire, environ un tiers moins qu'on n'en emploie ordinairement dans le Païs pour ſemer, dans la même eſpece de grain, une ſemblable étendue de terre.

Quant aux morceaux de terrein travaillés avec les bras, dont j'ai fait mention, comme ils acquierent bien vîte un plus grand dégré de perfection que les autres, & qu'ils le conſervent très-long-tems, on les cultivera toujours dans la ſuite dans le même goût qu'au commencement, & l'on y menera de tems en tems des engrais; car je préſume qu'on ne leur fera porter que du bled, des légumes, ou autres productions les plus cheres, auſquelles ils deviennent communément propres. Ce ſeroit dommage de les mettre en bois.

En parlant de l'enſemencement des

bleds, dans le défrichement labouré avec la charrue, je n'ai point dit d'y voiturer de fumier, parce qu'il n'en a pas besoin. Si on veut le semer dans la suite en bois, opération qui ne doit se faire qu'au bout d'un certain tems, c'est-à-dire, après qu'on aura épuisé le fond en grain; cet épuisement, loin de lui faire tort, le rendra au contraire bien plus propre à produire du bois, que si l'on y en semoit d'abord; chose que je ne conseillerai jamais. La terre n'étant point encore alors suffisamment ameublie, elle ne le devient que par la culture des bleds continuée durant quelques années. L'on aura soin, pendant ce tems-là, de bien façonner cette terre, ainsi que je l'ai expliqué, pour en retirer tout le plus qu'on pourra, tant en bled, soit froment, méteil ou seigle, qu'en autres grains. La moindre rapportera trois ans de suite, & l'autre quatre ou cinq ans, quelquefois même plus longtems.

La premiere recolte ne sera pas la meilleure; elle sera souvent médiocre, le terrein n'étant pas encore suffisamment en guéret; elle suffira cependant pour dédommager de la to-

talité, ou du moins de la plus grande partie des frais du défrichement. La ſeconde ſe trouvera beaucoup plus abondante, & ſera toute, ou preſque toute, en pur profit. La troiſiéme ſera encore bonne, ainſi que les ſuivantes, ſi le fond a la force d'en ſupporter plus longtems; l'on pourra même, la derniere année, y ſemer avec le bled, du gland, des chataignes, de la faiſne, & autres bois propres à la qualité du fond. A la recolte, l'on coupera ce bled aſſez haut, pour ne pas offenſer le jeune plan. Bien des gens ſément ainſi du bled avec du bois, prétendant que l'un n'empêche pas l'autre de venir.

J'en ai fait l'épreuve: j'ai trouvé que le bled attiroit les beſtiaux en dommage, & leur faiſoit ſouvent ſauter les foſſés de clôture, & brouter le jeune plan de bois, à moins qu'on n'eût une attention extrême à le garder. D'un autre côté, comme l'on étoit obligé lors de la recolte, de couper ce bled aſſez haut, par la raiſon que je viens de marquer, les épis les plus courts reſtoient, & il s'en égrenoit encore beaucoup d'autres ſur le terrein. Ce grain ne manquoit pas

d'y lever successivement. Il dégénéroit ensuite en herbe, qui tiroit les sucs de la terre, faisoit grand tort au plan, & avoit le même inconvénient d'attirer les bestiaux, surtout au printems, où les prés sont défendus, & où il y a peu de pâtures. Après m'être donné bien des soins pour détruire toutes les semences d'herbes, j'avois le chagrin de les voir renaître, au grand détriment de mon semis de bois. Le parti que j'ai pris, & que je conseille à tout le monde de suivre pour le plus sûr, a été de semer le terrein en bled, le nombre d'années que j'ai marqué c'est-à-dire, suivant sa force. Après la derniere recolte, j'ai fait faire les labours aussi soigneusement qu'à l'ordinaire, & dans la même quantité que si j'avois voulu y remettre du bled; mais aulieu de cela, j'y ai semé, dans la saison convenable, du bois tout seul, qui a été recouvert par la herse dans les endroits secs, & par la charrue dans ceux trop humides, qu'on a laissés en sillons. Les semis que j'ai faits de cette façon, ont beaucoup mieux réussi & sont venus plus promtement que les autres; les bestiaux

n'y ont cauſé aucun tort, attendu qu'il n'y a point d'herbe. Il ſe paſſera encore bien des années avant qu'elle y repouſſe, l'action du feu la détruiſant pour très-longtems. Ces ſemis, qui ont été récepés au bout de trois, quatre & cinq ans, proportionnellement à leur vigueur, ſeront alors hors de danger; c'eſt un plaiſir de les voir à préſent. Il y a de différentes eſpeces de bois, ſelon les différentes qualités de chaque terrein; je ne les ai point fait biner, ni labourer la ſeconde & la troiſiéme année, comme c'eſt l'uſage; cette dépenſe auroit été inutile & peut-être même nuiſible à leurs racines.

La terre qui a été défrichée par l'opération du feu & cultivée enſuite, comme je viens de l'expliquer, ſe met pour du tems ſi parfaitement en guéret, & acquiert une propriété ſi favorable, que le bois y proſpere à ſouhait. Après avoir pratiqué pluſieurs autres façons d'en ſemer, tant avec la charrue qu'avec la tranche, la bêche & autres outils, j'ai reconnu que celle-ci étoit la meilleure, la plus ſure & la plus promte. Les bois ſémés de cette maniere, devancent mê-

me en peu d'années, ceux qui ont été plantés ailleurs en même tems & à grands frais, de plants enracinés déja forts, & qu'on a eu soin de biner & de labourer souvent; ils sont toujours plus beaux que ces derniers, deviennent plus hauts, plus droits & d'une plus belle écorce. Tous les défrichemens qu'on mettra de cette façon en bois réussiront également: on n'y doit cependant employer, à moins de raisons particulieres, que les moindres fonds, le bled méritant sans contredit la préférence.

Conséquemment à ce motif, si l'on destine le défrichement labouré avec la charrue, à porter toujours du bled, soit froment, méteil, seigle ou autres grains, & que la terre ne se trouve pas d'un dégré de bonté suffisant ou convenablement engraissée par une grande quantité de cendres, je conseille, pour le mieux, d'y mettre dès la seconde année du fumier, avant de l'ensemencer de la façon marquée plus haut. Il n'en faudra que médiocrement, c'est-à-dire, à peu près autant qu'on en emploie communément sur une pareille étendue de terrein dans le canton. Mais où prendre,

m'objectera-t-on, ce fumier ? on n'en à déjà pas assez le plus souvent pour engraisser les terres anciennement en valeur, & il ne faut pas ameliorer ce défrichement à leurs dépens. Je vais lever cette difficulté, & donner les moyens d'en trouver : Ils consistent dans les différentes façons de composer chaque année les fumiers artificiels, dont j'ai parlé ci-devant. Je commence par la plus facile.

Dans tous les Païs, quelque tems avant l'Hyver, & en Anjou, vers le 15. Novembre, l'on fera bien nettoyer toutes les basses-cours, avant-cours & issues de sa maison ; on aura soin de les faire unir & creuser un peu s'il le faut, jusqu'à ce qu'elles se trouvent environ un pied au-dessous du niveau du rez de chaussée des bâtimens ; ensuite, si l'on posséde quelque lande, l'on y enverra chercher de la bruyere qu'on aura fait faucher d'avance ou que l'on coupera à mesure ; l'on en mettra une couche d'environ deux pouces d'épaisseur, sur toute la superficie de ces basses-cours, avant-cours & issues. Si l'on n'a point de landes d'où l'on puisse tirer de la bruyere, l'on

ſe ſervira, pour la remplacer, de chaume ou de paille de ſeigle, dont il ſuffira de faire la couche moitié moins épaiſſe; l'on fera lever en même tems à proximité de la maiſon, ſoit dans un friche, ſoit dans les chaintres, autour des champs, dans les haies, dans les bois, ou dans quelque endroit inculte, des gazons ou de la terre du deſſus, à ſix pouces d'épaiſſeur. L'on fera charroyer tout de ſuite ces gazons & terres, dans les baſſes-cours, avant-cours & iſſues, où on les répandra ſur la couche de bruyere, de chaume ou de paille de ſeigle, également à ſix pouces d'épaiſſeur par tout. Si le terrein qu'on défriche n'eſt pas aſſez à portée de la maiſon, & ſi elle ſe trouve ſituée de façon qu'il n'y ait point non plus à ſa proximité d'autre terrein inculte, n'y aucune chaintre, haie ou bois, il ne faudra pas héſiter, dans ce cas-là, à faire enlever de la terre de la ſuperficie de quelque champ voiſin, juſqu'à ſix pouces de profondeur; on la prendra de préférence dans les endroits les plus élevés, s'il s'en rencontre de tels, afin de rendre ce champ plus uni; on voiturera cette terre ſur la couche

de litiere en queſtion, & on l'y mettra de la même épaiſſeur de ſix pouces, que je viens de marquer.

On laiſſera cette couche de litiere & de gazon ou terre, pendant environ 15. jours ſur la place, où l'on jettera à meſure toutes les balayures & immondices de la cuiſine & de la maiſon, afin de ne rien perdre & de faire fumier de tout. L'humidité de cette ſaiſon, les hommes, les beſtiaux & les voitures qui paſſeront deſſus cette couche, contribueront beaucoup à la pourrir. Pour achever d'y réuſſir, lorſqu'il ſurviendra de la pluie, l'on ſortira ſucceſſivement des écuries & des étables, généralement tous les beſtiaux, & à coups de fouet on les fera troter quelque tems dans les baſſes cours, avant-cours & iſſues, ſur ce terrein rapporté. Il ſe tournera bientôt en une ſorte de groſſe boue mêlée de litiere; enſuite, c'eſt-à-dire, à l'expiration des quinze jours ou à peu près, l'on fera curer avec des pics, fourches de fer & péles de bois, toutes ces baſſes-cours, avant-cours & iſſues. Si l'eſpéce de fumier qu'on y trouvera eſt trop liquide, ce qui arrive ſouvent dans

dans les tems pluvieux, on le laiſſera égouter par petits tas, ſur le terrein même; après quoi on le voiturera, avec des civieres ou tombereaux, dans un trou ou forme à fumier ſuffiſamment grand, & creuſé exprès pour cela dans un coin de la baſſe-cour, ou dans les environs à proximité. Il eſt néceſſaire que ce trou ſoit dans un endroit ſec, car il ne faut jamais mettre aucun fumier dans l'eau, qui le dégraiſſeroit, en abſorberoit la chaleur & en diſſoudroit les ſels; elle en diminueroit même conſidérablement le volume, ſi elle s'écouloit ailleurs. A meſure que l'on mettra ce fumier artificiel dans le trou ou forme en queſtion, on y mêlera la moitié autant de fumier des écuries & des différentes étables, c'eſt-à-dire, une voiture de celui-ci avec deux de celui-là; on répandra dès le lendemain de la litiere & du gazon ou de la terre ſur ces baſſes-cours, avant-cours & iſſues, de la même façon & épaiſſeur ci-deſſus marquée, pour être levée, mêlée & dépoſée également dans la forme au bout d'environ quinze jours, en continuant ainſi pendant tout l'hyver & une partie du printems,

l'on fera deux levées par mois de ce fumier artificiel.

Ce travail ne sera pas couteux: tout le monde peut y être employé, jusqu'aux femmes & aux enfans; il tombe d'ailleurs dans une saison où l'on a peu de chose à faire. Le haut tems arrivé on pourra toujours le continuer; mais alors, attendu la sécheresse, les couches ne se pourrissent pas à beaucoup près aussi promtement, & l'on ne sauroit quelquefois les lever qu'au bout de deux ou trois mois. L'on aura soin de mettre à part ces dernieres levées, par la raison que j'expliquerai ci-après.

Telle est la maniere de tripler son fumier, par le moyen de ce fumier artificiel, avec lequel on le mêle. Avant de s'en servir il faut qu'il reste environ six mois dans la forme pour s'y mûrir, & qu'on ait attention de l'arroser quelquefois lors des sécheresses. Pendant cet intervalle, il s'échauffe, fermente & acquiert une qualité excellente; il y a même beaucoup de terrein où ce fumier mêlangé convient mieux, que le fumier pur des écuries & des étables; il est plus doux, moins brulant &

dure davantage dans la terre. Quant à celui des dernieres levées que j'ai dit de mettre à part, comme il n'aura pas assez séjourné dans la forme pour s'y bonifier suffisamment avant la sémerie des bleds, on le conservera pour l'employer à la premiere occasion l'année suivante, & l'on aura lieu d'en être content. Si l'on pouvoit garder cette sorte de fumier deux ans, il n'en deviendroit que meilleur. Il est très-aisé à faire & propre pour toutes sortes de terres. Les Fermiers qui n'auront point de basse-cour exécuteront la même chose dans leur cour, & les pauvres Paysans qui n'ont ni cour ni basse-cour, la pratiqueront devant leurs chaumieres & dans ses issues.

Voici une seconde façon de se procurer un très-bon engrais d'une espéce différente.

En parlant du fumier artificiel, dont je viens de donner la recette, j'ai dit que le haut tems arrivé, l'on ne pourroit plus en faire, attendu la sécheresse, qu'une bien moindre quantité jusques vers l'arriere saison. Il faut y suppléer : puisque l'eau nous manque, ayons recours au feu. Pour

cet effet vers le commencement ou le milieu d'Avril, pendant le premier hâle qui ſurviendra, l'on fera lever avec l'écobue en différens endroits incultes, les plus à portée du défrichement qu'on veut ſemer pour la ſeconde année, des gazons à peu près de la même grandeur & épaiſſeur ſpécifiée à l'article de l'opération du brulis. On les laiſſera ſécher ſur les lieux, mais pas autant que je l'ai demandé pour cette opération. On en formera enſuite dans les mêmes endroits des tas ronds, d'environ dix pieds de haut, tels que ceux du défrichement, & l'on y pratiquera ſemblablement une eſpéce de petite cheminée.

En faiſant ces tas, on mettra dans le milieu quelque peu de bois ſec, & à défaut, de la bruyere, du chaume ou de la paille; ces matieres combuſtibles ſont néceſſaires dans leur intérieur, attendu que ſans cela, le feu n'y prendroit pas, les gazons n'étant point aſſez ſecs. Ils ne doivent pas l'être tout à fait, parce qu'il faut que ces ſortes de tas, différens en cela de ceux du défrichement, brulent très-lentement, afin de ne pas trop cuire

la terre, de donner plus de cendres & de les rendre d'une meilleure qualité. Ces tas étant ainſi achevés, on y mettra le feu. Pour l'entretenir dans la ſuite, on chargera quelques Domeſtiques ou Journaliers de paſſer tous les jours, en allant ou revenant de leur ouvrage, devant ces fourneaux & de s'y arrêter quelques inſtans. Ils les attiſeront & y remettront à meſure qu'il en ſera beſoin, de nouveaux gazons qu'ils auront levés d'avance dans le voiſinage, ſoit avec leur péle, ſoit avec leur tranche ou autre outil, & qu'ils auront laiſſé ſécher un peu. Ces fourneaux une fois échauffés & gouvernés après cela de cette façon. bruleront toujours, quelque pluie qui ſurvienne, juſqu'aux grandes humidités de l'Automne. On en tirera de tems en tems, ſans les éteindre, une partie de la cendre qui cuiroit trop, & on la mettra en monceaux dans les environs.

La ſaiſon de ſemer les bleds arrivée, on pourra laiſſer éteindre ces fourneaux : on y trouvera encore beaucoup de cendres. Cet engrais répandu ſur les terres labourables avec les précautions marquées plus haut, pour

ne point le laiſſer éventer, ſera excelent pour les bleds, comme je l'ai déja dit ; il réuſſira également par tout ailleurs où l'on voudra l'employer, entre autres dans les Prairies. La pratique de ces fourneaux eſt très-avantageuſe : on les appelle chez moi *des Fourneaux perpetuels* ; ils rendent une grande quantité de cendres, & il n'en faut qu'un petit nombre pour fumer une étendue de terrein conſiderable, & qui auroit beſoin de beaucoup de fumier. Je me ſers utilement de cette recette pour engraiſſer mes terres les plus éloignées & dans leſquelles les fumiers ſeroient difficiles à voiturer. Ces fourneaux ne coutent preſque rien, & l'on ne s'apperçoit pas du peu de ſoins journaliers qu'ils exigent ; il n'eſt point de Païſan ſi pauvre qu'il ſoit, qui ne puiſſe en faire aiſément pour ſon uſage particulier ; il eſt vrai qu'ils enfument un peu le voiſinage, mais on a ſoin de les placer dans les endroits les plus éloignés de la maiſon ; d'ailleurs, l'inconvenient de cette fumée n'eſt pas bien conſiderable, & il doit être compté pour rien, vis-à-vis de l'abondante recolte que l'on a par la ſuite. Dans les Cantons où il

ne ſe trouvera plus de terrein inculte, ni aucune chaintre, haie & bois d'où l'on puiſſe tirer des gazons, l'on pourra en lever pour la conſtruction & l'entretien de ces fourneaux, ſur quelques morceaux de ſes champs avant de les labourer.

Sans compter les amelioriſſemens dont j'ai fait mention à l'article des ſables vifs, il y a quantité d'autres façons de compoſer des fumiers artificiels, & de ſe procurer des cendres, ſoit avec des feuilles & des herbes, ſoit avec des fougeres, des genets & differentes ſortes de productions ſauvages. Comme ces moyens ſont la plûpart généralement connus, je ne les détaillerai point; chacun s'en ſervira ſelon ſon beſoin, ſa commodité & ſa poſition. Le fumier artificiel & les fourneaux perpétuels dont je viens de décrire la pratique, ſuffiſent pour un défrichement. J'ai cru qu'il étoit d'autant plus à propos d'en donner la recette, qu'ils conviennent dans tous les Païs, ainſi que dans toutes les terres, & qu'il n'eſt preſque point d'endroit, ſi mal ſitué qu'il ſoit, où l'on ne puiſſe la mettre en exécution.

Nous voilà en état d'engraiſſer le

défrichement labouré avec la charrue & destiné à porter toujours du bled. J'ai dit que je conseillois de le fumer la seconde année avant de l'ensemencer ; l'on se trouvera très-bien de suivre cet avis, malgré le sentiment de ceux qui prétendent que les terres neuves sont assez grasses ; il en est fort peu où le fumier ne soit pas utile, & même extrêmement avantageux cette seconde année ; l'expérience me l'a fait connoître dans mes défrichemens. Depuis que je les gouverne de cette maniere, & que je me sers du fumier artificiel & des fourneaux perpétuels en question, leur fertilité a beaucoup augmenté ; la recolte de la deuxiéme année, dont je parle à présent, s'est trouvée excellente, & la troisiéme pareille. La quatriéme année, j'y ai remis autant de fumier que la premiere fois, ce qui m'a procuré encore deux autres recoltes également bonnes. J'ai semé ainsi pendant cinq années consécutives la plûpart des défrichemens, que j'ai fait faire avec l'écobuë, & j'y ai constamment eu d'abondantes recoltes, quoique la majeure partie des fonds ne fût que d'une très médiocre qualité. J'en ai poussé quelques-uns

pendant plusieurs années au-delà de ce terme, & ils ont presque autant rapporté en les fumant de deux ans l'un. Il en sera de même de tous ceux que l'on fera, & qu'on entretiendra d'une façon semblable. Mais en général, je conseille pour le mieux, de ne les point semer plus de cinq ans de suite, y compris la premiere recolte que j'ai annoncée devoir être la moindre. Au bout de ce tems, on laissera reposer un an ces défrichemens, après quoi l'on pourra les mettre en sole avec les autres terres labourables, pour être ensemencées successivement tant en gros bleds qu'en menus grains, selon l'usage du Païs.

Les terres ainsi défrichées par le moyen du feu, deviennent infiniment meilleures que les autres, & produisent beaucoup davantage; on les nomme en Anjou, *Ecobues*, du nom de l'outil dont j'ai fait mention; l'opération s'appelle par la même raison, *Ecobuer*, & les gens qui y travaillent, *Ecobueurs*. Ce procédé bonifie le fond pour plus de vingt ans: il se passe un tems très-considérable, sans qu'il y croisse, pour ainsi dire, aucune herbe dans les bleds;

il n'en vient presque point encore dans les terreins que j'ai fait écobuer les premiers.

Toute la séve de la terre, qui n'est point dissipée par des plantes étrangéres, se tourne du côté du bled, il pousse bien plus vigoureusement, & il gréne mieux, sans qu'il ait été besoin de le sarcler; il se trouve si net lorsqu'il est battu, qu'il n'y a plus qu'à l'épouster & qu'il n'est pas nécessaire de le gréler. Le pain en est excellent, & d'une qualité supérieure. Quand par succession de tems, ces défrichemens produiront autant d'herbes que les autres terres labourables, ils seront alors au même niveau de défectuosité qu'elles; mais ce terme sera très-éloigné, & je ne puis le fixer, n'en ayant point encore vu d'exemple. On aura toujours un remede certain & tout prêt pour les rétablir dans leur premier état de perfection; ce sera de les laisser reposer deux ou trois ans, afin de les mettre en gazon au dégré nécessaire pour les écobuer de nouveau. Cette seconde opération ne sera pas, a beaucoup près, aussi coûteuse que la premiere, puisqu'il n'y

aura rien à déraciner; qu'il ne ſera pas queſtion d'épierrer, & qu'il ſera très-facile d'émotter. J'ai fait écobuer ainſi avec le plus grand ſuccès, des champs anciennement cultivés & qui ne rapportoient preſque plus de bled, parce qu'ils étoient épuiſés, ſoit par trop de récoltes conſécutives, ſoit par la grande quantité d'herbe qui en tiroit tous les ſucs: ils ſont devenus auſſi bons que mes défrichemens.

Je me ſuis ſervi du même moyen pour remettre des prairies uſées: je les ai reſemées en herbes, & elles ont produit beaucoup de foin d'une excellente qualité. J'ai recueilli auparavant des grains fort abondamment pendant quelques années de ſuite, dans celles qui n'étoient point trop humides. Pluſieurs de mes voiſins ont uſé de cette recette, & s'en ſont également bien trouvés. C'eſt le plus puiſſant reſtaurant pour la terre fatiguée. Il réſulte évidemment de tout cela, que la méthode d'écobuer & de bruler les terres, eſt ſans contredit le meilleur & le plus ſûr moyen, ſoit pour les défricher, ſoit pour les rétablir. C'eſt faire un acquêt le plus

avantageux dans ſon fond même; on le double au moins par cette façon, ſouvent on le triple, & quelquefois on le quadruple. S'enrichir ſans que ce ſoit aux dépens de perſonne, enrichir en même-tems l'Etat, cela s'appelle véritablement agir en Citoyen & en bon Pere de famille. L'on ſe trouvera à portée d'exécuter cela en ſuivant cette méthode; elle a été connue de toute ancienneté en Anjou, ainſi qu'en différens autres Païs, mais très-ſuperficiellement; jamais elle n'a été pouſſée au dégré de perfection, où j'oſe dire que mes épreuves l'ont amenée, ſans doute parce que perſonne ne s'y eſt particulierement appliqué; on l'avoit même ſi fort négligée, qu'elle étoit preſque oubliée dans mon Canton, lorſque je commençai mes défrichemens. Pour terminer cet article des *Ecobues*; je vais dire combien les terres coutent à défricher de cette maniere.

Dans la partie de l'Anjou où mes terres ſont ſituées, l'on paye la journée d'un Bécheur ou Journalier ordinaire, en hyver, c'eſt-à-dire depuis la Touſſaint juſqu'à Pâques huit ſols, & en été, c'eſt-à-dire depuis Pâques

jusqu'à la Toussaint dix sols. La journée d'une femme est de six sols en hyver & de huit sols en été. On donne pendant la récolte, douze sols aux hommes & dix sols aux femmes, ainsi que je l'ai marqué ci-devant. A l'égard des enfans, que j'ai dit que l'on employoit à plusieurs des opérations du défrichement, auxquelles ils peuvent travailler dès l'âge de sept à huit ans, on les taxe suivant leur âge & leur force; les moindres gagnent deux à trois sols, les autres quatre, cinq & six sols par jour. Quant aux Ecobueurs, comme leur ouvrage est plus fatiguant que les autres besognes, on leur paye douze sols par jour pendant qu'ils écobuent ou pelent le terrein; passé cela, ils n'ont plus que le traitement ordinaire de la saison. Tous les différens prix ci-dessus spécifiés, sont pour salaire & nourriture. Suivant ces mêmes prix, les terres de la seconde espéce que j'ai fait défricher par l'opération du feu en question, m'ont coûté communément en tout, non compris cependant le grain de la semence & les journées de harnois employées à semer, environ trente livres par ar-

pent du Païs, qui eſt plus grand que celui de Paris.

L'arpent contient en Anjou cent perches quarrées de vingt cinq pieds chacune. A Paris il eſt compoſé du même nombre de perches, mais elles ne ſont que de dix-huit pieds; il varie également dans pluſieurs Provinces du Royaume. Au moyen des prix que je viens de marquer, on pourra évaluer avec certitude, ce que coutera à défricher de la même façon dans chaque Province, l'arpent de terre, ou telle autre meſure qui y ſera d'uſage. Les expériences que j'ai faites en Anjou, ſerviront de piece de comparaiſon ou d'échelle. On formera cette eſtimation en partant du prix que l'on donne communément dans le Païs, à un Bêcheur ou Journalier ordinaire, & en y joignant un cinquiéme en ſus, que l'on accordera toujours, comme je fais à ceux qui écobueront; c'eſt-à-dire, que dans une Province, où l'on a coutume de payer un Journalier quinze ſols, l'on donnera à un Ecobueur dix-huit ſols par jour; conſéquemment un arpent de terre de la ſeconde eſpéce & de la même grandeur que

celui d'Anjou, y coutera à défricher quarante-cinq livres, ce qui est un tiers de plus que chez moi. Mais dans la plûpart des Provinces, l'on en sera quitte à meilleur marché; il y en a beaucoup où le prix se rencontrera le même qu'en Anjou, & il s'en trouvera quelques-unes où il sera moindre; en tout cas, dans les Païs où la main d'œuvre sera plus chere, les fonds s'affermeront en proportion, l'un compensera l'autre; l'on aura toujours placé son argent fort avantageusement & à un très-gros intérêt.

Si les terres incultes que l'on voudra mettre en valeur de cette façon, sont réputées mauvaises, c'est-à-dire, de la premiere espéce, dont j'ai fait mention, elles seront plus aisées à remuer que celles de la seconde, desquelles je viens de parler, & elles ne couteront pas tant à défricher; elles rapporteront aussi moins, mais si elles se trouvent meilleures, je veux dire de la troisiéme espéce dont je vais traiter, elles se travailleront plus difficilement & reviendront à quelque chose de plus; elles produiront en revanche davantage,

De quelque qualité que les fonds ſe rencontrent, l'on en tirera beaucoup de cette maniere.

Les bonnes terres forment, ſuivant ma diviſion, la troiſiéme eſpéce: je comprens ſous ce nom la terre forte, les terres graſſes, argileuſes, glaizeuſes, & en général toutes celles qui prennent aux pieds. Il s'en trouve de blanchâtres, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires; elles pouſſent ordinairement en porportion de leur bonté, de l'herbe, des épines noires & blanches, des ronces, des geniévres, des bruyeres, des ajoncs, quelquefois de la fougere, & différentes autres productions ſauvages. J'ai déja dit que l'on juge à coup ſûr de la qualité du fond, ſuivant que ces productions ſont hautes, épaiſſes, fortes & vivaces. Quoique cette ſorte de terrein ſoit regardée comme la meilleure, il s'en rencontre aſſez ſouvent qui ne vaut pas les terres de la ſeconde eſpéce; mais il a l'avantage d'être communément propre à porter du froment ou du méreil.

Lorſqu'on en aura à défricher, on n'oublira pas de ſe délivrer préalablement,

ment, pendant l'hyver, des trois obstacles, dont j'ai fait mention plusieurs fois : je veux dire de l'eau, des pierres & des grosses racines ; ensuite on le fera écobuer, dans le tems & de la façon ci-devant marquée. Si les herbes & autres productions sauvages se trouvent clair-semées & rares sur ce terrein, dans ce caslà il faudra peler les gazons un peu moins épais que je n'ai demandé, crainte qu'ils ne brulassent pas, n'ayant point assez de matieres combustibles ; s'ils en ont suffisamment, ce que la plus petite épreuve démontrera d'abord aisément, on lévera ces gazons de l'épaisseur que j'ai spécifiée.

Comme j'ai détaillé les autres opérations du défrichement par le moyen du feu, je ne les répéterai pas. On y semera dès la premiere année du froment dans les endroits assez gras, & dans ceux qui le seront moins on mettra du méteil, plus fort de froment que de seigle, selon le dégré de graisse du fond. On fumera, cultivera & ensemencera par la suite ce terrein, le même nombre d'années & de la même maniere expliquée plus

haut, en obſervant les diſtinctions que j'ai faites, entre les défrichemens deſtinés à porter toujours du bled, & ceux que l'on voudra ſemer en bois. Je crois cependant que ce ne ſera que rarement & par des motifs particuliers, que l'on employera à ce dernier uſage les fonds dont il eſt à préſent queſtion. L'on aura bien plus de profit de les emblaver en grains; ceux qui n'auront produit dans le commencement que du méteil, deviendront au bout de deux ou trois ans en état de rapporter du froment pur. Ces terres ont encore un autre avantage conſidérable : elles ſe calcinent ou tournent la plûpart en chaux, par l'action du feu; elles brulent plus lentement que celles de la ſeconde eſpece, & donnent beaucoup plus de cendres, ce qui, par les raiſons que j'ai déduites, augmente leur fertilité.

Il ſe rencontre cependant des terres de cette troiſiéme eſpéce, qui pouſſent ſi peu d'herbes & d'autres productions ſauvages, qu'il n'eſt pas poſſible d'y lever des gazons aſſez garnis de plantes pour bruler enſuite. Quand on en aura de pareilles à défricher, au lieu de les écobuer, on

fera bêcher au printems ce terrein, à coups de tranches & de pioches, par des Journaliers ordinaires; on le laissera hâler & sécher durant un mois ou six semaines; après quoi l'on y envoira des femmes & des enfans, lesquels avec des rateaux de fer & de bois, secoueront les gazons & en sépareront les racines de la terre. Ils feront sécher suffisamment ces racines, pendant que le Soleil montera à son plus haut dégré; ils en formeront des tas d'espace en espace, y mettront le feu, & en régaleront avec des péles de bois la cendre sur le terrein, où l'on aura soin de l'enterrer aussi-tôt par un premier tour de charrue à une oreille. L'on y fera donner ensuite successivement durant les chaleurs de l'éte, avec la même charrue, plusieurs labours croisés ou en differets sens, pour tâcher de détruire les productions sauvages & ameublir la terre. Entre ces labours, les mêmes femmes & enfans émotteront le tout de la façon que j'ai expliqué, en parlant des terres de la premiere espéce.

La saison où l'on a coutume de semer les bleds dans le Païs, étant arrivée, il sera tems d'ensemencer ce

Universitas BIBLIOTHECA

terrein, ſoit en ſillons avec la charruë à deux oreilles, ſoit en planches ou tout-à-fait à plat avec la herſe, ſelon qu'on jugera convenable; mais il faudra bien ſe garder d'y mettre la premiere année du froment ou du méteil, ni même du ſeigle; il n'en eſt pas de cette ſorte de défrichement, comme de celui qui eſt écobué; l'opération du feu par laquelle ce dernier paſſe, y détruit abſolument les ſemences des herbes & productions ſauvages, ainſi que tous les vermiſſeaux & inſectes; elle corrige auſſi la plus grande partie de la fadeur de la terre; le premier qui n'a point été bonifié par une ſemblable opération, conſerve cette fadeur, ainſi que les vermiſſeaux & inſectes; il y reſte encore beaucoup de ſemences des herbes & plantes; lorſqu'on le ſeme en froment, méteil ou ſeigle, ces vermiſſeaux & inſectes ſe jettent d'abord deſſus & le mangent à meſure qu'il croît.

Au printems, les ſemences d'herbes & productions ſauvages pouſſent; elles attirent à elles les meilleurs ſucs, & elles étouffent preſque entierement le bled. Ce qui en reſte, après avoir

ſurmonté tous ces obſtacles, ne produit pour ainſi dire que de la paille, & point de grain ou que très-peu. J'en ai fait l'épreuve, & j'ai reconnu qu'il convenoit d'enſemencer la premiere année un tel défrichement en avoine d'hyver; elle réſiſtera mieux que le froment ou le ſeigle à tous ces différens obſtacles, & grainera davantage. La récolte n'en ſera cependant pas communément des meilleures, mais elle ſe trouvera paſſable. Auſſitôt cette avoine coupée, l'on donnera ſucceſſivement, pendant les chaleurs, pluſieurs labours à ce terrein en différens ſens, pour achever de briſer & d'ammeublir la terre, & tâcher d'en détruire de plus en plus les racines d'herbes & de plantes ſauvages. On le fumera enſuite, ſoit avec du fumier ordinaire, ſoit avec les fumiers artificiels dont j'ai parlé. On y emploiera même, s'il en eſt beſoin, quelques-uns des améliorissemens dont j'ai fait mention, comme de la marne, de la chaux ou autres engrais. Si la terre étoit trop compacte, ſe durciſſoit abſolument & ſe fendoit pendant les chaleurs de l'été, l'on y voiturera du ſable, il

ſépare les parties coagulées de cette terre trop tenace, la rend plus meuble & plus fertile ainſi que je l'ai expérimenté. Toutes ces opérations faites pour ce qui en ſera néceſſaire, l'on ſemera cette ſeconde année le terrein en froment ou en méteil, ſuivant ſon dégré de bonté, & l'on ſera content de la récolte. On l'enſemencera encore de même l'année ſuivante, ſans qu'il ſoit beſoin de le fumer, ce qui n'empêchera pas la récolte de ſe trouver meilleure. On le laiſſera repoſer enſuite pendant un an, pour le mettre en ſole avec les autres terres labourables. Cette façon de défricher ne bonifie pas d'abord le fond comme quand on l'écobue.

Les premieres cueillettes ne ſont point, à beaucoup près, auſſi conſidérables, & ce n'eſt qu'après un aſſez long eſpace de tems, qu'il parvient à un dégré de fertilité, approchant de celui que procure dans le commencement l'action du feu; il n'arrive même pas au même point de perfection; quelques ſoins qu'on ſe donne, l'on ne peut, comme je l'ai éprouvé, y détruire entierement l'herbe; conſéquemment le bled n'y eſt jamais auſſi

net & aussi beau que dans les écobuës. Quoique cette maniere de mettre les terres incultes en valeur, coute moins que de les faire écobuer, je ne conseille cependant d'en user qu'à la derniere extrémité, c'est-à-dire lorsqu'on ne pourra faire autrement & qu'il n'y aura pas moyen de lever sur le terrein des gazons d'une qualité convenable.

J'ai vu à la vérité dans différens endroits de l'Allemagne & de la Suisse, essarter ou défricher ainsi des bois, & y faire des récoltes très-abondantes. Ce succés ne m'a point étonné, parce que les bois étant presque pour rien dans ces Païs-là, l'on avoit fait sécher & bruler ensuite sur le terrein même, non seulement toutes les racines, mais encore la plus grande partie des arbres; ce qui avoit produit une quantité de cendres. Le fond déja engraissé de longue main par les feuilles, s'étoit trouvé si parfaitement amélioré par cette cendre, que tout ne pouvoit qu'y prospérer. Comme les bois sont généralement assez chers en France, je n'imagine pas que cette recette puisse y servir souvent, ni qu'il prenne envie à be-

aucoup de Propriétaires d'en faire essarter, vu que dans ce Royaume où il n'y en a pas assez pour les constructions, on doit plutôt chercher à les augmenter qu'à les diminuer; en tout cas ceux qui par des raisons particulieres, jugeront à propos d'en faire défricher, pourront user de ce moyen. Je n'en parlerai pas davantage, attendu que je ne traite ici que des terres incultes, & que je ne regarde point à beaucoup près comme telles, celles qui sont plantées en bois.

Quant à la façon de défricher les terres uniquement à la charrue, sans les faire travailler auparavant avec les bras, je ne l'approuve nullement, excepté pour les sables vifs dont j'ai parlé, ayant été très-mécontent des essais que j'en ai faits ailleurs. Elle ne peut avoir lieu que dans les endroits où il n'y a point d'herbes & de plantes sauvages, ou du moins très-peu. Il faut y donner le premier labour à la fin de l'hiver, ou au commencement du printems, pendant que la terre est encore humide. Si l'on attendoit que le hâle du printems l'eût séchée, elle durciroit, & la charrue ne pourroit y

entrer ſuffiſamment. Le ſecond labour doit être fait en travers, tout de ſuite, & il eſt néceſſaire de continuer d'y donner ſucceſſivement, en différens ſens, quantité d'autres labours, ſurtout pendant les chaleurs de l'été, pour tâcher d'y détruire l'herbe & autre plantes ſauvages, dont on eſt enfin obligé de faire trier les racines avec des rateaux de fer & de bois, pour les mettre en monceaux, & les bruler au milieu du champ, ainſi que je l'ai dit ailleurs. Outre qu'on fatigue prodigieuſement les harnois à cet ouvrage, l'on y briſe beaucoup de charrues ; l'on ne peut y ſemer que de l'avoine d'hyver la premiere année ; la recolte en eſt communément mauvaiſe, la terre conſerve ſa fadeur, les ſemences d'herbes & de plantes ſauvages repouſſent, & il faut pluſieurs années de ſoins & de travail, avant que le fond devienne bon. Ceux qui prennent cette voie, comme la moins couteuſe de toutes, ſe trouvent à la fin n'avoit rien épargné, & courent même ſouvent riſque d'y perdre.

Il y a pluſieurs autres façons de défricher les terres ; je n'en parle point, parce qu'elles valent moins que celles

que j'ai rapportées. Il peut auſſi s'en trouver de très-bonnes qui me ſont inconnues; car il s'en faut de beaucoup que j'aie épuiſé une matiere auſſi vaſte; j'eſpere y faire encore bien des découvertes.

J'ai attendu juſqu'à préſent à faire mention des haies, foſſés & plants d'arbres, parce qu'il étoit néceſſaire de mettre auparavant les fonds en valeur. Il eſt fort important d'enclorre les terres qu'on aura défrichées, & ſi elles ſont d'une certaine étendue, de les couper en pluſieurs morceaux par de bons foſſés, ſur leſquels on plantera des haies & des arbres de différentes eſpeces, de diſtance en diſtance. On peut mettre des arbres fruitiers dans l'intérieur des champs; mais ce doit être avec circonſpection & très-loin les uns des autres, parce qu'autrement ils nuiroient, non ſeulement aux grains, mais encore au labourage. L'utilité de ces haies, foſſés & plants d'arbres, eſt généralement connue; je ne puis trop les recommander. Il y a des Païs, comme dans une partie de la Bretagne, où l'on en fait tant de cas, qu'on les eſtime ſéparément du fond, & ce n'eſt qu'en

les payant, qu'un Seigneur peut rentrer dans des Domaines congéables.

Si les défrichemens auxquels on travaille, ſont d'une vaſte étendue, ou trop éloignés, pour qu'on puiſſe les faire valoir par ſoi-même, & s'il ne ſont pas aſſez voiſins d'habitations, pour qu'on trouve à les louer un prix convenable, il faudra y conſtruire à meſure des maiſons, & les ſéparer en fermes, plutôt petites que trop grandes, étant certain, que plus un terrein eſt diviſé, mieux il eſt cultivé & plus on en retire. On pourra bâtir ces maiſons avec les pierres provenantes de l'épierrement des défrichemens dont j'ai parlé ; il n'y aura de cette maniere rien de perdu, & tout tournera à profit. Cette dépenſe ne ſera d'ailleurs pas auſſi conſidérable qu'on ſe le figure, les premieres recoltes que l'on aura ſoin de ſe réſerver, en dédommageront ; j'en ai uſé ainſi chez moi, & m'en ſuis bien trouvé.

Les moyens que j'ai indiqués, pour tirer l'eau d'un terrein aquatique, ſerviront pour les marais ; on les deſſéchera de même. Quant à la façon de les défricher, la plus convenable eſt,

ſans doute, pour quelque production qu'on les deſtine, de les faire écobuer & bruler; l'opération du feu, par laquelle ils ont encore plus beſoin de paſſer que les autres terres, les rend d'une fertilité ſurprenante: je l'ai expérimenté dans ceux que j'ai mis en valeur de cette maniere. Il y auroit bien des choſes à dire ſur cet article des marais; mais cela me meneroit trop loin: Ainſi, je ne m'étendrai pas davantage à ce ſujet, par la raiſon que j'ai marquée au commencement.

Comme je ne traite ici que des terres incultes, je n'ai point parlé des fonds de craie vive, parce qu'ils tiennent plus de la pierre que de la terre. L'on en trouve de tels en quelques Païs, entre autres, dans la Champagne Pouilleuſe, où l'on en voit des cantons d'une vaſte étendue, qui n'ont point ou preſque point de terre ſur la ſuperficie, & qui ſont abandonnés. La couche de cette craie y eſt ſouvent de cinquante pieds d'épaiſſeur, ainſi qu'on en juge par les puits, qu'il n'eſt pas beſoin d'y revétir. Ces fonds qui manquent de terre, ſont certainement les pires de tous, & beaucoup plus mauvais que le ſable vif.

Lorſqu'on les briſe avec des outils de fer à quelques pouces de profondeur, pour les cultiver enſuite, ils ſe durciſſent de nouveau au bout de quelques mois, & ne forment plus qu'un corps auſſi ſolide qu'auparavant. L'on n'eſt alors pas plus avancé que ſi l'on n'y avoit point travaillé ; il y a cependant des moyens d'en tirer parti, en y mêlant de la terre ou des compoſitions d'une eſpece convenable, pour empêcher les parties ſéparées de cette craie de ſe rejoindre & de ſe coaguler enſemble. Je ne détaillerai point ce procédé, ni les différentes opérations qu'il exige, cela ſeroit trop long ; c'eſt un objet particulier qui demande des attentions ſingulieres, & qui mérite d'être décrit ſéparément.

Toutes les façons que j'ai rapportées de défricher les terres, peuvent avoir lieu dans tous les Païs du monde, en obſervant la hauteur du Soleil & le tems de chaque ſaiſon, proportionnellement à ce que j'ai marqué pour ce Royaume, & aux épreuves que j'ai faites en Anjou ; mais la meilleure de ces façons eſt ſans doute, comme je l'ai dit, celle d'écobuer, &

de bruler enſuite; elle réuſſira dans quelque climat que ce ſoit.

Je ne diſtinguerai pas les différentes charrues, tant anciennes que nouvelles, dont on ſe ſert en diverſes Provinces; je remarquerai ſeulement à cette occaſion, qu'elles doivent reſſembler à ces belles machines, d'autant plus admirables, qu'elles ſont moins compliquées & plus ſimples. Il eſt à propos que ces charrues ſoient conſtruites de ſorte que les Laboureurs puiſſent, avec le petit nombre d'outils qu'ils portent ordinairement avec eux, les raccommoder auſſitôt ſur le terrein même, lorſqu'elles caſſent, afin de ne point perdre, en allant chercher une autre charrue ou le Charron, un tems précieux qu'ils ne ſauroient jamais recouvrer. Dans l'agriculture, tous les inſtans ſont chers, la plûpart des opérations ſont momentannées; il eſt même ſouvent auſſi contraire de les avancer que de les retarder.

Je ne diſcuterai point non plus les différentes méthodes qui renchériſſent à l'envi les unes ſur les autres, pour mieux cultiver les terres & les rendre plus fécondes.

Il s'agit ici, non d'améliorer, mais de mettre en valeur, non de polir, mais de dégrossir, non de perfectionner, mais en quelque maniere de créer.

Je m'estimerai très-heureux & me croirai bien récompensé de tous mes soins & travaux, s'ils peuvent être de quelque utilité à ma Patrie.

SECONDE PARTIE.

J'Ai traité des différentes façons de défricher les terres incultes. Rien n'eſt plus intéreſſant pour le bien de l'Etat, que d'exciter & d'encourager les Proprietaires ainſi que les Fermiers, à les mettre en valeur ; mais avant d'examiner les meſures qu'il convient de prendre, & les moyens qu'on peut employer pour arriver à ce but, je crois qu'il eſt à propos de placer ici, comme un préalable utile, l'hiſtoire de mes défrichemens. Mes épreuves, mes expé riences, mes travaux, les préjugés qu'il m'a fallu combattre, les obſtacles que j'ai eu à ſurmonter, tout, juſqu'aux fautes que j'ai commiſes & aux inconvéniens dans leſquels je ſuis tombé, particulierement dans les commencemens de mes entrepriſes, pourra ſervir d'inſtruction à l'avenir.

Ce fut au commencement de l'année 1737. que j'eus de la ſucceſſion de mon Pere les terres que je poſſede en Anjou, dont il va être ici queſtion.

Elles ſe joignent & forment un enſemble aſſez conſidérable pour l'étendue.

C'eſt un Païs haut & bas en beaucoup d'endroits, entre-coupé de vallées & de monticules. L'on y voit néanmoins, par intervalle, des plaines aſſez ſpacieuſes ; il s'y trouve pluſieurs ruiſſeaux & une petite riviere. L'on y rencontre des trois eſpeces de terres, dont j'ai fait ci-devant mention, c'eſt-à-dire, des mauvaiſes, des médiocres & des bonnes ; moins cependant de ces dernieres que des précédentes. La plus grande quantité des fonds étant d'une très-médiocre qualité, ils ne deviennent fertiles qu'à force de ſoins & d'engrais ; l'on recueille dans une partie, du froment, dans une autre, du méteil, & dans une troiſiéme, du ſeigle ; quelquefois l'on eſt obligé de ſemer ſéparément, dans un même champ, de ces trois ſortes de grains, tant le terrein y change ; mais, en général, il y a plus de terres à ſeigle que d'autres. L'on y cultive auſſi des bleds noirs, des orges, des avoines, des chanvres, des lins, & différentes productions également utiles. La vi-

gne y réussit très-bien, principalement sur les hauteurs & côteaux; le vin, tant rouge que blanc qui en provient, est bon; tous les arbres à fruit y prosperent, ainsi que les meuriers blancs dont j'ai fait, il y a quelques années, des plantations considérables, ainsi que je le dirai dans son lieu. Les chênes, les ormeaux, les hêtres, & autres bois sauvages, y viennent à merveille sur les fossés & les haies dont les champs cultivés sont entourés, comme c'est l'usage du Païs; usage fort avantageux, que l'on doit maintenir & chercher même à établir partout. Tel est le sol de ce Canton; son climat est doux & tempéré, de même que dans le surplus de l'Anjou.

Ces terres sont entourées de trois côtés de landes, friches & bruyeres immenses, qui comprennent une grande partie de la Province, & qui appartiennent, tant au Roi qu'à différents Seigneurs Ecclésiastiques & Laïques. Malgré cela, la situation du Château & du Village, Chef-lieu des mêmes terres, au milieu desquelles il se trouve à peu-près bâti, est avantageuse, en ce qu'il est placé entre trois petites Villes assez jolies,

à deux lieues ou environ de diſtance de chacune.

L'on ſera ſurpris, avec raiſon, qu'il exiſte tant de landes entre ces Villes & à leur proximité; l'on ne voit malheureuſement que trop d'autres endroits du Royaume qui ſont dans le même cas. Voilà la poſition de mes terres; lorſque j'en pris poſſeſſion, il n'y avoit pas un quart des fonds de cultivé, encore l'étoit-il fort mal, le reſte ſe trouvoit délaiſſé, non compris une grande partie qui de tems immémorial étoit en friches, landes & bruyeres.

Les prairies ſituées le long des ruiſſeaux & de la petite riviere, devenues pour la plûpart des marais, ne produiſoient preſque que du jonc. Les vignes étoient ruinées, & les bois rabougris, les beſtiaux les ayant mangés; le tiers des fermes de la principale Paroiſſe d'où le Château dépend, étoit vacant, faute de pouvoir trouver des Fermiers; choſe d'autant plus étonnante, que dans ce Païs-là elles ne ſont pas conſidérables, attendu la quantité de terrein inculte; celles qui payent deux cens livres par an, paſſent pour bonnes, & il y en beau-

coup plus au deſſous qu'au-deſſus de ce prix-là. Les Habitans de ces terres étoient la plûpart très-pauvres; ils ne recueilloient pas, en général, tous les ans, aſſez de bleds ou autres grains pour ſe nourrir ſix mois, & ils étoient devenus ſi fainéans, que plutôt que de cultiver ſuffiſamment leurs fonds, qui leur auroient fourni une honnête ſubſiſtance, ils aimoient mieux demander l'aumône dans les Païs circonvoiſins, pendant ſix autres mois de l'année; quelques-uns alloient quêter à plus de trente lieuës de-là, juſqu'à Chartres, montés ſur des ânes, parce que ces animaux qui vivoient pour rien dans les landes, n'exigeoient d'ailleurs aucuns ſoins; grande commodité, ſurtout pour des pareſſeux.

Voilà l'état déplorable où je trouvai alors mes terres; le tableau n'eſt point chargé; tous les gens du Canton, qui ont vu la premiere ſituation des choſes, conviendront que je ne l'ai pas outré, il étoit ſi frappant & en même-tems ſi touchant, qu'il avoit fait naître en moi, dès mon enfance, un goût particulier pour l'agriculture & les défrichemens. J'avois lu avec

grande attention, tous les livres qui traitent de cette ſcience, pris des inſtructions & des éclairciſſemens par moi-même ſur cette matiere, en mes différens voyages, tant dedans que dehors le Royaume. Mes recherches à ce ſujet, n'avoient point été interrompues pendant les campagnes de guerre que j'avois déja faites. Ce goût pour l'agriculture n'étant nullement incompatible avec celui des armes, ainſi que j'en pourrois citer quantité d'exemples reſpectables. Dans ces circonſtances, je formai la réſolution d'exécuter chez moi les projets que ma connoiſſance du local, mon chagrin ſur la poſition malheureuſe des Habitans, & mon regret de voir tirer ſi peu de revenu d'un ſi grand terrein, m'avoient ſuggerés.

Cette entrepriſe étoit une affaire de longue haleine, ma fortune & le manque d'un nombre ſuffiſant d'hommes dans le Païs, ne me permettant pas de la finir ſitôt : je ne pouvois défricher qu'une certaine portion de terrein chaque année, ce qui devoit durer bien du tems, vu l'étendue de ce que j'en avois à mettre en valeur ; de véritables Citoyens auſſi ſages qu'éclairés,

auxquels je communiquai mes idées, les approuverent, louerent mes intentions, & m'exhorterent fort à les mettre en pratique; outre mon avantage particulier qui en résultoit évidemment, ils me firent sentir de quelle utilité mon entreprise pouvoit être à la Patrie, attendu le grand nombre de terres incultes qui sont en France. Cette derniere réflexion m'anima de plus en plus.

Mon premier soin fut de chercher à extirper l'esprit de fainéantise, & le goût pour mendier qu'avoient les Habitans de mes terres. Dans cette vue, j'annonçai l'entreprise de mes défrichemens, & que j'allois désormais donner chaque année de l'ouvrage à tous ceux qui n'en auroient point chez eux, hommes, femmes & enfans, au-dessus de l'âge de sept à huit ans, à condition qu'ils ne demanderoient plus l'aumône. Je fis prendre en même-tems une liste des gens hors d'état de travailler. J'examinai par moi-même tous ceux qui s'y étoient fait mettre, j'en rencontrai plusieurs qui étoient propres à quelques especes d'ouvrages les moins pénibles, où je les employai, & cette liste se trou-

va réduite à un petit nombre, auquel je donnai la subsistance, en attendant que leurs parens devinssent en situation, au moyen de ce qu'ils alloient gagner dans mes travaux, de la leur fournir. Il ne resta pour toujours à ma charge, par cet arrangement, que les pauvres qui n'avoient point de parens, ou dont la famille se trouvoit hors d'état de les aider, & cette charge est devenue dans la suite peu de chose.

Une quantité prodigieuse de gibier de toutes especes, entre autres, de lapins, dévastoit mes terres & celles de mes Vassaux & Sujets. J'ai démontré dans la premiere Partie, les suites dangereuses d'un tel abus; je fis éclaircir ce gibier, au point qu'il ne s'en trouva plus que pour le nécessaire & l'agrément; mais pas assez pour nuire. Les cerfs & les biches furent les seuls animaux sauvages que je ne pus attaquer, nos Loix le défendant; il y en a beaucoup dans ce Païs-là, ils m'ont fait souvent beaucoup de tort; pour les éloigner & m'en garantir, j'ai employé différens moyens permis; j'ai même éte quelquefois obligé de faire camper, sur-tout pen-

dant les mois de Mars & d'Avril ; des Domeſtiques au milieu de mes défrichemens, pour les garder, & cette précaution eſt encore aujourd-hui néceſſaire de tems en tems.

A l'égard des lapins, il y en avoit une multititude innombrable, je leur déclarai une guerre mortelle, & réſolus de les détruire abſolument ; il m'a fallu bien des années pour m'en débarraſſer ; encore n'ai-je pu les chaſſer entiérement, il en reſte toujours quelques-uns, à cauſe des caves où ils ſe réfugient aux pieds des monticules, & des incurſions que font ceux des bois & garennes du voiſinage. Mais ils ne me cauſent plus de dommage ſenſible, & je les écartai dès-lors de l'endroit où j'allois faire travailler.

Après avoir pris toutes ces précautions, je commençai mes défrichemens au mois de Juin 1737. & je choiſis pour cette année, le Canton le plus à proximité du Château. Les fermes qui en dépendent ſont éloignées, & preſque toutes les terres des environs qui compoſoient le Domaine particulier de la baſſe-cour, étoient en friches, landes ou bruyeres, il n'y en avoit qu'environ dix arpens en cul-

ture. Ce Domaine étoit pour ainsi dire nul, & ne servoit qu'à nourrir quelques vaches d'une petite espece. Je n'avois pu trouver de Fermier qui voulût y demeurer, ni aucun qui osât entreprendre de le rétablir. Le Canton en question que je fis défricher cette année, étoit plein de ronces, d'épines & de genêts; je les fis arracher à coup de tranches, & mettre par gros monceaux, d'espace en espace, sur le terrein où on les brula, ce qui donna une assez grande quantité de cendres, qui engraisserent la terre sur laquelle elles furent régalées & recouvertes tout de suite par un tour de charrue, crainte qu'elles ne s'éventassent. Je fis donner, pendant les chaleurs de l'Eté, à ce terrein, quantité de labours en différens sens, pour l'ameublir & tâcher d'y détruire l'herbe.

J'avois fait acheter, pour cet effet, des bœufs, avec lesquels il est d'usage de labourer dans le Païs; mes chevaux y aiderent aussi, principalement à herser. Je fis émotter & épierrer; j'employai à ces ouvrages toute sorte de monde, hommes, femmes & enfans, ainsi que je l'avois annoncé, &

de la façon que j'ai détaillée dans la premiere Partie. Comme j'avois des fumiers de reſte, faute d'une ſuffiſante étendue de terre cultivée, pour les placer, j'en fis voiturer ſur le terrein, à peu-près la moitié de ce qu'on en met communément ailleurs; on le ſema enſuite au tems ordinaire. Cette premiere épreuve réuſſit, & la recolte fut très-bonne, quoique la plus grande partie des gens du Païs euſſent prédit que je perdrois mon tems & ma dépenſe.

En l'année 1738. j'entrepris un autre Canton, joignant le précédent, également à portée du Château, & de la même eſpece; je m'y pris dès le mois de Mars de la même maniere, & je le fumai; il réuſſit pareillement. La ſeconde recolte du premier fut encore plus abondante; j'améliorai pendant ce tems-là, les dix arpens anciennement en culture; je fis ſemer dans une partie, du chanvre & du lin, pour un deſſein que j'avois, dont il ſera fait mention ci-après; je fis auſſi travailler au rétabliſſement de mes vignes, & au deſſéchement de mes prairies; j'employai beaucoup de Journaliers à curer les ruiſſeaux & la petite

riviere. Il arriva cette année, dans le cours de l'hyver, un événement qui faillit à culbuter l'entreprise de mes défrichemens. Les bœufs que j'employois au labourage, & qui étoient devenus maigres, ce qu'on attribuoit à la fatigue, se trouverent tout d'un coup couverts de poux qui les mangeoient ; on eut beau y remédier avec des drogues, cette vermine reparoissoit toujours quelques jours après ; l'on ne savoit à quoi attribuer ce fâcheux accident, qui alloit détruire ces animaux dont on ne pouvoit se passer ; la perte, d'ailleurs, auroit été considérable ; ils avoient été nourris jusqu'alors avec du foin pur, quoique l'usage du Païs fût d'y mêler autant de paille de froment ; je n'en avois point encore suffisamment pour cela ; je pris le parti d'en acheter, & de leur faire donner de ce mêlange ; j'augmentai l'avoine qu'ils avoient de tems en tems, quand ils fatiguoient ; ils revinrent un peu ; mais ils ne se rétablirent entierement, & leurs poux ne se dissiperent, que lorsqu'ils mangerent du verd & coucherent dehors.

Je fis commencer cette même an-

née des chemins neufs & des chauſſées, au travers des prairies, des marais & des monticules voiſines, pour aller de différens côtés dans les terres déjà défrichées, & dans celles qu'on devoit défricher dans la ſuite. Les anciens chemins pour y arriver étant preſque impraticables la moitié du tems, il étoit néceſſaire d'en avoir de bons pour l'exploitation de ces terres. Cette entrepriſe particuliere a été très-longue & couteuſe; elle dure encore. J'achetai auſſi alors dans le Païs des moutons qui ont fort multiplié depuis. Malgré l'étendue du terrein inculte de ce Domaine, qui donnoit la facilité d'en nourrir une quantité, il n'y en avoit jamais eu. L'on croyoit qu'ils ne pouvoient y réuſſir, à cauſe des marais & d'une certaine herbe très-contraire à ces animaux, appellée dans la Province, *douve*; il s'en trouvoit en pluſieurs endroits, dans les friches & landes. Je fis arracher à peu de frais, la plus grande partie de ces douves; les moutons qui en ſont friands, mangerent le reſte, il ne fut pas aſſez conſidérable pour leur nuire beaucoup, quelques-uns en furent ſeulement malades. La fréquentation du

troupeau, ainſi que ſa fiente, acheverent dans la ſuite, de détruire cette herbe malfaiſante, & en firent venir de bonne à la place. Telle eſt la propriété du mouton, qui produira le même effet par-tout. Cette expérience ſera fort utile pour les lieux qui ſe trouveront dans le même cas.

Je continuai en l'année 1739. de prendre un Canton de plus à portée, en tournant autour du Château, j'ai toujours ſuivi depuis cette pratique, ayant fait défricher chaque année les terres les plus voiſines de la Maiſon, de ſorte que je m'en ſuis éloigné, à meſure que mes défrichemens ont augmentés. Le fond où je tombai alors ſe trouva de terre forte & graſſe; il n'y croiſſoit que de l'herbe point épaiſſe, quelques épines & autres productions ſauvages très-clairſemées, leſquelles on arracha bientôt à coups de tranche. Ce terrein fût défriché uniquement avec la charrue, de la façon expliquée dans la premiere partie pour la même eſpéce. Comme j'eus encore du fumier à y mettre, & que je l'enſemençai d'abord en avoine d'hyver, il me réuſſit aſſez bien. Les défrichemens des

deux années précédentes produisirent une récolte abondante, ainsi que les lins & chanvres que javois fait semer. Je les fis accommoder & donner à filer aux femmes & filles, auxquelles on paya différens prix de la livre, selon le degré de beauté du fil, elles s'appliquerent à cette occupation & s'y perfectionnerent beaucoup dans la suite; j'achevai par-là, comme ç'avoit été mon dessein, de procurer de l'ouvrage toute l'année à ces femmes & filles, & de leur fournir un moyen honnête de subsister, entre autres à celles qui par leur âge ou leurs infirmités se trouvoient hors d'état d'être employées aux travaux que je faisois faire dans la campagne.

Ces travaux marcherent toujours de préférence à tout dans les saisons convenables, durant lesquelles on eut attention de ne point donner à filer aux personnes qui pouvoient travailler dans les champs, étant essentiel dans l'Agriculture de ne pas s'arrêter aux ouvrages de l'intérieur de la maison, lorsqu'on en a dans le dehors qui pressent, & de nc point s'occuper par le beau tems, de ce qu'on peut faire pendant le mauvais. J'ai

depuis fait donner de cette maniere tous les ans à ces femmes & filles, de la filerie, & l'on a femé pour cet effet auſſi chaque année du lin & une quantité de chanvres. J'ai même deſtiné uniquement à ce dernier uſage, des morceaux convenables de terres, tant de celles anciennement en valeur, que des autres qui ont été défrichées; je les ai fait clôre de haies & foſſés, améliorer, fumer & accommoder particulierement; ils ont produit abondamment tous les ans, ſans ſe repoſer, en y mettant du fumier de deux années l'une, le chanvre ayant la propriété de ne point laſſer n'y épuiſer le fond, lorſqu'il eſt ſuffiſamment entretenu de culture & d'engrais. Je continuai pendant cette méme année de travailler au rétabliſſement des vignes & des prairies, ainſi qu'aux chauſſées & chemins dont j'ai parlé.

Je fis auſſi ſonder mes terres en divers endroits, non ſeulement à huit ou dix pieds de profondeur, mais bien plus avant, pour ſavoir ce qu'elles renfermoient & connoître les différentes couches de l'intérieur; j'employai pour cet effet la ſonde de

fer, de la façon que j'ai décrite dans la premiere Partie en parlant de cet inſtrument. J'eſſayai au commencement de l'hyver de faire donner aux bœufs de labourage du foin mêlé avec autant de paille de ſeigle, n'en ayant point aſſez de froment, cette épreuve me réuſſit, ces bœufs ſe porterent à merveilles & ne furent plus attaqués par les poux dont j'ai parlé; ils s'entretinrent en beaucoup meilleur état que les autres bœufs du voiſignage qui mangeoint de la paille de froment avec le foin; on leur a toujours continué depuis la même nourriture pendant qu'ils ont couché dans les étables, & l'on s'en eſt très-bien trouvé; on ceſſa même dès-lors de leur donner de l'avoine quand ils fatiguoient, & ils n'en furent pas moins vigoureux. Cette propriété de la paille de ſeigle ſera d'une grande utilité dans les Païs où on laboure avec des bœufs.

J'augmentai en l'année 1740. de Domeſtiques, de bœufs de labourage & de beſtiaux de toute eſpéce, en raiſon de ce que mon Domaine étoit agrandi. L'on m'objectera peut-être que ce nombre de Domeſtiques devoit

voit en manger tout le revenu; j'avois pris mes précautions dès le commencement pour ne pas tomber dans cet inconvénient. Ces gens-là uniquement destinés à faire valoir mon Domaine, & à travailler à mes défrichemens, étoient logés séparément dans la basse-cour; ils avoient leur cuisine particuliere, & presque point de communication avec ceux qui me servoient; ils vivoient d'une façon toute différente. Dans ce Païs-là, aucun Fermier ou Païsan ne mange de viande, & ne boit de vin chez lui à son ordinaire; ils se nourrissent avec de la soupe au beurre, des légumes, des fruits, du laitage, & du pain souvent très-mauvais, entre autres dans les années cheres, où ils y mettent du bled noir, qui vaut quelquefois encore mieux que les autres grains avec lesquels ils le mêlent. Les premiers Domestiques que j'avois pris pour mon Domaine, étant des environs & accoutumés à vivre de cette maniere, j'avois fait mon marché avec eux sur ce pied-là, à l'exception du pain, je leur en donnois de meilleur, composé de froment, d'orge & de seigle de mes défrichemens; le der-

nier de ces grains y dominoit comme le plus commun dans mes terres, du produit desquelles il étoit naturel que ceux qui les cultivoient, vécussent.

Un pareil arrangement n'existoit pas dans les maisons des autres Gentilshommes du voisignage, qui faisoient valoir d'ancienneté par eux-mêmes; mais je n'étois point dans le même cas; je me trouvois pour ainsi dire transporté au milieu d'une Isle déserte; il s'agissoit de faire chez moi un établissement aussi neuf que les premieres Habitations de l'Amérique; il y falloit de nouvelles Loix, l'économie étoit un objet essentiel dans une entreprise aussi couteuse & aussi longue. Je convins aisément avec ces gens-là de leurs gages, qui ne sont pas ordinairement considérables dans cette Province; une personne entendue, à laquelle on remit chaque semaine la quantité nécessaire de denrées, fut chargée du soin de ce ménage champêtre, & ils furent très-contens. Cet arrangement a toujours été suivi depuis; il subsiste encore aujourdhui comme dans son origine, & on sait au juste sur quoi compter pour cette quantité de denrées en

proportion du nombre de Domeſtiques ; quoiqu'il ait fort augmenté, ce ménage va également bien ; ces gens-là ſont robuſtes & très-peu ſujets à maladies, tant il eſt vrai que la frugalité contribue principalement à la bonne ſanté. J'ai cru qu'il étoit à propos d'entrer dans ce d'étail d'œconomie intérieure : il ſera facile de ſe ſervir du même régime dans les endroits où la nourriture ordinaire des Païſans ſe trouvera ſemblable, & où l'on fera de nouveaux établiſſemens pour défricher ; mais fort difficile d'en uſer pour les établiſſemens qui ſubſiſtent depuis du tems.

Le canton, que j'eus à mettre en valeur cette année, ſe trouva tout en landes & bruyeres hautes & épaiſſes. Dans le Printems je fis d'abord mettre le feu avec les précautions néceſſaires, à ces bruyeres pendant la premiere ſécheresſe ; elles brulerent très-bien. J'entrepris de défricher ce terrein uniquement avec la charrue, comme je l'avois pratiqué dans celui de l'année précédente ; je ne penſois pas que l'eſpéce n'étant point la même exigeoit un procédé différent ; je comptai que j'épagnerois beau-

coup ; je fis faire exprès des charrues plus fortes que les anciennes ; les racines des bruyeres restées dans leur entier m'en briserent beaucoup, & quoique mes harnois fussent doublés, j'eus plusieurs paires de Bœufs ruinés à cet ouvrage trop difficile, auquel je m'opiniâtrai mal à propos. L'on eut beau multiplier ensuite les labours, émotter, tant avant qu'après la sémerie, la bruyere ne fut pas détruite, il en repoussa une grande partie, cette terre conserva sa fadeur, & l'avoine d'hyver que j'y avois fait mettre ne réussit point ; il fallut trois ans pour extirper la bruyere de ce terrein & le rendre en bon état ; on n'en vint à bout qu'à force de labours & d'engrais lorsqu'on l'ensémençoit. Je me trouvai très-mal de cette tentative : mes anciens défrichemens que l'on avoit continué de semer & d'améliorer, produisirent heureusement une abondante récolte ; celui de l'année précédente rapporta du froment en assez grande quantité ; cela soutint mon établissement, mais ne me dédommagea cependant pas entierement de la perte que je venois d'essuyer.

Cet échec ne me rebuta point. Il excita dans le Païs beaucoup de discours contre mes entreprises, entre autres, de la part de ceux qui avoient prédit dès le commencement qu'elles ne réussiroient pas ; je ne m'embarassai guéres de leurs propos, & résolus seulement de profiter de la faute que je venois de faire, pour n'y plus retomber. Je continuai pendant cette même année de travailler au rétablissement des vignes & prairies, de même qu'aux chaussées & chemins. Je m'appliquai à perfectionner les différentes charrues, ustensiles d'agriculture & outils de mon Domaine : j'établis une pépiniere suffisamment grande, où je mis tant de graine que de plans, toutes sortes d'arbres fruitiers & autres de différens Païs ; je fis venir de Bruxelles du plan d'Ormeaux à larges feuilles, bien meilleur pour le charronnage que le nôtre. Cette pépiniere, où presque tout à réussi, m'a été fort utile depuis, pour les différentes plantations que jai faites successivement à mesure que mes défrichemens ont augmenté en étendue. Je n'avois point oublié l'article des bois rabougris & ruinés, non-

ſeulement par les beſtiaux qui les avoient mangé anciennement, mais encore par les Cerfs & Biches, & ſur tout par la trop grande quantité de Lapins.

J'avois commencé dès la premiere année à les faire entourrer de bons foſſés garnis de plans, & continué depuis cet ouvrage qui a duré encore quelques années; ayant formé le projet de mettre ces bois en coupe réglée, de ſorte qu'il y en eut une par chacun an, javois déjà fait récéper & raſer les cantons qui ſe trouvoient le plus ruinés; l'on en avoit même bêché & provigné quelqu'uns, j'avois auſſi fait ſémer tant avec la tranche qu'autrement, dans les places vuides, du gland, de la faiſne, des châtaignes, de la graine de ſapin & autres eſpéces de bois ſuivant la nature des fonds. Je pratiquai la même méthode cette année, & l'ai toujours ſuivie depuis tous les ans, à meſure que l'on a abbattu chaque canton de ces bois. Ils ſont aujourdhui en bien meilleur état & en coupe réglée; ils ſe trouveront dans quelques années entierement remis, ſans exiger déſormais d'autre dépenſe que celle de l'entre-

tien des fossés, qui est peu de chose. Le feu m'a beaucoup nui & causé de tort dans le cours de cette entreprise particuliere du rétablissement de mes bois ; ils joignent la plûpart aux bruyeres & landes immenses de la Province dont j'ai parlé, & dans lesquelles il pacage beaucoup de bestiaux ; les Pâtres qui les gardent & dont une partie ne sont que des enfans, étoient dans la mauvaise habitude d'y mettre le feu tous les ans au commencemens du printems, sous prétexte de faire pousser de l'herbe ; il gagnoit souvent dans ces bois & en bruloit des cantons fort étendus, sans qu'on pût l'empêcher.

Quelquefois ces Pâtres pendant les gélées de l'hyver faisoient témérairement du feu, pour se chauffer dans ces landes, par un tems sec & venteux ; il prenoit malgré eux dans les bruyeres & de-là dans les bois. J'ai essuyé de ces deux manieres diverses incendies considérables. Plusieurs de mes voisins ont eu le même sort ; mais comme je suis pour ainsi dire au milieu de ces bruyeres & landes immenses, mes pertes ont été plus fréquentes & bien plus grandes. Il n'y a

rien dont je n'aie essayé jusqu'à présent pour abolir dans le Païs cet usage pernicieux du feu dans les landes. Je m'y suis pris de toutes les façons; j'ai employé d'abord les remontrances & les menaces; j'ai fait faire ensuite des procédures contre les délinquans, qui m'ont couté bien des frais en pure perte; la plûpart de ces gens-là étant des misérables qui n'ont pas de quoi répondre; on en a fait quelques exemples, dans l'espérance d'épouvanter les autres; malgré tout cela, je n'ai pu encore venir à bout de détruire absolument cet abus dangéreux, qui ne se trouve que trop fréquent en différentes Provinces; il est de l'intérêt du Gouvernement d'employer son autorité pour le réprimer.

A mesure que mes défrichemens augmentent, ils éloignent à la vérité ce fléau des bois qu'ils joignent; mais il faudroit qu'ils les entourassent de toutes parts, pour les en garantir entiérement. J'ai fait faire des routes, & couper des lisieres de bruyeres le long de ces bois, dans les côtés par lesquels ils sont exposés; mais ces barrieres ne sont pas suffisantes pour ar-

rêter le feu; il les franchit quelquefois par la force & l'impétuosité du vent qui le porte très-loin au-delà.

Je me gardai bien, pour le canton que je défrichai en l'année 1741, de commettre la même faute que l'année d'auparavant; il étoit de la même espece de fond que le précédent, également en lande & bruyere. Je fis bruler chaque jour les bruyeres avec les précautions néceſſaires, & bécher à meſure à coups de tranche tout le terrein. De cette maniere, la cendre de ces bruyeres ne s'éventa point, & leurs racines furent arrachées. Des femmes & enfans retournerent & ſecouerent ces racines; elles ſécherent pendant les chaleurs; on les brula par tas, d'eſpace en eſpace ſur le lieu, elles fournirent encore de la cendre qui fut régalée & promtement enterrée par un tour de charrue.

On continua de donner à ce terrein pluſieurs labours en différens ſens, durant l'été; les harnois de labourage ne fatiguerent que très-peu à cette beſogne, qui ne leur cauſa aucun tort; la bruyere fut preſque entiérement détruite, & la fadeur de la terre ſe diſſipa pour la plus grande

partie. J'avois commencé dès-lors à faire de différentes façons des fumiers artificiels, qu'on mêloit avec le fumier des écuries & étables ; l'on continua d'en uſer de même pendant les années ſuivantes, juſqu'à ce que j'euſſe atteint le dégré de perfection de ces fumiers artificiels, deſquels j'ai détaillé la compoſition dans la premiere Partie, & dont je ferai encore mention dans la ſuite. Au moyen de ce procédé, je me trouvai en état de fumer ſuffiſamment mon défrichement, c'eſt-à-dire, d'y mettre la moitié de ce qu'on emploie communément de fumier dans les terres ordinaires. Je l'enſemençai en ſeigle, & il me produiſit une abondante recolte. Celle des anciens défrichemens qu'on avoit toujours ſemés, fut auſſi fort bonne, excepté dans le dernier qui étoit également emblavé en ſeigle, & qui ne rapporta que médiocrement. Mes vignes furent achevées cette année, & remiſes en auſſi bon état que les autres de la Province, où il y en a une bien plus grande quantité en différens cantons, & où cependant leur culture n'eſt pas, à beaucoup près, au point de perfe-

ction qui seroit à désirer. Je continuai pendant cette même année de travailler au rétablissement des prairies, ainsi qu'aux chaussées & chemins.

La guerre m'appellant alors en Bohême & en Baviere, je prévis que j'allois faire de longues absences, qui ne me permettroient pas, comme auparavant, de passer tous les ans une partie du tems dans le Païs, pour visiter mes travaux & y donner ordre par moi-même. Dans cette circonstance, je pris le parti, pour soutenir mon entreprise que je ne voulois pas discontinuer, de placer à la tête de mon Domaine, un ancien Domestique entendu, qui s'étoit marié & dont la femme étoit fort œconome. Afin de l'intéresser davantage au succès, je le mis à moitié de tous grains, fruits & revenus, comme il est d'usage dans le Païs pour plusieurs fermes.

Je lui donnai en prisée tous les harnois de labourage, les bestiaux de différentes especes, les ustensiles & les outils de ce Domaine; tous les Domestiques qui le faisoient valoir, furent conservés & resterent avec le même traitement à sa charge, au

moyen de la moitié que je lui abandonnois ; ainsi le gouvernement & la culture demeurerent toujours les mêmes. Je lui imposai seulement la loi, crainte qu'il n'épuisât mes terres, de ne pas semer pendant plus de cinq ans de suite, celles qui avoient été ou seroient défrichées, & qui auroient la force de soutenir une si longue épreuve, que plusieurs d'entre elles ne pourroient supporter. Par ce réglement, le premier défrichement que j'avois fait, reposa l'année suivante ; je l'ai moi-même toujours observé depuis, excepté pour quelques morceaux de terres que j'ai poussés plus loin par curiosité. Cette administration subsista tant que dura la guerre ; & même jusqu'à la fin de l'année 1748.

Je fis faire pendant ce tems-là tous les ans des défrichemens, mais pas aussi étendus que les précédens, la dépense de mes campagnes ne me permettant pas d'y mettre autant d'argent qu'auparavant ; je me gênai même, pour ne point interrompre la suite de ces défrichemens, qui réussirent bien en général & furent exécutés chacun suivant l'espece de leurs

fonds, de toutes les différentes façons marquées & détaillées dans la premiere Partie. Je fis faire aussi des épreuves de la maniere de défricher les terres par l'écobue & le feu, laquelle avoit été pratiquée par quelques-uns dans le Païs, où elle étoit anciennement en usage; & quoique cette opération que j'ai amplement décrite dans la premiere Partie, ne fût pas encore parvenue, à beaucoup près, au dégré de perfection où mes expériences l'ont conduites depuis, je reconnus dès-lors que c'étoit le meilleur de tous les procédés pour défricher la terre. Je fis planter beaucoup d'arbres, sur-tout de peupliers par lesquels je commençai. Ils sont venus à souhait; plusieurs ont aujourdhui plus de cent pieds de hauteur sur une grosseur proportionnée; ils forment dans les vallons de belles allées qui servent de promenade, & font une décoration au Château.

Pendant tous ces tems-la, je ne fus que deux ans de suite sans venir dans la Province, ma présence étant alors nécessaire à ma troupe; toutes les autres années je profitai des congés que j'eus pour y faire un tour &

viſiter mes travaux, quelquefois je ne pus y demeurer que quinze jours ; mais c'en fut aſſez pour donner un coup d'œil à tout, choſe eſſentielle dans de pareilles entrepriſes.

Après que nous fumes rentrés en France, j'envoyai mon équipage paſſer les quartiers d'hyver chez moi ; je le fis travailler aux chauſſées & chemins, ainſi qu'au rétabliſſement des prairies ; mes chevaux & mulets qu'on eut ſoin de ne pas trop fatiguer à cet ouvrage, n'en furent pas moins en bon état, & les voitures qu'ils menerent, avancerent beaucoup ces travaux que j'avois été obligé de ſuſpendre depuis la guerre.

La paix qui régnoit déjà depuis quelque tems au commencement de l'année 1749. me donnant la facilité de venir déſormais tous les ans chez moi, & d'y faire de plus longs ſéjours, je repris par moi-même les reines du gouvernement de mon Domaine ; je congédiai l'ancien Domeſtique que j'avois mis pour le conduire, il me rendit tous les harnois de labourage, les beſtiaux, les uſtenſiles & les outils que je lui avois donnés en priſée ; il avoit fait pendant

ſon adminiſtration, un profit honnête, les recoltes ayant été bonnes, mais cependant pas auſſi abondantes qu'auparavant, parce que la terre, quoique cultivée de la même façon, ne l'avoit pas été avec les mêmes ſoins & attentions, pour l'intervalle & la ſaiſon des différens labours, ainſi que pour la compoſition & diſtribution des fumiers ou autres amendemens, ce qui prouve qu'un fond n'eſt jamais ſi bien qu'entre les mains du Propriétaire. Afin d'achever de récompenſer cet ancien Domeſtique, je le plaçai dans une de mes meilleures fermes qui étoit à louer; au moyen de ce qu'il avoit gagné avec moi, il ſe trouva en état de s'y équiper de tout, & fut très-content.

Je gardai les autres Domeſtiques qui faiſoient valoir mon Domaine, & réſolus de ſuivre dorénavant mon entrepriſe plus vivement, c'eſt-à-dire de défricher chaque année auſſi grand de terrein qu'avant la guerre. La plus grande partie des terres incultes que j'avois encore à mettre en valeur, étoient de tems immémorial en landes & bruyeres aſſez hautes & épaiſſes. Je ſavois pour l'avoir éprouvé à mes

dépens, qu'on ne les défrichoit pas avec succès en se servant uniquement de la charrue.

De toutes les autres façons différentes dont j'avois essayé, la meilleure m'avoit paru, ainsi que je l'ai dit, l'opération du feu par le moyen de l'écobue. Ce fut celle que je préférai. En conséquence, j'envoyai chercher les Journaliers que j'avois déjà employés aux épreuves de cette sorte d'ouvrage, & comme ils ne suffisoient point pour le canton que je voulois faire écobuer cette année, j'en fis venir de loin encore d'autres. J'eus la facilité de me laisser persuader par ces nouveaux venus, de leur marchander à tous à fort fait, le canton en question à écobuer; je convins avec eux d'un prix plus considérable qu'il n'auroit fallu, pour bien faire cette besogne dont je n'étois pas encore assez au fait; ils la commencerent au mois de Mars: pour aller plus vîte & gagner plus aisément mon argent, ou plutôt pour me le voler, ils pélerent le terrein trop peu épais, & point au-dessous des racines de bruyeres qui demeurerent; de cette maniere ils fatiguerent très-peu, & eurent

eurent fini promtement de lever les gazons, le brulis ne les regardant pas, ils vinrent me demander aussi-tôt leur payement. Je les satisfis sur le champ, ne me doutant pas encore de leur supercherie, je trouvai seulement qu'ils avoient beaucoup gagné. Quand ces gazons furent secs, je les fis amonceler & bruler par des femmes & enfants; le peu de cendres que produisirent des gazons aussi minces, commença à m'ouvrir les yeux sur la tromperie de ces gens-là. Je vis bien, que ces cendres ne suffiroient jamais pour engraisser assez le terrein. Lorsqu'on y sema le bled, les charrues qui n'avoient simplement qu'un sillon à tracer pour le recouvrir, eurent bien de la peine d'en venir à bout, quelques-unes mêmes furent cassées par les racines des bruyeres, qui empêcherent d'émotter convenablement la terre, malgré le grand nombre de journées de femmes & d'enfants, qui y furent employés; on y mit même contre l'ordinaire des hommes, avec aussi peu de succès.

Je fus alors tout à fait convaincu que j'avois été dupé, & que ce défrichement ne réussiroit pas. Le bled

leva cependant aſſez bien ; il fut même paſſable pendant une partie de l'hyver, mais ſes racines ne pouvant percer enſuite la croûte de celles des bruyeres, il mourut pour la plûpart, & le peu qui en reſta, produiſit, à peine, les ſemences qu'on avoit miſes dans le terrein, qui ne fut rétabli que l'année ſuivante à force de labours, de journées à émotter & de fumiers. Le malheureux ſuccès de ce défrichement, qui m'avoit coûté beaucoup d'argent en pure perte, mit ma conſtance à une nouvelle épreuve, mais ne l'ébranla point ; tous les diſcours ſe renouvellerent dans le Païs contre mes entrepriſes, que beaucoup de gens, ennemis de toute nouveauté, ſoit qu'elle ſe trouve utile ou non, déſaprouvoient hautement ; ils firent même à ce ſujet des plaiſanteries, dont je me ſouciai très-peu. La fourberie des écobueurs, ne m'empêcha pas d'être toujours perſuadé que l'opération de l'écobue & du feu étoit la meilleure façon de défricher les terres, particulierement les landes & bruyeres ; la ſuite m'a bien fait voir que j'avois raiſon. Cet échec, qui a été le dernier que j'ai

reçu, me fit former la résolution de mieux prendre mes mesures à l'avenir.

J'eus cette année une fort bonne récolte sur les autres terres de mon Domaine, ce qui me consola un peu. Je continuai pendant la même année, de faire travailler aux chaussées & chemins, de même qu'au rétablissement des prairies; ces ouvrages de longue haleine, auxquels on ne pouvoit donner qu'un certain tems & mettre un certain argent par an, ont toujours duré depuis & ne sont même point encore fini. J'achetai aussi cette année plusieurs ruches d'abeilles; j'en avois déjà quelques-unes: ces abeilles ont très-bien réussi & fort multiplié, sur-tout dans un petit jardin où l'on en a formé le principal établissement, & où elles se plaisent, parce qu'il est également à portée des prairies & des landes, dont elles aiment les fleurs. Ces petits animeaux, aussi utiles que laborieux, prospérent admirablement dans le païs, où l'on n'en a pas la dixiéme partie de ce qu'on pourroit en élever, & où l'on est par ignorance, dans la mauvaise habitude de faire mourir

les mouches, lorſqu'on en veut avoir le miel, au lieu de châtrer les ruches, ainſi que cela ſe pratique avantageuſement dans d'autres Provinces.

Je ne marchandai point en l'année 1750. le canton de landes & bruyeres que j'avois à défricher, crainte d'être trompé une ſeconde fois; je le fis écobuer à la journée par des gens du lieu, conduits par des valets de bras, qui avoient déja travaillé à cette beſogne, & que je venois de mettre exprès pour cela ſur mon Domaine. Ces Domeſtiques eurent bientôt inſtruit ceux de ces gens-là, qui n'étoient pas encore au fait de cette eſpéce d'ouvrage qui s'apprend aiſément. L'on commença à écobuer au mois de Mars, & l'on continua juſques vers le milieu de Juin. Je donnai à chacun de ces journaliers, qui étoient des Païſans choiſis, douze ſols par jour, & ce prix a toujours ſubſiſté depuis chez moi, comme je l'ai dit dans la premiere Partie. La plûpart n'ayant point d'écobues, je leur en fournis & leur en retins la valeur à raiſon de deux ſols par jour juſqu'à concurrence. J'ai fait perfectionner depuis cet outil, qui ne coûtoit pas

alors autant qu'à préſent. J'eus grand ſoin de faire peler le terrein plus épais que l'année d'auparavant, & juſques ſous la croûte des racines de bruyere, c'eſt-à-dire à quatre pouces de profondeur. Lorſque les gazons, bien autrement péſants que ceux du défrichement précédent, furent ſecs, entaſſés & brulés enſuite d'eſpace en eſpace ſur ce terrein, ils rendirent de gros monceaux de cendres beaucoup plus conſidérables, que n'avoient été ceux de l'ancien défrichement; ces cendres bonifierent le fond pour très-long-tems. Quand on y ſema du bled, la charrue traça aiſément le ſillon néceſſaire pour le recouvrir; des femmes & enfants émotterent ſans peine cette terre, qui ſe mit facilement en guéret; la croûte des racines de bruyeres ayant été enlevée, ſa ſemence, ainſi que celle des herbes & de toutes les plantes ſauvages, fut d'ailleurs detruite par l'action du feu, qui avoit été plus longue & plus violente, que dans l'autre défrichement. Tout fit ainſi place au bled, qui vint très-bien. Il produiſit une bonne récolte; j'en eus auſſi une abondante, dans celles des

terres de mon Domaine, qui avoient été ensemencées ; j'eus lieu d'être satisfait de ce succès, qui ranima mes espérances. Je parvins cette année, après différentes épreuves faites antécédemment, à perfectionner les fumiers artificiels, mentionnés ci-devant, lesquels étant mêlés avec les fumiers naturels, en augmentent considérablement le volume, sans en diminuer la qualité ; ils m'ont été depuis de la plus grande utilité, pour fertiliser mes terres ; je fis faire aussi dès-lors, dans celles qui étoient les plus éloignées, les fourneaux perpétuels, dont j'ai parlé dans la premiere Partie, & dont les cendres engraisserent à peu de frais ces endroits écartés, pratique dont on s'est toujours servi dans la suite & qui subsiste encore à présent.

Je commençai cette même année à planter des meuriers blancs, pour me mettre en état de faire nourrir & élever des vers à soye & en donner le goût aux Habitans du lieu. J'ai continué depuis chaque année de semblables plantations, que j'entretiens avec grand soin & qui ont réussi à merveille, principalement dans les

terres douces ; j'en ai mis de différents côtés, autour de mes défrichemens & de mes autres terreins ; j'en ai fait ailleurs de belles allées, & quoiqu'on ne les laiſſe pas monter beaucoup, leur verdure forme un coup d'œil agréable. J'ai tiré tous ces meuriers des pepinieres que le Roi entretient tant dans cette Province, que dans celle du Maine & de Touraine ; établiſſement qu'on ne peut aſſez louer, & dont on reconnoîtra encore mieux dans la ſuite tout l'avantage.

Je m'étois ſi bien trouvé de faire écobuer pas des journaliers, conduits par des Domeſtiques entendus dans cette beſogne, que j'en uſai de même pour le canton que je fis défricher en l'année 1751. j'y réuſſis également ; la récolte fut pareillement bonne dans les autres terres enſemencées de mon Domaine & ſe trouva meilleure que jamais dans la précédente écobue, que j'avois fait fumer convenablement, c'eſt-à-dire avec la moitié de ce qu'on met communément de fumier dans les terres ordinaires. L'on a toujours continué dans la ſuite, de fumer ainſi la ſeconde année tous les

fonds, qui ont été défrichés de la même maniere; mes terres en valeur se trouvant alors fort aggrandies, je fus obligé d'augmenter de nouveau, sur mon Domaine, de Domestiques & de Bœufs de labourage; il m'a fallu encore depuis, à mesure qu'elles se sont accrues, faire de nouvelles augmentations semblables, dont je ne parlerai point. Les bestiaux de différentes espéces ayant aussi multiplié, les logemens de ma basse-cour se trouverent trop petits pour les contenir; je sentis dès-lors, que mes défrichemens s'étendant de plus en plus chaque année, ils deviendroient bientôt un objet trop considérable, pour que la basse-cour pût y suffire, & que je serois forcé de porter ailleurs l'établissement du Domaine. En conséquence, je choisis pour cette destination, un terrein convenable joignant cette basse cour; je fis dresser un plan assez vaste pour de nouveaux Bâtimens.

Je commençai d'abord, suivant ce plan, par faire bâtir cette année, une bergerie; les moutons y furent mis dès l'Automne, & le logement qu'ils quittoient, servit à élargir les autres bes-

tiaux. Comme les vaches étoient petites, ainſi que les autres du Païs, j'en envoyai acheter en Poitou pluſieurs, ainſi qu'un Taureau de la grande eſpéce, afin qu'on pût dans la ſuite nourrir chez moi de plus gros bœufs, & m'épargner la dépenſe d'en tirer pour le labourage de la même Province de Poitou, comme c'étoit l'uſage. Mon objet n'a pas été tout-à-fait rempli à cet égard, apparemment parce que mes herbes ne ſont pas encore aſſez bonnes; les bœufs qui ſont venus de cette race, ont bien été plus forts que ceux élevés auparavant dans le lieu; mais ils ne ſe ſont point trouvés aſſez grands pour aller au timon, ils ſervent ſeulement ſur le devant ou au milieu d'un harnois.

Le canton que je fis défricher en l'année 1752. fut écobué de la même façon, & produiſit une auſſi bonne recolte que le précédent; les autres terres enſemencées de mon Domaine eurent une ſemblable réuſſite. J'ai continué depuis & continue encore actuellement, que j'écris ceci, à faire défricher ainſi tous les ans un canton de landes & bruyeres, le ſuccès a

toujours été pareil tant pour les gros bleds, que pour les Mars, tels que l'orge & l'avoine, lorſqu'on y en a ſemé. Le bled de turquie, le bled noir & le millet y ſont également bien venus, de même que le lin & le chanvre, & autres productions, le tout dans les différentes ſortes de terres qui leur conviennent. J'y ai fait ſemer dans quelques morceaux, en différents tems, de pluſieurs eſpéces de bois, comme Chênes, Hêtres, Châtaigners, Sapins & autres, ils y pouſſent à merveille; j'ai auſſi eſſayé d'y faire planter de la vigne, & cette épreuve a très-bien réuſſi. Ces expériences me perſuadent de plus en plus, que la préparation du terrein, par le moyen du feu, eſt comme je l'ai déjà dit, pluſieurs fois le meilleur de tous les procédés. Ceux qui avoient le plus blâmé anciennement l'entrepriſe de mes défrichemens, ſont revenus de leur faux préjugé, & les approuvent beaucoup aujourdhui.

Pendant cette même année 1752. ainſi que dans le cours des ſuivantes, j'ai deſſéché pluſieurs Cantons de Marais, & mis encore en valeur d'au-

tres morceaux de terre incultes, qui n'étant point en nature de landes & bruyeres, ni propres à être écobuées, ont été défrichées de toutes les autres façons décrites dans la premiere Partie, & enblavés avec diverses sortes de grains; quelques-uns de ces morceaux ont été semés en bois de toute espéce; j'en avois déjà fait semer pareillement dans les années précédentes; les uns ont réussi, & les autres ont manqué suivant le genre des fonds, & les préparations qu'on y a données. J'ai aussi détaillé dans la premiere Partie, les différentes manieres de semer des bois, & les trois obstacles dont il faut préalablement se délivrer lorsqu'on entreprend un défrichement, savoir, de l'eau, des pierres & des grosses racines; je n'ai point oublié dans tous ceux que j'ai faits, de commencer par me débarrasser de ces obstacles.

Je m'appliquai de nouveau, cette année, à perfectionner de plus en plus les différentes charrues, ustensiles d'Agriculture & outils de mon Domaine; je fis travailler aux nouveaux Bâtimens suivant le plan dont j'ai parlé ci-devant, & je continuai de

même chacune des années ſuivantes, d'en exécuter quelque partie, à meſure que mes terres s'étendoient par les défrichemens, & que les récoltes, tant de bled que de fourages devenoient plus abondantes, étant néceſſaire d'augmenter en proportion les logemens. J'eſſayai dans ce tems-là de jeunes Chevaux, qui avoient été nourris chez moi, & j'en fus ſi content que j'achetai dans le voiſinage quelques Jumens, qui ont produit depuis de beaux Poulains; il ſe ſont cependant trouvés d'une taille médiocre comme leurs meres & conſéquemment, d'un prix modique. C'eſt bien dommage que l'eſpéce des chevaux ſoit trop petite dans le Païs, car ils y ſont très-bons & n'ont preſque point de poil aux jambes. Les Etalons entretenus par ordre du Roi dans la Province, ſont fort utiles, mais il n'y en a pas aſſez, & quand leur nombre ſeroit augmenté, ils ne ſuffiroient point pour hauſſer l'eſpéce; il faudroit, pour y parvenir, des Juments plus grandes; la même choſe ſeroit néceſſaire dans la plus grande partie du Royaume, où les haras tombent, & où la race des Chevaux

va tous les jours en s'amoindriſſant.

Comme mes Moutons étoient petits, ainſi que les autres du Païs, & donnoient peu de laine, je fis venir du bas Poitou, en l'année 1753. deux beaux Béliers de la grande eſpéce, & de la race qu'on appelle *flandrines*; de leur mariage avec mes Brebis, j'eux de très-beaux Agneaux, bien plus forts que les autres du canton; il y eut pluſieurs mâles qui devinrent preſque de la même taille que leurs Peres; j'en donnai quelques-uns dans le voiſinage pour y ſervir de Béliers, & je gardai les autres pour la même deſtination; je me ſuis bien trouvé de cette tentative; ces Béliers ont produit une eſpéce bâtarde, qui a fort multiplié depuis; elle n'eſt pas auſſi haute que la race flandrine, mais elle l'eſt d'avantage & donne plus de laine que l'ancienne race du Païs. Cette laine eſt au ſurplus de la même qualité, c'eſt-à-dire fine & & très-bonne; je me ſuis defait peu à peu de tous mes anciens Moutons & Brebis; mon troupeau eſt à préſent d'une belle taille, par la façon dont ces Béliers étrangers ont réuſſi & vécû chez moi, où il en exiſte

encore un en fort bon état. Je ne doute pas que si j'avois pu faire la dépense d'acheter tout un troupeau de brebis pareilles, cette grande espéce se seroit maintenue sans dégénérer sur mon Domaine; en la ménageant, elle auroit dans la suite multiplié au point de supplanter la mauvaise, que l'on voit avec regret dans la Province, où ce changement seroit très-utile, attendu la facilité d'y nourrir, sur-tout dans les landes, une bien plus grande quantité de bêtes à laine, qu'on n'y en éleve.

Je fis parquer en l'année 1754. mon troupeau, quoique ce ne fût point l'usage du Païs, où personne n'avoit encore vû exécuter pareille entreprise. Comme je la projettois depuis du tems, javois fait faire pendant l'hyver des clayes convenables, & la cabanne de planches, montée sur des rouës, nécessaire pour coucher le Berger. J'en avois donné le plan aux Ouvriers, qui ne connoissoient pas cet ouvrage, qui fut cependant très-bien exécuté; je ne fis point venir de Berger de Beauce, ainsi que quelques gens me le conseilloient, cela m'auroit beaucoup coûté; j'en avois

un du Païs à meilleur marché, que je gardai, & qui fut bien-tôt ſtilé à cette pratique. Ce parc fut établi dans mes défrichemens les plus éloignés & les plus anciennement faits, pendant la belle ſaiſon, comme c'eſt l'ordinaire ailleurs; l'on envoya quelqu'un tous les matins & tous les ſoirs pour aider au Berger à le changer. Les Moutons couchants ainſi dehors, s'en porterent beaucoup mieux, & leur laine en devint bien meilleure.

Cet uſage dont je me ſuis bien trouvé, quoiqu'il eut été critiqué d'abord dans le canton, à fort engraiſſé une partie de mes terres, & a toujours ſubſiſté depuis, tous les ans, pendant la même ſaiſon. Les Loups ont été le ſeul obſtacle que j'aye rencontré dans cette entrepriſe; il y en a beaucoup dans ce Païs-là à cauſe des forêts & landes immenſes qui s'y trouvent. Ils tenterent pluſieurs fois dans les commencemens de forcer le parc, la précaution que je pris de donner de bons chiens au Berger, de l'armer d'un mouſqueton, & d'envoyer un Domeſtique paſſer les nuits dans la cabanne avec lui, les empêcherent d'en venir à bout.

Ces Animaux voraces, qui craignent prodigieuſement la poudre, furent bien tôt rebutés ; depuis ce tems là, ils ont attaqué rarement ce parc & n'y ont pas mieux réuſſi, quoique le Berger ſoit demeuré ſeul avec ſes chiens. Il ſera néceſſaire de prendre une pareille précaution, lorſqu'on voudra former un ſemblable établiſſement, dans quelque Païs où cette pratique de faire parquer les troupeaux, ne ſera point d'uſage. Elle eſt auſſi avantageuſe pour les Moutons que pour les terres ; tous ceux qui la ſuivront auront lieu de s'en trouver ſatisfaits. En général l'eſpéce des bêtes à laine, eſt trop chétive, trop peu nombreuſe & trop négligée dans le Royaume ; elle y réuſſit cependant à merveille, & il ne ſeroit pas difficile d'en tirer un très-grand parti. Je crois même que dans beaucoup de Provinces, entre autres en Anjou, les Moutons pourroient, comme en Angleterre, coucher dehors toute l'année, excepté pendant les neiges, qu'on les mettroit à l'abri de quelque haye ou hangard. Je compte en faire l'épreuve dans la ſuite. Un Fermier de Normandie l'a

déjà

déjà tentée avec ſuccès; il eſt vrai qu'il n'y a expoſé qu'une vingtaine de Brebis & Moutons. Je me ſuis étendu ſur cet article des bêtes à laine, attendu l'importance dont il eſt pour toute la France.

Il arriva cette année chez moi, un exemple de la multiplication du bled, qui paroîtra incroyable, & que je dois cependant rapporter. Un grain de ſeigle, avoit échappé au Semeur, dans le tems des ſemailles, il tomba dans de la lande ſur une vieille fourmilliere morte à dix pieds de diſtance d'un de mes défrichemens. Cette ancienne fourmilliere ne formoit plus qu'un monçeau de fumier conſommé, ou d'excellent terreau. Ce grain y leva & pouſſa pluſieurs drageons. Je l'apperçus pendant l'hyver en allant viſiter mes bleds. Il excita ma curioſité: je fis faire tout au tour, à quelques pieds de diſtance, une clôture avec des pieux & des épines, pour le garantir du dommage des beſtiaux; il continua de venir à ſouhait, ſe trouvant en plein air, & n'ayant rien dans ſon voiſinage qui gênât ſa tête ni ſes racines; il forma une eſpéce de petite gerbe; au

mois de Juillet quand il fut mûr, je voulus en faire la récolte moi-même. Je proposai cette partie à plusieurs personnes de considération de mon voisinage qui se trouverent alors chez moi. Nous nous rendîmes sur le terrein, nous coupâmes dans la terre avec un coûteau la petite gerbe en question avec le grain qui l'avoit produite, auquel toutes les racines tenoient encore, ainsi que nous le vîmes après avoir secoué la terre qui étoit autour de sa coque. Nous égrénâmes sur un drap cette petite gerbe, nous en comptâmes le produit, & il se monta à quatorze cent quarante grains de seigle, aussi beaux, aussi gros, & aussi bons que les meilleurs de cette année-là. Cet exemple surpasse toutes les merveilles que nous avons luës de l'ancienne fertilité de la Judée & de l'Egipte. Je sens bien qu'un grain de bled n'auroit pas rapporté à beaucoup près autant, s'il avoit été gêné dans un champ au milieu des autres, mais cela prouve toujours, que nous sommes fort éloignés de connoître ce que pourroient produire nos terres en France, & que c'est mal à propos que

bien des gens s'en plaignent ſouvent.

J'eſſayai cette même année de faire élever des vers à ſoie, pour voir ſi ces utiles vermiſſeaux réuſſiroient chez moi, & continuer ou ſuſpendre ſuivant l'événement de cette épreuve, mes plantations de Muriers blancs. Je fis venir pour cet effet, de la graine de vers à ſoie de Provence & de Dauphiné, où j'avois été quelques années auparavant, pour y apprendre par moi-même, la maniere d'élever les vers à ſoie, afin de la montrer en ſuite aux gens de mon Canton. Outre les plantations de Muriers, dont j'ai parlé, j'avois auſſi fait mettre depuis trois ans, dans un endroit ſéparé, de la charmille de cette même eſpéce de Muriers blancs, parce qu'elle pouſſe des feuilles avant les grands Muriers & les devance quelquefois de quinze jours : cette charmille eſt utile & même néceſſaire pour nourrir les vers à ſoie dans le commencement, ſur tout lors des printems froids, où les grands arbres verdiſſent plus tard, & où l'on courroit riſque, ſans cette reſſource, de les voir périr faute de nourriture. Si l'on prenoit le parti d'attendre, pour faire éclore les vers,

que les grands Muriers commençassent à pousser des feuilles, souvent il seroit trop tard ; car il faut que les vers à soie finissent leur travail pendant que le Soleil monte, c'est-à-dire quelques jours avant ou aprés la Saint Jean-Baptiste ; ceux qui ne l'ont point achevé alors ne réussissent pas bien, ainsi que je l'ai éprouvé, & ils font durer plus long-tèms leur opération, qui ne doit être que l'affaire de six semaines, lorsqu'on s'y prend d'assez bonne heure. Dès que ma charmille de Muriers commença à pousser des feuilles, je fis donc éclore mes vers à soie, en les mettant dans une chambre, qu'on entretint constamment par le moyen d'un poële entre le quinziéme & le dix-huitiéme dégré de chaleur du Thermometre suivant la méthode de M. De Réaumur.

Cette façon de faire éclore les vers, est sans contredit la meilleure, parce qu'ils viennent tous à la fois ou à peu près, & font successivement tous leurs travaux ensemble, ce qui épargne bien de l'embarras. Je passe rapidement sur leur éducation, assez généralement connue, mais ignorée alors entierement des gens de chez moi,

auxquels je l'appris. Mes vers réussirent à merveille, il ne leur arriva aucun malheur, que de la part des rats & des souris, qui en mangerent quelques-uns. Mes cocons que j'envoyai dévider à Tours, furent trouvés plus beaux, & ma soie meilleure que celle de Provence & de Dauphiné. Je fus très-content de cette premiere épreuve, qui m'engagea à continuer mes plantations de Muriers, comme j'ai toujours fait dans la suite, ainsi que je l'ai dit ci-devant. Ceux que j'avois planté jusques-là, étant encore trop jeunes pour les effeuiller tous les ans, je les ai depuis laissé reposer & se fortifier; j'en ai seulement sacrifié quelques-uns des plus anciens pour maintenir chaque année les gens de chez moi dans l'habitude de cette éducation des vers à soie, qu'il est interressant de tâcher d'établir de plus en plus, & d'encourager dans la Province, de même que dans tout le Royaume, vu qu'il est constant, que les soies de Touraine, d'Anjou & du Maine, surpassent de beaucoup, en qualité, non-seulement celles du Languedoc, de la Provence & du Querci, mais

encore celles de plusieurs Provinces de l'Italie & de la Sicile, n'y ayant que les beaux Organins de Piémont, qui leur soient supérieurs.

Jusqu'en l'année 1755. j'avois été obligé d'acheter la chaux qui me coûtoit assez cher & qu'il me falloit tirer de quatre lieuës loin, transport qui en augmentoit encore le prix. Comme il me restoit encore beaucoup de bâtimens à faire, cet objet méritoit attention; je savois qu'il y avoit de la pierre à chaux sur mon terrein. Je fis donc construire cette année un four à chaux, que je plaçai à portée de mes basse-cours, dans un lieu convenable & point dangéreux pour le feu. J'y fis faire tout de suite avec ma pierre, de la chaux qui se trouva excellente, plus blanche, plus grasse & meilleure que celle que j'achetois auparavant. Cette chaux m'a toujours servi depuis, tant pour mes bâtimens neufs, que pour les réparations de mes Fermes, ce qui m'a épargné bien de l'argent. La plûpart de ceux qui seront dans le cas de faire venir la chaux de trop loin, pourront en user de même, se trouvant presque par-tout en France, plus ou

moins avant dans la terre, de la pierre propre à en faire, qu'il eſt très-facile d'éprouver ſans frais, en la mettant dans le feu pendant un tems ſuffiſant pour qu'elle ſe calcine, & la faiſant diſſoudre enſuite dans l'eau. La conſtruction de ce four à chaux me produiſit encore un autre avantage, en ce qu'il me fournit un engrais excellent pour mes terres.

Je fis venir la même année de Straſbourg, de la graine de choux pommés de la groſſe eſpéce; elle fut d'abord ſemée dans mon jardin, d'où je la fis tranſplanter dans un morceau de Marais, que j'avois fait deſſécher & défricher. Ce morceau contient environ un arpent, & forme une eſpéce d'Iſle ſur ma petite riviere. Je l'avois fait écobuer & bruler: il n'avoit eu d'autre engrais que ſes cendres, & on n'y mena point de fumier; il fut planté tout entier de cette eſpéce de choux; on y mit ſeulement par curioſité, dans un coin, quelques carottes, panets & betteraves, qui devinrent d'une groſſeur prodigieuſe & furent très-bonnes. Ces choux réuſſirent à merveille, il y en eut pluſieurs qui péſerent juſqu'à 40. livres cha-

cun ; ils ſe trouverent excellens & fort ſains, quoique des gens du Païs euſſent avancé, qu'ils ſeroient malfaiſans & nuiſibles, ainſi qne les autres légumes, qu'on mettroit la premiere année dans des Marais nouvellement défiic' és.

Ces gens-là prétendoient en avoir fait l'expérience dans d'autres endroits ; ne l'ayant point éprouvé, j'attribuai cela à quelque pernicieuſe qualité des fonds ; j'étois bien ſûr que l'opération violente du feu par laquelle le mien avoit paſſé, n'y avoit laiſſé aucune mauvaiſe propriété. Des Païſans des environs avec leſquels je fis prix pour eux & leurs chevaux, menerent ſucceſſivement pendant le reſte de l'Eté & l'Automne, cette quantité conſidérable de choux dans les marchés des trois Villes voiſines, ſituées, ainſi que je l'ai dit, à deux lieuës à la ronde ; ils les y vendirent, & les comptes qu'ils en rendirent, ſe monterent, au total, à huit cent cinquante livres de recette, ſur quoi défalquant la moitié à laquelle, à peu de choſe près, ſe monterent leurs ſalaires & frais de voitures, il ſe trouva que cet arpent de marais m'avoit rap-

porté net, quatre cent vingt-cinq livres, ce qui me satisfit d'autant plus qu'il m'en avoit peu coûté pour le mettre en valeur. La terre, quoique grasse, étant légere & facile à remuer, j'en avois d'ailleurs tiré l'eau fort aisément, au moyen d'une pente qui s'étoit rencontrée; avant cela, l'on ne m'avoit jamais offert que six francs de ferme de ce morceau de marais, qui étoit tout tremblant, & souvent inondé. Lorsqu'il fut desséché, il baissa d'un pied. Un produit aussi considérable, dans un aussi petit espace de terrein, dont personne ne connoissoit la bonté, prouve combien il y a de richesses cachées au fond des différens marais de ce Royaume. Ils ne ressemblent cependant pas tous à celui-ci, qui se trouva d'une veine de terre la plus heureuse & la plus fertile. J'aurois fort désiré d'en avoir plusieurs de cette sorte; on l'a depuis semé en chanvre, en pois & en diverses autres productions, qui y sont très-bien venues, néanmoins aucune recolte n'a valu autant d'argent que cette premiere, qui fait voir qu'on ne peut estimer un fond de terre. Tous les autres marais que j'ai desséchés &

défrichés de differentes façons, m'ont en général réussi; mais aucun ne m'a rapporté, à beaucoup près, autant que ce morceau.

Je commençai cette même année à donner aux Habitans de mes terres des prix d'agriculture; je les avois institués dès l'année précédente. J'avois fait de mon mieux auparavant, pour exciter en eux le goût du travail & de la culture des terres, ainsi que des défrichemens. Le succès que j'avois eu dans les miens, de même que dans tous mes autres travaux & améliorissemens, avoit produit un très-bon effet, & en avoit invité plusieurs, tant Propriétaires que Fermiers, à suivre mon exemple, en améliorant leurs fonds déjà cultivés, & en mettant en valeur ceux qui étoient abandonnés. J'avois aidé ces gens-là dans leurs entreprises, en leur donnant des instructions, & en avançant d'abord des semences à ceux qui en manquoient; j'avois même prêté à quelques-uns de l'argent & des outils. Pour les encourager tous davantage, j'avois donné diverses récompenses tous les ans à ceux qui se distinguoient le plus; j'avois aussi accordé à mes Fermiers

une gratification de vingt francs par chaque arpent de terre qu'ils défrichoient, ce qui ſubſiſte encore.

Pour achever de déterminer abſolument tous ces Habitans à ſe livrer entierement aux ſentimens que j'avois déjà fait naître en eux, je jugeai qu'il falloit les prendre, tant du côté de l'intérêt, que de celui de la vanité, deux motifs qui ſont fort puiſſants dans le cœur des hommes. En conſéquence, je fis publier au mois de Janvier 1754. que j'allois donner déſormais tous les ans, le jour de l'Aſſomption, aux conditions qui ſeront marquées ci-après, deux prix d'agriculture: l'un à celui qui auroit le plus beau froment, l'autre, à celui qui ſe trouveroit avoir le plus beau ſeigle, & que l'on commenceroit de les diſtribuer à l'Aſſomption 1755. Ces prix conſiſtent chacun dans une ſomme d'argent aſſez conſiderable pour cette Province, où il eſt rare, & dans une médaille d'argent, gravée exprès, laquelle eſt de la même grandeur & péſanteur qu'un écu de ſix livres. C'eſt, je crois, la premiere qui ait jamais parue en France pour une choſe auſſi utile, quoiqu'il y en ait eu beaucoup

de frappées dans ce Royaume pour des objets, la plûpart bien moins intéressants. L'on y voit, d'un côté, une gerbe de bled, avec des faucilles, faux & fléaux; en haut est écrit: *Prix d'agriculture*, & en bas, l'année est marquée. De l'autre côté sont mes armes, autour desquelles est encore écrit: *Pour exciter au travail les Habitans du*, &c. Je n'ai point voulu mettre sur cette Médaille la Déesse Cerès des Anciens, ni aucune figure hyérogli-fique, les Païsans ignorants n'y auroient rien compris. D'ailleurs, il eût été à craindre que quelques-uns la prenant un jour pour l'Image d'un Saint ou d'une Sainte, ne lui rendissent un culte, & que ce que j'avois fait pour un objet d'utilité, n'en devînt par la suite un de superstition ou d'idolâtrie.

Pour prétendre à ces Prix, il faut avoir au moins d'un tenant, deux arpens de terre de semés dans l'une des deux especes de grains marquées ci-dessus; ils sont donnés au plus beau bled jugé sur pied, afin d'écarter toute supercherie; à bled égal, c'est le plus mauvais fond qui a la préférence. Lorsque les fonds & les bleds

ſont égaux en qualité de part & d'autre, le morceau de la plus grande étendue en même beauté l'emporte; c'eſt aux Habitans, en général, qu'appartient la déciſion de ces Prix. Quelque tems avant que les ſeigles ſoient murs, ils s'aſſemblent un jour de Fête, à l'iſſue de la grande Meſſe Paroiſſiale, à la porte de l'Egliſe; ils nomment cinq de ceux qui n'aſpirent point aux Prix, pour aller viſiter tous les bleds, & marquer les endroits qu'ils trouveront les plus beaux. Le premier Dimanche ou jour de Fête ſuivant, ils viennent faire leur rapport à la même Aſſemblée. Si quelqu'un ſe plaint, & prétend avoir été oublié mal-à-propos dans le nombre des bleds marqués, l'on envoie ſur le champ vérifier, ſi ſa plainte eſt fondée. L'Aſſemblée nomme auſſi les cinq mêmes perſonnes, ou d'autres, ſi elle le veut, pour aller examiner de nouveau, avec la plus grande attention, ces bleds marqués, & juger les deux morceaux qui méritent le mieux les deux Prix, chacun dans leur eſpece. Le Dimanche ou Fête d'enſuite, ils viennent rendre compte à la même Aſſemblée d'Habitans de leurs juge-

mens. Si aucun des Intéressés dans les bleds marqués ne va contre, elle adjuge les Prix en conséquence ; mais si quelqu'un de ces Intéressés en appelle, elle nomme aussi-tôt d'autres gens au fait pour se transporter sur les lieux, & revenir lui en dire leurs sentimens. Le premier Dimanche ou Fête suivante, jour auquel la décision des Prix est dans ce cas-là renvoyée, les journées de tous ces gens envoyés par l'Assemblée, sont payées à mes dépens. Le jour de l'Assomption, conformément à la décision des Habitans, les Prix sont délivrés publiquement après la grande Messe Paroissiale ; ceux qui les ont, portent pendant une année seulement leur Médaille attachée à la boutonniere de leur habit, avec un ruban verd qu'on leur donne en même-tems. Ils ont pendant la même année, une place honorable dans un banc situé dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale. Dès que l'année est passée, c'est-à-dire, à l'Assomption suivante, ils ne jouissent plus de ces distinctions, qui passent à ceux qui remportent de nouveaux Prix ce jour-là; la Medaille leur reste cependant, & ils sont les maîtres

d'en diſpoſer; mais ils ne peuvent plus la porter extérieurement, ni l'attacher à leurs vétemens. Il ne s'en eſt trouvé aucun, juſqu'à préſent, qui ait voulu vendre ſa Medaille, tous la gardent, comme un titre glorieux dans leur famille.

Ces Prix ont excité une émulation ſinguliere parmi mes Habitans, & fait un ſi grand bien, que je conſeille à tous les Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques que Laïques, d'en donner auſſi dans leurs Terres. J'ai deſſein d'en inſtituer encore quelques autres dans la ſuite, pour des productions différentes. J'ai même envie, depuis longtems, attendu que je n'ai pas, à beaucoup près, le nombre d'hommes ſuffiſant pour cultiver mes fonds, s'ils étoient tous en valeur, de donner une gratification aux gens mariés qui auront un enfant pendant le cours de la premiere année de leur mariage, de leur continuer la même gratification pour ceux qu'ils auront de ſuite d'année en année, & d'établir un Prix aſſez conſidérable pour le ménage où il s'en trouvera le plus. Ces encouragemens, pour la propagation du genre humain, paroîtront peut-être ſin-

guliers & même ſuperflus à bien des gens ; mais ils changeront de ſentiment, lorſqu'ils ſeront inſtruits comme on le ſait par le rapport de différents Curés, que beaucoup de Païſans ne veulent plus faire d'enfans, ou s'en tiennent à un très-petit nombre, pendant qu'ils en pourroient avoir davantage. Si mes facultés égaloient ma bonne volonté, j'aurois déjà formé tous ces établiſſemens utiles. Il eſt généralement reconnu, & l'expérience me l'a particuliérement démontré chez moi, qu'en augmentant la culture des terres, les Habitans augmentent en proportion ; que par-tout où il y aura place pour deux, & de quoi les nourrir, il ſe fera un mariage ; mais ce moyen pris du côté de la terre, pour multiplier la propagation, n'empêche pas qu'on n'en prenne auſſi du côté de l'eſpece humaine, pour arriver plus vîte au même but.

Pendant les années 1756. & ſuivantes, juſqu'à ce jour, j'ai continué toutes mes entrepriſes, & j'ai eu les mêmes ſuccès qu'auparavant. Ceux qui ont vu originairement chez moi l'état des choſes, avant l'année 1737. n'y reconnoiſſent preſque plus rien au-

aujourdhui, tant elles ont changé de face; le Château qui étoit entouré de friches, landes & bruyeres, se trouve au milieu des terres bien cultivées; mes défrichemens forment un ensemble assez considérable pour l'étenduë & le produit; l'on y voit de toutes les especes de grains, ainsi que des herbages & des prairies artificielles; j'y ai mis de toutes sortes d'arbres fruitiers, je les ai coupés en plusieurs piéces, d'une grandeur convenable, par des haies vives plantées sur de bons fossés que j'y ai fait faire à mesure, & dans la jettée desquels j'ai placé, de distance en distance, différents arbres champêtres, entre autres de jeunes chênes; ils sont séparés par de belles allées d'ormeaux, de muriers blancs, de châtaigniers, & autres especes d'arbres, comme des peupliers, dont j'ai déjà parlé.

Ces allées, en même-tems qu'elles font un ornement, servent de passage pour aller dans ces differentes pieces de terres, donnent du pacage aux bestiaux, & sont semées de tems en tems. Tout rapporte dans ce défrichement, jusqu'aux terreins les plus arides. Plusieurs marais sont dessé-

chés, mis en valeur, & rendent diverſes productions. Toutes les Prairies ne ſont pas encore rétablies, à cauſe de leur étendue ; mais il y en a une grande partie qui ſe trouvent entiérement remiſes, & qui produiſent à préſent de bon foin ; il s'y rencontre déjà des endroits où on les fauche deux fois par an ; j'eſpere qu'il en ſera de même ailleurs dans la ſuite, comptant les arroſer toutes, par le moyen de différentes écluſes ſur les ruiſſeaux & la petite riviere : j'en ai fait faire une, pour eſſayer dans un Canton, elle m'a très-bien réuſſi.

Les vignes ſe trouvent remiſes depuis du tems, comme je l'ai dit ; les bois ſont en coupe réglée, & en bon état ; ils ſeroient même parfaitement replantés, ſans les incendies conſidérables que j'y ai eſſuyés, ainſi que je l'ai rapporté ; pluſieurs de ceux que j'ai ſemés en divers morceaux de terre ont proſpéré, de façon qu'à leur hauteur & groſſeur, on les croiroit d'un âge beaucoup plus avancé. J'ai fait conſtruire à neuf de grands réſervoirs & quelques étangs ; j'en ai rétabli d'autres qui étoient ruinés ; tous ont réuſſi, & fourniſſent de bon poiſ-

ſon ; ils ſont arrangés de façon que j'ai une pêche chaque annêe ; j'ai remis en valeur une ancienne pierriere de meules à moulin abandonnée, & découvert différentes carrieres de pierres à bâtir.

J'ai été obligé de faire faire plusieurs ponts ſur la petite riviere & les ruiſſeaux qui ſéparent mes marais, mes prairies & mes défrichemens ; les chauſſées & chemins néceſſaires pour leur exploitation ne ſont pas encore totalement achevés ; mais ils ſont fort avancés & rendus praticables par-tout. Ces chemins paſſent par des montagnes, qu'on n'a pu éviter ; il a fallu en couper quelques-unes, ce qui m'a occaſionné un ſurcroît de dépenſe ; la plus grande partie des bâtimens neufs, néceſſaires pour le nouvel établiſſement de mon Domaine, eſt faite ; on y a employé quantité de pierres tirées de mes défrichemens, qu'il a été indiſpenſable d'épierrer ; il y a pluſieurs granges ſpacieuſes, pour différentes ſortes de gros & de menus bleds ; une grande bergerie, des écuries, des étables pour les bœufs de labourage, d'autres étables pour les diverſes eſpeces de beſtiaux, de beaux

greniers, & une ménagerie particuliere pour nourrir toutes ſortes de volailles; mes ſeuls harnois, tant de chevaux que de bœufs, ont voituré tous les matériaux de ces bâtimens, ce qui m'a épargné beaucoup d'argent, & ne les a point empêché de labourer mes terres. Quoique les granges neuves en queſtion ſoient vaſtes, j'ai eu le plaiſir, lors de la derniere recolte, de les voir pleines de gerbes des différents bleds de mes défrichemens; elles n'ont même pas ſuffi pour les contenir entiérement, l'on a été obligé de faire des tas dehors. J'eſpere bien avoir encore cette ſatisfaction à la prochaine recolte, qui doit ſe trouver plus conſidérable, parce que mes défrichemens augmentent tous les ans.

Ces granges me donnent la facilité de faire battre mes bleds en hyver, pendant que les gens ne peuvent travailler dehors; le grain s'en conſerve mieux, & la paille en eſt infiniment meilleure pour les beſtiaux. J'ai auſſi bâti pluſieurs maiſons de différents côtés dans mes défrichemens; elles ont été conſtruites avec les pierres provenues de l'épierrement de ces

défrichemens; j'ai marié de jeunes gens qui s'y ſont établis à meſure, & qui ont eu des enfans. L'on voit que tous ces travaux & entrepriſes m'ont, en général, bien réuſſi. Un Domaine qui ne produiſoit preſque rien autrefois, rapporte aujourdhui toutes les denrées néceſſaires pour la nourriture & le vétement. Quand j'y ſuis, je pourrois, exactement parlant, vivre fort bien, & être honnêtement vétu, uniquement avec les productions de mes défrichemens; je n'aurois à acheter que du ſel & des épiceries. Si chacun en pouvoit dire autant dans ce Royaume, il ſeroit infiniment plus floriſſant, le Roi s'en trouveroit beaucoup plus riche, & encore plus puiſſant. Mes Fermiers ont ſuivi mon exemple, autant que leurs moyens & les ſecours que j'ai pu leur fournir le leur ont permis: comme ils ne ſont point en état de faire des avances conſidérables, leurs travaux vont plus lentement.

Le revenu de mes terres eſt fort augmenté, & le ſeroit bien davantage, ſi tous les fonds que j'ai défrichés avoient été bons; mais ils ne le deviennent que par la ſuite, à force de

ſoins & d'engrais, ainſi que je l'ai marqué, la plûpart étant naturellement très-médiocres, & pluſieurs même mauvais, ce qui ne m'a point empêché d'en tirer parti. Je ne nie pas que tout cela ne m'ait beaucoup coûté, depuis vingt-deux ans que durent mes entrepriſes, qui auroient été finies plus promptement, ſi j'avois été plus riche : j'en aurois néanmoins été quitte à bien meilleur marché, ſi le Gouvernement avoit pu me favoriſer, n'eût-ce été qu'en me procurant à un prix raiſonnable, le débit de mes bleds, ſur leſquels j'ai beaucoup perdu. Ils ont été, la plûpart du tems, à très-bas prix dans le Païs ; ſouvent même on n'en trouvoit pas le débit d'une certaine quantité, ce qui m'a forcé pluſieurs fois d'en garder qui ſe ſont gâtés. Ces pertes ont augmenté ma dépenſe, qui ne doit cependant decourager perſonne. Il ſe rencontrera bien rarement qu'on ait à défricher un terrein auſſi difficile, auſſi inégal & auſſi ingrat ; l'on n'aura pas ordinairement des chemins à couper dans des montagnes, des chauſſées à faire dans des marais tremblants, & autant de bâtimens neufs à édifier.

Mais, quand tous ces obſtacles ſe trouveroient réunis, choſe que j'ai toujours cru réſervée pour moi ſeul, je conſeillerois, malgré cela, d'exécuter une pareille entrepriſe.

En pratiquant les différentes méthodes contenues dans la premiere Partie, pour les diverſes eſpeces de terre, & profitant de mes fautes pour en éviter de ſemblables, il eſt certain qu'on réuſſira ; il en coûtera à tout le monde beaucoup moins qu'à moi, qui ai payé, à mes dépens, l'apprentiſſage des défrichemens. Je puis même aſſurer qu'on placera ſon argent à un denier fort avantageux, & avec plus de ſûreté que par-tout ailleurs ; on aura la ſatisfaction de contribuer à la proſpérité de l'Etat, ainſi qu'à l'augmentation de la population, & d'enrichir les autres, en s'enrichiſſant ſoi-même.

J'ai dit, que lorſque je commençai il y a vingt-deux ans, mes entrepriſes, le tiers des fermes de ma Paroiſſe étoit vacant, faute de pouvoir trouver des Fermiers ; que la plûpart des Habitans de mes terres étoient très-pauvres, & ne recueilloient pas, en général, aſſez de grains pour ſe nour-

rir ſix mois de l'année; qu'ils étoient devenus ſi fainéants, que plutôt que de cultiver leurs fonds, qui leur auroient fourni de quoi ſubſiſter, ils aimoient mieux implorer la charité publique, & aller quêter dans les Païs circonvoiſins. Aujourdhui, leur poſition eſt bien différente, & ils ne ſe trouvent plus dans cette déplorable ſituation: devenus laborieux, ils vivent de leur travail, & ne demandent plus l'aumône; ils ſeroient même dans l'aiſance, que j'ai intention de leur procurer, ſans des obſtacles qui s'y oppoſent, & qu'il ne dépend pas de moi de lever. La Paroiſſe recolte à préſent plus de bled qu'il ne lui en faut pour ſa conſommation, ce qui la met en état d'en vendre aux marchés du voiſinage, où elle en achetoit auparavant. Toutes les fermes ſont occupées, & il n'y a préſentement aucun logement vacant; dès que j'en fais bâtir un nouveau, il eſt rempli auſſi-tôt; enfin, le nombre d'Habitans de cette Paroiſſe, où j'en ai fait prendre un état, eſt doublé depuis l'année 1637. Telle eſt l'hiſtoire de mes défrichemens, tels ſont les effets qu'ils ont produit; j'ai paſſé par-

deſſus quantité de circonſtances, qui en auroient trop allongé le récit ; je n'ai rapporté que les plus eſſentielles, & ce que j'ai cru qui pourroit être de quelque utilité.

Ce qu'un Gentilhomme a pratiqué heureuſement dans ſes terres, un très-grand Seigneur infiniment plus élevé & plus puiſſant, ne peut-il donc l'exécuter avec ſuccès ? Je crois que le ſentiment général ſera pour l'affirmative. Le grand Seigneur dont je veux parler, c'eſt le Roi, qui a bien d'autres facilités pour réuſſir dans une pareille entrepriſe. C'eſt ici le lieu d'examiner les meſures qu'il peut prendre, & les moyens qu'il dépend de lui d'employer, pour engager les Propriétaires & les Fermiers à défricher les terres incultes de ſon Royaume.

Les Traitans demanderent au Baron de Roſny, peu de tems après ſon entrée dans le Miniſtere, s'il prétendoit gouverner la France, comme il avoit conduit ſa Terre de Roſny. Ce grand homme leur répondit, que c'étoit ſon intention. Tout le bien qu'il a fait pendant les treize années de ſon adminiſtration, a prouvé que

ſon plan étoit juſte. Les principes pour la régie d'une terre, ſont les mêmes que pour celle d'un Etat; mais la façon de les appliquer eſt ſouvent différente.

Perſonne n'ignore que l'agriculture eſt la baſe de la proſpérité des Etats; leur puiſſance augmente ou diminue en proportion de ce qu'elle s'accroît ou s'affoiblit. Les peuples les plus fameux de l'antiquité, nous en préſentent des exemples, dont nos voiſins les Anglois ont bien ſçu profiter; Elle a beaucoup contribué à l'élévation de la Maiſon de Brandebourg, par les défrichemens conſidérables, que le Pere, l'Ayeul & le Biſayeul du Roi de Pruſſe ont faits dans leurs Pais; ce Prince les a continués pendant la paix, & en a pratiqué de ſemblables dans ſes nouvelles acquiſitions. Lorſque nos Troupes ſont entrées dans l'Ooſt-friſe, l'on a vu quantité de terreins incultes qu'il avoit mis en valeur, & ſur leſquels il avoit déjà fait bâtir des Fermes, depuis le peu de tems qu'il jouiſſoit de cette Province.

Pour rétablir la culture des terres ſi fort négligée dans ce Royaume,

ainſi que je l'ai dit, il ne faut employer que des moyens libres & point de forcés, qui ne réuſſiroient pas. L'Agriculture, ſource de toutes les richeſſes, mere du Commerce & des Arts, ne veut pas plus être gênée que ſes enfants, il eſt néceſſaire de l'exciter, de l'encourager, mais lorſqu'on veut la contraindre, elle s'ancantit & diſparoît avec eux; tout ſyſtême de finance, auquel elle ne ſervira point de fondement ne ſera qu'une vaine chimere, & qu'un bâtiment édifié ſur le ſable, prêt à écrouler à chaque inſtant.

Le premier pas que l'on doit faire pour arriver au but en queſtion, c'eſt d'extirper l'eſprit de fainéantiſe, qui regne ſur beaucoup de perſonnes. Ce fameux Empereur de la Chine, qui voyant un de ſes Sujets ſans rien faire ſur la Place de Pekin, déchira ſes vêtemens de douleur, parce qu'il imagina qu'un autre homme devoit par contre-coup, mourir de faim dans quelque coin de ſes Etats, ſans qu'il pût le ſecourir, n'en étant pas inſtruit à tems; ce fameux Empereur, dis-je, auroit occaſion de s'affliger continuellement, s'il vivoit aujourdhui

parmi nous. Son chagrin, qui montre le cœur tendre d'un pere pour ſes enfants, n'étoit cependant point outré ; il eſt certain que l'homme étant condamné à vivre de ſon travail ſuivant ſa profeſſion, tous ceux qui ſe diſpenſent de cette loi générale, demeurent à charge aux autres ; ce ſont des fardeaux non-ſeulement inutiles, mais même nuiſibles ſur la terre ; ils cauſent la miſere qui va toujours en augmentant, & fait périr enfin quelqu'un. Donner de l'occupation à tous les hommes qui n'en ont point, ce qui n'eſt pas auſſi difficile qu'on peut l'imaginer ; les appliquer aux choſes auxquelles ils ſont les plus propres, ſuivant leur portée & leur goût ; accorder des récompenſes & des prérogatives à ceux qui ſe diſtinguent le plus ; attacher une ſorte de honte à ceux qui reſtent ſans rien faire, honte qui réſulte d'ailleurs naturellement de ces arrangements ; ce ſont-là les vrais moyens de bannir la pareſſe & l'oiſiveté, ainſi que les ſuites malheureuſes qu'elles entraînent neceſſairement.

Il eſt ſurprenant que l'on ſoufre depuis ſi long-tems, la quantité de

gens qui demandent effrontément l'aumône par-tout, pendant que la plus grande partie d'entre eux se trouve en état de gagner sa vie. Plusieurs Citoyens zélés ont présenté pour remédier à cet abus, différents projets, dans le détail desquels je n'entrerai point, cette matiere ayant été souvent discutée; au pis-aller il me paroit qu'il seroit aisé de se délivrer de cette multitude vagabonde, en renvoyant tous ces gens-là dans les lieux de leur naissance. Chaque Paroisse auroit soin de ses pauvres & pourvoiroit à leur subsistance, de la même maniere que j'ai fait chez moi, c'est-à-dire, qu'elle employeroit ceux, dont on pourroit tirer quelque parti, à des ouvrages plus ou moins pénibles, suivant leurs forces; il ne resteroit à sa charge que les impotents, absolument hors d'état de travailler, encore faudroit-il que leur famille ne pût les aider, on l'obligeroit de les nourrir, si elle en avoit le moyen. Cette charge pour une Paroisse, se réduiroit dans la suite à peu de chose: s'il s'en trouvoit cependant quelqu'une qui n'y pût suffire dans les commencemens, ce qui

ne dureroit sûrement pas beaucoup, le Gouvernement y pourvoiroit par un secours proportionné.

Le goût, ou plutôt l'espéce de manie qu'ont la plûpart des François de tous les ordres, de venir demeurer dans la Capitale, est un obstacle qui s'oppose au progrès de la culture des terres, & qui tend au dépérissement entier de l'Etat. Les uns viennent à Paris dans l'espérance de faire fortune, les autres pour se soustraire au travail & aux charges qu'ils ne sauroient éviter dans leurs Provinces. Pour arrêter cette folie, il ne s'agit que de leur faire trouver plus d'aisance dans leur Païs, que dans cette Capitale. Tant que les avantages les plus recherchés seront pour ceux qui l'habitent, tous y courreront; autrefois les fortunes se commençoient en Province & se finissoient à Paris, maintenant, elles se font sans en bouger. L'on voit souvent des gens, qui n'ont, pour ainsi dire, jamais sorti de cette Ville, remplir des places importantes, qui demandent les connoissances les plus étendues, tant sur l'intérieur du Royaume que sur le dehors; connoissances qu'il faut né-

ceſſairement prendre par ſoi-même ſur les lieux, à moins d'avoir la ſcience infuſe. Tout devroit s'arranger de façon qu'on ne pût parvenir à une fortune un peu conſidérable, & à aucun poſte diſtingué, ſans s'être abſenté pendant un certain tems de Paris. Tous Réglemens qui tendront à en faire ſortir ceux, qui par leur état n'y ſont pas néceſſaires ou utiles, ſeront ſages; ils rendront directement ou indirectement des cultivateurs pour les terres, & des Soldats pour les Armées; les membres du Corps politique doivent être proportionnés. Notre tête eſt trop groſſe.

Ce n'eſt pas aſſez que d'envoyer de nouveaux colons dans les Provinces, il faut encore y faire refluer l'argent; il y manque pendant que cette Capitale en regorge ordinairemet. Cet article mérite une grande attention; je veux parler ici des Provinces de l'intérieur, qui ont véritablement beſoin de ce ſecours. Les frontieres ne ſont point dans la même diſette d'eſpéce, à cauſe des Troupes qui leur en apportent.

Le luxe, cette gangrene qui ronge les Etats, & qui les a preſque tous

détruits jusqu'à présent, est poussé si loin parmi nous, qu'il semble avoir établi dans Paris le siége de son Empire; c'est un très-grand empêchement à l'augmentation de notre Agriculture; il est indispensable de le diminuer dans tous les ordres; chacun a le sien plus ou moins fort suivant les facultés, mais également outré & ridicule. Non-seulement il nous ruine, il tend encore à intervertir & à confondre tous les rangs, ce qui est un grand malheur. Je sais bien que la Capitale d'un puissant Royaume, comme celui-ci, séjour des premiers Tribunaux, des grands & des plus opulents de la Nation, principale étape de son commerce, centre de ses correspondances, doit être considérable, florissante & même brillante; que relativemenr à tout cela, le faste & la dépense y sont inévitables; mais je ne vois aucune nécessité de les porter au point où ils sont parvenus. C'est cet excès de faste & de dépense que j'appelle luxe, qui sera toujours condamnable par-tout, & aura les plus fâcheuses suites. Il ne faut cependant point en juger par comparaison à tous les Païs, ce qui méri-

tera

tera ce nom dans un petit Etat, ne ſera regardé dans celui-ci que comme une magnificence.

Ce que j'ai marqué par rapport à la Capitale, doit s'appliquer aux différentes Villes du Royaume, qui en proportion de leur richeſſes & grandeur, ſont plus ou moins ſujettes aux mêmes abus, & renferment dans leurs murs quantité de gens inutiles & déſœuvrés, qu'il ſeroit à propos de renvoyer dans les compagnes pour y cultiver les terres.

Notre adminiſtration intérieure, principalement dans les Païs d'élection où les Aydes & Gabelles ont lieu, tend directement à décourager les cultivateurs, fatigués par les fréquentes viſites des différents Commis & Employés, dont le nombre prodigieux ôte des bras à l'Agriculture & coûte des frais immenſes à l'Etat. Expoſés à ſe voir ruinés d'un moment à l'autre par leurs Procès-verbaux, ils tremblent toutes les fois qu'ils les voyent arriver chez eux, réfléchiſſant que leur fortune & même leur perſonne dépend de la bonne foi de ces gens-là. Le Laboureur eſt le but contre lequel tout viſe, perpétuelle-

ment dans l'inquiétude, il passe sa vie dans une espéce de guerre défensive; le fardeau de la taille arbitraire, toujours mal repartie, par des motifs de ménagement ou de vengeance, achéve de l'accabler; lorsqu'il devient Collecteur, les avances & les frais de cette nouvelle charge, qu'il appréhende extrêmement, & qu'il fait ordinairement très-mal, ne sachant communément ni lire ni écrire, le réduisent souvent à la mendicité.

Un de mes proches parents, dont les terres sont situées dans une Généralité voisine de celle de Paris, voyant sa Paroisse surchargée de taille, pendant que d'autres des environs n'en payent pas, à beaucoup près, autant en proportion, & désirant d'en avoir justice, vient de faire prendre au Greffe, un relevé des impositions de la taille sur les différentes Paroisses de son Election : depuis cinquante ans l'on y voit clairement que toutes celles dans lesquelles les Elus, Receveurs des Tailles, ou Subdélégués ainsi que leurs familles, possédent des biens, ne sont point taxées suivant leur portée, quelques-unes de ces Paroisses favorisées payent mê-

me la moitié moins qu'autrefois; les cottes de tous les Fermiers de ces Officiers, dont on a pris des notes, sont réduites à très-peu de chose. Il résulte évidemment de ce relevé, présenté par mon parent au Ministre, que les deux tiers de cette Election sont surchargés, pendant que l'autre tiers extrêmement ménagé, n'est point imposé à ce qu'il devroit payer.

La plus grande partie du Royaume se trouve dans le même cas. L'on ne sauroit croire tous les abus qui se commettent sur le fait des Tailles; on en auroit évité une partie, en défendant aux Elus, Receveurs des Tailles ou Subdélégués, de posséder des fonds dans leurs Elections, & même aux Receveurs généraux d'avoir des terres dans l'étendue de leur Généralité. Cette défense ne remédieroit cependant pas à tous les inconvéniens. Notre façon d'asseoir les Tailles, a rendu cette imposition une affaire de protection; tous cherchent à s'en soustraire par mille moyens, quoique pas un n'ignore qu'il doit contribuer, selon sa force, aux charges publiques. Les gens les plus puissants dans tous les Etats,

les grands Seigneurs, les Gentils-hommes, les Officiers de judicature, les gros Propriétaires & autres, chacun ſuivant leur crédit, ſoutiennent également leurs Paroiſſes, leurs Fermiers & leurs Païſans. Pour comble de malheur, la diviſion regne parmi ceux-ci, & dans la confection des rolles, ils ſe vexent réciproquement tour à tour par vengeance. Qu'arrive-t-il de tout cela? l'homme laborieux, qui n'a ni protection ni intrigue, & qui cultive en paix ſon champ, eſt écraſé; c'eſt la victime qu'on immole aux paſſions d'autrui.

Ce ne ſont point tant les impôts qui ruinent le peuple que la façon de les répartir & de les lever. L'on a ſi fort multiplié les droits, les Edits, les Déclarations, les Ordonnances & les Réglements à ce ſujet, qu'il n'y a perſonne qui les connoiſſe; c'eſt un dédale dans lequel on ſe perd. N'y auroit-il donc pas moyen de débrouiller ce cahos, & de faire enſorte que le cultivateur pût ſavoir ſur quoi compter? choſe eſſentielle pour ſa tranquillité, ſans laquelle il ſera découragé & aura toujours intérêt de paroître pauvre; les arrangemens qui

tendront à ſimplifier notre adminiſtration & à la mettre ſur un pied ſtable, de maniere que le plus petit ſe trouve à l'abri des vexations du plus grand, ſeront extrêmement utiles & contribueront infiniment à l'augmentation de la culture des terres & au bonheur de tout le Royaume.

La Taille réelle eſt un moyen fort avantageux pour arriver à ce but, il en réſulteroit un bien conſidérable; on doit la déſirer malgré les ſoins & les travaux, que ſon établiſſement exigera; mais elle ne remédiera point à tous les inconvéniens réſultans de la multiplicité des autres impoſitions. L'on pourroit régler les choſes enſorte que ce que l'on tire des campagnes de tant de façons ne fût payé que d'une ſeule maniere, ou du moins qu'il ne ſubſiſtât plus tant de prétextes pour inquiéter les Particuliers qui les habitent & les cultivent; il eſt néceſſaire de les ménager extrêmement, afin qu'ils n'abandonnent pas leurs terres comme ils font tous les jours.

A l'égard de ceux qui demeurent dans les Villes, il n'y a pas les mêmes riſques de les ſoumettre à diffé-

rents droits, ſuivant la nature du ſol & du climat; tel droit qui conviendra dans un endroit, ne vaudra ſouvent rien à quelques lieues de-là. Moins on pourra cependant multiplier ces droits & mieux ſera; on doit toujours choiſir par préférence ceux qui gênent le moins l'Agriculture & le Commerce.

Le Dixiéme, Vingtiéme, Cinquantiéme, & autres impôts établis en proportion du revenu qu'on tire d'un bien, paroiſſent au premier coup d'œil, l'une des reſſources dans les beſoins de l'Etat, les moins ſujettes à inconvénients, attendu l'équité apparente de leur répartition, ainſi que la facilité & le peu de frais de leur perception. L'expérience nous apprend cependant qu'ils s'oppoſent abſolument aux progrès de l'Agriculture; & quand on en examine la cauſe, on la trouve dans notre façon d'aſſeoir ces impôts, qui ne devroit ſervir que pour les rentes en argent ou denrées, les Droits utiles tant Seigneuriaux que fonciers, & les Maiſons dans les Villes.

Sans s'embarraſſer de ce qu'un fond de terre vaut réellement, ou de ce qu'il

doit valoir, on le taxe au *prorata* de ce qu'il eſt affermé, ce qui occaſionne mille abus, tous au déſavantage des gens laborieux qui agiſſent de bonne foi. Lorſqu'ils augmentent le prix des baux de leurs Fermes, par des améliorations couteuſes, on n'a aucun égard à ce qu'ils ont dépenſé pour cela, & on leur demande auſſi-tôt un ſupplément qui a ſouvent un effet retroactif pour les années précédentes; ils ſe trouvent punis de leur induſtrie, au lieu de s'en voir récompenſés comme ils devoient s'y attendre.

D'un autre côté, les recherches ſecretes que l'on fait touchant ces impoſitions, inquiétent continuellement les Propriétaires, qui après bien des ſoins, des voyages diſpendieux, & des frais d'actes qu'il leur faut produire, ont beaucoup de peine à obtenir d'être déchargés des augmentations que ces recherches clandeſtines leur attirent de tems en tems, ſans fondement; tout cela les décourage & les met non-ſeulement dans le cas de chercher à cacher leur revenu par toutes ſortes de voyes, mais encore les empêche de faire aucune amélioration ſur leurs biens, qu'ils laiſſent

quelquefois aller en dégât, pour avoir une diminution, ou ſe garantir d'une augmentation dont ils ſont menacés.

Le moyen d'éviter tous ces inconvénients, ſeroit de faire faire des cadaſtres dans toutes les Paroiſſes, & de diviſer les fonds en différentes claſſes, ſelon leurs divers dégrés de bonté & de produit, eu égard à la qualité du terrein, ainſi qu'aux avantages ou déſavantages de ſa poſition, qui change ſouvent l'état des choſes; tel canton de ſable naturellement aride & de la plus mauvaiſe eſpéce, ſe trouvant quelquefois par ſa proximité d'une Ville ou d'un Bourg, & la facilité d'y mener des engrais, qu'on ne peut employer ailleurs, qu'avec de trop grands frais, rapporte un revenu plus conſidérable que d'excellent terrein ſitué moins heureuſement, loin des habitations, des fumiers & des débouchés.

On taxeroit dans chaque Paroiſſe, relativement à l'impoſition générale de la Province, & à celle de tout le Royaume, chacune de ces différentes claſſes de fonds, à une certaine ſomme par arpent, proportionnée à

ſa valeur, eſtimée comme je viens de le dire; ce Réglement rendroit les informations inutiles, & ôteroit tout prétexte à l'arbitraire.

Les Propriétaires ſachant à quoi s'en tenir, ne ſeroient plus arrêtés dans leurs entrepriſes, par la crainte d'eſſuyer, à cette occaſion, des augmentations d'impoſitions; ils s'appliquetoient tous, & travailleroient à l'envi les uns des autres, à tirer le meilleur parti poſſible de leurs terres. Lorſque quelques-uns d'entre eux viendroient à bout de faire rapporter à des fonds de la derniere claſſe, autant que rendent ceux de la premiere, au lieu de le laiſſer ignorer, ils le publieroient, & ſe glorifieroient d'avoir triplé ou quadruplé leur revenu; bien loin d'appréhender de nouvelles taxes, leur vanité ſeroit flattée des louanges qu'ils recevroient à ce ſujet; leur exemple produiroit les meilleurs effets & ranimeroit l'induſtrie. Je concluerai de toutes ces conſidérations, qu'un cadaſtre des fonds, eſt auſſi néceſſaire dans un état, qu'un cenſif ou papier terrier dans une Seigneurie particuliere.

Il eſt vrai qu'un tel cadaſtre exi-

gera du travail, & qu'il faudra le renouveller dans la ſuite de tems à autre, attendu les changemens imprévus qui ſurviennent ; mais il ne ſera point auſſi long à faire que bien des gens ſe l'imaginent, & ſon renouvellement ſera toujours facile, comme on l'a éprouvé dans quelques Provinces, où l'on en voit, dont on eſt très-content. Si l'on avoit mis pour cet établiſſement autant de monde & d'argent qu'on en a employé à faire des recherches, la plûpart infructueuſes, depuis que le dernier Dixiéme & les Vingtiémes ont eu lieu, ce ſeroit une choſe finie il y a déjà du tems, & l'on en retireroit une grande utilité.

La Taille réelle, dont j'ai parlé, ſeroit une ſuite naturelle de cet arrangement, qui deviendroit par-là auſſi avantageux aux Fermiers qu'aux Propriétaires ; les campagnes changeroient de face, & l'on verroit défricher tous les jours des terreins incultes.

Je ne diſcuterai point ici l'établiſſement des Païs d'États, & de l'adminiſtration municipale, cette matiere me meneroit trop loin ; elle a

d'ailleurs été fort agitée & amplement traitée depuis quelque tems; mais je ne verrois nul inconvénient d'abonner, pour une certaine somme par an, quelques Villes, quelques Terres & quelques Paroisses, à la charge par elles de faire à leurs frais un cadastre des fonds. Les Villes seroient autorisées à mettre dans leurs enceintes les droits qu'elles jugeroient convenables, & à les régir ou affermer selon qu'elles trouveroient à propos; l'on verroit par ces essais, si le recouvrement se feroit plus facilement dans ces endroits-là qu'auparavant, & si les Habitans n'en seroient pas plus à leur aise. Sur ces épreuves, l'on prendroit un parti en connoissance de cause; je crois que l'on auroit lieu d'être content à tous égards de cette tentative; je suis persuadé qu'elle réussiroit: particulierement dans les compagnes, elle donneroit plus de considération aux Propriétaires des terres, en augmenteroit le prix & engageroit à défricher celles qui sont incultes; pourvu que le Roi soit exactement payé, ne lui est-il pas égal que l'on prenne dans la levée & la répartition des deniers, les moyens

les moins onéreux pour les contribuables? Bien plus à portée que tous autres d'entrer dans les détails infinis qu'exige la manutention, n'eſt-il pas même de ſon intérêt de procurer de l'aiſance à ces contribuables, par tous les moyens qui ne compromettent point & ne diminuent en rien ſon autorité, qu'il eſt eſſentiel de maintenir toujours dans ſon entier, puiſque c'eſt elle qui fait la ſureté de tous les Citoyens, & qui eſt la baſe de leur bonheur?

Les exemptions accordées à quantité de perſonnes, ſoit en vertu de leurs charges & offices, ſoit autrement, nuiſent conſidérablement à l'Agriculture; le montant de ces exemptions, ſurcharge les Cultivateurs ſur leſquels il eſt réparti; l'on vient d'en ſuſpendre avec juſte raiſon une grande partie: il ſeroit fort à déſirer pour l'utilité publique, qu'elles fuſſent toutes abolies, ou du moins qu'il n'en demeurât que très-peu. Je ne veux point parler ici de celles, dont doivent jouir à juſte titre, le Clergé & la Nobleſſe; l'un par reſpect pour la Religion, & l'autre, parce qu'elle ſacrifie ſa vie ainſi que ſa for-

tune pour la défenſe du Royaume. Ces deux premiers ordres de l'Etat conſtituent l'eſſence de la Monarchie, ils méritent beaucoup d'égards & de diſtinctions.

Je ne ſaurois cependant me diſpenſer de me récrier ici contre les annobliſſements trop multipliés. C'eſt une choſe honteuſe & très-préjudiciable, que cette facilité avec laquelle on achete à ſi bon marché, des charges qui donnent la Nobleſſe; pluſieurs ne coûtent que vingt cinq ou trente mille francs, & rapportent encore l'intérêt de l'argent; de façon qu'un Bourgeois, acquiert ſouvent pour rien cette diſtinction honorable faite pour être la récompenſe la plus flatueuſe du mérite & de la vertu, ainſi que des ſervices rendus à la Patrie. Lorſqu'on ne peut l'obtenir par ces moyens légitimes, je ne vois de façon convenable de l'acquérir, qu'en ſecourant le Royaume dans ſes beſoins par une ſomme conſidérable en pur don, qui compenſe la perte que les autres Citoyens ſouffrent à cette occaſion, laquelle retombe ſur la culture; encore ne devroit-on permettre cela que rarement. Je ſuis

perſuadé que l'on parviendroit aiſément à faire monter fort haut le prix de ces annobliſſemens ; on les paye juſqu'à cent mille écus dans quelques Païs ; la réforme de ces charges, ou du moins de leurs droits, produiroit un grand bien & releveroit le luſtre de la Nobleſſe, qu'un tel abus avilit.

La plûpart des priviléges ſont abſolument contraires au bien de l'Etat ; ils ôtent la concurrence & conſéquemment empêchent la perfection ; ils gênent également les Cultivateurs & les Commerçans ; on n'en devroit donner que très-rarement & pour un certain tems ſeulement, afin de favoriſer dans les commencemens quelques entrepriſes ou découvertes avantageuſes, qu'on ne ſauroit récompenſer ni ſoutenir autrement. Il ne faudroit preſque jamais les renouveller, à moins de raiſons eſſentielles pour le bien général. Si l'on s'étoit toujours conduit ſelon ces principes, l'on ne verroit point aujourdhui cette multitude de priviléges, qui inondent la France, & lui cauſent tant de maux ; ils ſont devenus, comme la Taille, une affaire de pro-

tection; l'on en a continué de nos jours plusieurs à l'extinction desquels le Public auroit beaucoup gagné; la plus grande partie de ces priviléges mériteroient d'être supprimés, dès qu'il feroit prouvé qu'ils n'ont pas l'utilité publique pour base, qu'ils y nuisent ou qu'ils n'y sont plus nécessaires; les intéressés n'auroient pas lieu de se plaindre. Un privilége ne doit point être regardé comme une métairie, l'exclusif est une digue qui arrête l'industrie & l'émulation, c'est une obstruction au corps politique.

Les Milices ne feroient pas déserter les campagnes, si la plûpart des Habitans des Villes, qui y sont naturellement sujets, n'en étoient exemtés sous différens prétextes; chacun se jette dans leur enceinte & sur-tout dans la Capitale, espérant de se soustraire à cette charge. En réprimant cet abus, le Laboureur se trouvera soulagé, & l'on ne verra plus tant de gens abandonner, par cette raison les lieux de leur naissance, puisqu'ils feroient par-tout également assujettis à la Milice; il faudroit encore quand on la répartit sur les Paroisses, que

les Subdélégués ne fussent pas les maîtres de favoriser les unes au préjudice des autres; on pourroit aussi, lorsqu'on la léve, donner plusieurs facilités, qui ne seroient point contraires au bien du service, qui tendroient à conserver les cultivateurs, & qui ne causeroient de tort à personne. La culture des terres s'étendant dans la suite, la population augmenteroit en proportion & les Communautés fourniroient plus aisément des Miliciens; cete obligation n'inquiéteroit plus autant; comme elle gêne cependant beaucoup & n'existoit point autrefois, il seroit à désirer que l'on s'y prît d'une autre maniere pour avoir des Soldats.

L'Agriculture seroit florissante autour de la Capitale, sans la trop grande quantité de gibier de différentes espéces qui dévaste tout. L'on prétend que ce qu'on appelle *les plaisirs du Roi*, comprend cinquante lieues de païs; il est bien fâcheux qu'on les ait si fort étendus, souvent par des motifs particuliers, & que l'on ait destiné pour cet usage, le terrein des environs de Paris, terrein précieux par la proximité des engrais

grais & la facilité des débouchés; c'eſt une choſe ſurprenante à tous égards, le gibier n'en valant rien, attendu la qualité ainſi que la multitude des fumiers & la nature des productions qu'on y cultive. Les terres labourables ſituées auprès de pluſieurs Villes, dans les Provinces les plus reculées, qui ne ſont point ſujetes au même inconvénient, s'afferment juſqu'à cinquante livres l'arpent, quelquefois même beaucoup plus cher, & celles du voiſinage de la Capitale, à l'exception des enclos près les maiſons où le gibier ne va point, ne ſont louées communément que de dix à quinze livres l'arpent; pluſieurs rendent moins, & quelques-unes ſont abandonnées. Ces terres devroient cependant, attendu la cherté des denrées, rapporter bien davantage que celles dont je viens de parler, quand on ne les eſtimeroit que ſur le même pied de cinquante livres l'arpent; outre les charges qu'elles pourroient ſupporter en proportion, le dommage eſt immenſe: en y joignant l'augmentation de produit qui réſulteroit de l'induſtrie naturelle dans une poſition auſſi

favorable, il se trouve que l'on perd le revenu d'un Royaume. Il y en a plusieurs qui sont considérables & qui ne valent pas autant. Sans compter le ravage du gibier, la plûpart des mesures que l'on prend dans les plaisirs pour sa conservation, gênent la culture des terres & y portent empêchement; les Particuliers sont exposés à quantité de vexations de la part des Officiers des Capitaineries & des Gardes, qui leur font souvent payer jusqu'à la permission de mener leurs bestiaux pacager dans les chemins.

L'utilité des clôtures de haies & fossés est démontrée & généralement reconnuë; celles que l'on fait avec des murs sont encore meilleures pour les terres, & il seroit fort à désirer qu'elles fussent plus fréquentes; malgré ces raisons fondées sur le bien public, lorsqu'un Propriétaire veut entourer ses fonds de quelqu'une de ces clôtures, on exige des droits pour lui en accorder la permission; les plus considérables regardent les terreins qu'il ferme de murs, pour lesquels on lui fait payer extrêmement cher. C'est un usage général dans les

plaisirs, & les plus mauvais fonds n'en sont point exemts. Un droit aussi onéreux devroit être aboli, ainsi que tous les autres de la même espece.

Il seroit juste aussi de réformer les différens abus qui se commettent dans les Capitaineries, où le prix des terres tombe par le dégoût que l'on a d'y faire des acquisitions. L'on sait bien qu'il faut une certaine étendue de Païs pour procurer au Roi le délassement de la chasse; mais pourquoi sacrifier pour cela le terrein situé autour de Paris, qui est pour ainsi dire inestimable? Ne seroit-il pas plus à propos de destiner à cet usage, celui du voisinage de Versailles beaucoup moins précieux, également à portée, & où le gibier vaut mieux? L'on pourroit s'étendre du côté des Provinces, au-delà de ce séjour le plus ordinaire de la Cour, aussi loin qu'il seroit nécessaire, sans causer un dommage considérable. Si les plaisirs étoient ainsi transferés, les environs de la Capitale changeroient absolument de face, les terres délaissées seroient bien-tôt remises, & celles en valeur infiniment mieux

cultivées ; le Roi y gagneroit prodigieusement ainsi que ses Sujets. Il conviendroit de supprimer les Capitaineries éloignées, où le Roi ne va point ou presque jamais chasser ; c'est un fardeau si pesant, que je suis persuadé que les Particuliers qui s'y trouvent enclavés, en rembourseroient volontiers à leurs frais les charges. Je ne veux point parler ici de la suppression des Capitaineries des Maisons Royales qui ne sont pas auprès de Paris, telles que celles de Fontainebleau & de Compiégne qui sont nécessaires ; elles ne peuvent d'ailleurs, attendu le local, causer que très-peu de tort, en n'y souffrant point d'abus, & en ne les étendant pas trop.

Les brevets accordés à différens Seigneurs dans les Provinces, pour conserver les forêts & les chasses du Roi, sont autant de prétextes pour vexer le voisinage & troubler les cultivateurs ; ces brevets ou patentes dans le même goût devroient être annullés ; les Officiers des Maîtrises & les Gardes qui en dépendent, suffisent pour maintenir le bon ordre dans ces forêts en suivant les sa-

ges réglemens établis à ce ſujet.

L'on ne ſauroit tenir trop exactement la main à la deſtruction des Lapins dans les forêts du Roi, vu les ravages que font ces animaux malfaiſans, dans le voiſinage & même dans les bois. La trop grande quantité de Cerfs & de Biches cauſe des dommages conſidérables dans pluſieurs Provinces du Royaume, où l'on ne voit plus comme autrefois nombre d'équipages entretenus par la Nobleſſe pour les chaſſer; comme nos Loix défendent de les détruire, il ſeroit à propos d'accorder de tems en tems des permiſſions pour en tuer un certain nombre, dans les cantons où ils font tort.

Les Gouverneurs & Commandans des Provinces, des Villes & des Places, ſur-tout des frontieres, ont des chaſſes d'autant plus nuiſibles, qu'elles comprennent ordinairement les environs des meilleures Villes, où les fonds ſont plus eſtimés & plus ſuſceptibles d'augmentation qu'ailleurs; ces plaiſirs particuliers, gardés d'une façon qui occaſionne beaucoup d'abus, fourmillent ſouvent d'une quantité prodigieuſe de gibier qui rava-

ge tout, ils expoſent à mille inconvéniens de la part des Troupes, des Bourgeois & des Seigneurs aux dépens deſquels on les a établis; s'ils étoient ſupprimés, il en réſulteroit un grand bien, principalement pour la culture des terres.

Il eſt eſſentiel d'aſſurer à ceux qui défricheront, le débit des productions qu'ils feront naître; en vain travailleront-ils s'ils n'étoient point dédommagés de leurs peines, & demeuroient chargés de leurs denrées, ſans en trouver de débouché convenable, ils ſe rebuteroient bientôt. Pour que l'Agriculture proſpere dans un Etat, la liberté du Commerce des grains eſt néceſſaire; le Grand Sully avoit bien raiſon de dire, que ſans elle, les Sujets n'auroient point d'argent & le Roi point de revenus.

Les avantages de l'exportation & de l'importation des bleds ſont généralement reconnus; il feroit ſuperflu de s'attacher ici à les démontrer, cette matiere ayant été fort diſcutée & traitée à fond depuis quelques années. La ſortie des bleds hors du Royaume devroit toujours être per-

miſe, excepté dans les cas de diſette, qui par ce Réglement arriveroient très-rarement; on pourroit alors la défendre: mais pour ne point décourager les cultivateurs, il faudroit leur procurer en même-tems la vente de leurs grains ſur un pied raiſonnable, afin qu'aucun n'eût lieu de ſe plaindre d'être forcé de les garder contre ſa volonté. Quand le Gouvernement ſeroit obligé de les acheter & de perdre deſſus, il y gagneroit encore beaucoup d'un autre côté, par les heureuſes ſuites qui en réſulteroient; il ſeroit d'ailleurs aiſé de fixer, ſi on le jugeoit à propos, un certain prix juſqu'auquel cette ſortie des bleds ſeroit libre; on le porteroit à un taux ſuffiſant pour que le Fermier & le Journalier, le Propriétaire & l'Ouvrier y trouvaſſent leur compte. Perſonne n'ignore que quand ce prix eſt honnête, tout va bien; lorſqu'il tombe trop bas, le Bourgeois ne fait plus travailler l'Artiſan, qui devient miſérable. Le tranſport des grains d'une Province de France dans l'autre, n'auroit jamais du rencontrer d'empêchement; la gêne a perpétuellement occaſion-

né des abus dangéreux en ſemblable occurrence; le monopole commen-mence où la liberté du commerce finit. Les paſſe-ports dans l'intérieur, contre leſquels on a tant crié, n'euſſent-ils produit d'autre effet que les mauvais propos dont ils ont fourni le prétexte, & les ſoupçons injurieux contre des gens en place, qu'ils ont fait naître parmi la multitude; ces paſſe-ports, dis-je, ont cauſé beaucoup de mal. La circulation du bled ne ſauroit être trop libre dans le dedans d'un Etat; il ſeroit à déſirer que cette denrée de premier beſoin eût un cours auſſi facile que celui de l'argent qui la répréſente, mais qui ne la remplace ſouvent pas.

Pour ſoutenir la culture des fonds que l'on défrichera, il faut des beſtiaux d'une qualité convenable, & dans un nombre ſuffiſant. En général, il n'y en a point aſſez dans ce Royaume, & ils ſont d'une mauvaiſe eſpéce en beaucoup d'endroits. L'on a bien ſongé aux Chevaux dont j'ai fait ci-devant mention, mais je ne vois pas que l'on ſe ſoit occupé, juſqu'à préſent, de multiplier & d'améliorer les différentes ſortes de be-

ſtiaux. Cet article eſt cependant fort intéreſſant : il s'agiroit d'en tirer d'abord de quelques Provinces pour en envoyer dans d'autres ; chacune fourniroit ce qu'elle auroit de mieux, & les races ſe perfectionneroient ; ſi ce moyen ne ſuffiſoit point, on auroit recours à l'Etranger ; rien n'eſt à négliger dans cette partie, tout juſqu'aux moindres animaux, tels que les Chévres & les Cochons, vaut beaucoup d'argent dans un Païs. Les bêtes aumailles, & les bêtes à laine, méritent la plus grande attention. Les premieres ſont grandes dans quelques endroits, pendant qu'ailleurs elles ſont petites : Pourquoi cela ? le dégré de bonté des herbages ne peut produire une différence auſſi conſidérable ; elle vient de ce que l'eſpéce eſt bonne dans des cantons, pendant que dans d'autres elle ne vaut rien ; qu'on y transfere des Taureaux & des Vaches de cette bonne eſpéce, s'ils n'y réuſſiſſent pas auſſi-bien que dans les lieux de leur naiſſance, du moins ce qui naîtra de leur race ſera meilleur, & l'on aura des Bœufs plus forts. A l'égard des Bêtes à laine, elles ſont extrêmement négli-

gées en France; l'on n'en éleve pas; dans la plûpart des Provinces le quart de ce qu'on en pourroit nourrir; leur espéce en est d'ailleurs si chétive & si misérable dans la majeure partie du Royaume, qu'il seroit à propos de la changer; dût-on acheter dans les Païs étrangers, des Béliers & des brebis de la grande espéce, comme ont fait autrefois les Anglois, qui étoient dans le même cas & qui en tirerent d'Espagne.

L'interêt trop haut de l'argent retarde & empêche même souvent les progrès de la culture des terres; il est plus fort dans cet Etat que chez nos voisins; toutes les mesures que l'on prendra pour sa réduction, donneront autant de facilités pour entreprendre des défrichemens; les différens motifs qui doivent faire souhaiter cette réduction étant connus, ainsi que l'utilité qui en résulteroit, je ne m'étendrai pas davantage à ce sujet.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent ne suffit pas pour le défrichement des terres incultes du Royaume, il faut encore que le Roi honore ces sortes d'entreprises d'une

protection particuliere; qu'il les favorise, & qu'il témoigne publiquement savoir gré à ceux qui les exécuteront. Aucune Nation ne se portera plus volontiers que celle-ci, à ce qu'elle saura pouvoir plaire à son Souverain. Les essais que Sa Majesté a fait faire ci-devant sous ses yeux dans le Parc de Trianon, sont une marque de son goût pour l'Agriculture & de son attention bienfaisante pour ses Sujets; il seroit aisé d'en tenter de nouveaux de différentes façons, sur des terreins en friches aux environs de Versailles & des autres Maisons Royales où va la Cour. Ces épreuves, en présence du Maître, ne manqueroient point de produire un très-bon effet, quand même elles ne réussiroient pas toutes. On ne peut trop honorer l'Agriculture; les Peuples qui en ont fait le plus de cas, ont été les plus florissans. On la prise si fort à la Chine, que chaque année l'Empereur y fait en grande cérémonie l'ouverture des terres.

Nos Loix, qui tiennent du Gouvernement féodal, ne favorisent point assez l'Agriculture; il seroit à pro-

pos d'en faire quelques-unes pour l'encourager, & qui cependant ne la gênassent nullement. L'expérience nous apprend, que les Réglemens forcés sur cette matiere ne réussissent pas; l'on en a vû un exemple mémorable en France en 1709. c'est-à-dire en l'année du grand hyver, pendant lequel la plûpart du bled gela; quantité de Fermiers labourerent au mois de Mars les champs où il étoit gelé, pour y semer de l'orge, le Parlement espérant que ce bled repousseroit, défendit par un Arrêt de le détruire; ceux qui obéirent ne recueillirent rien; le plus grand nombre ne se conforma point à cet ordre, & eut à la récolte une quantité prodigieuse d'orge, sans laquelle une partie du Peuple seroit morte de faim.

Un Edit solemnel, par lequel le Roi inviteroit ses Sujets à défricher les terres incultes de son Royaume, & exemteroit les défrichemens de toutes impositions réelles pendant trente ans, produiroit des effets admirables, en prenant les précautions nécessaires pour que les terreins actuellement en valeur n'en souffrissent

point. J'ai ſouvent entendu dire que Henri le Grand avoit donné un pareil Edit; mais je n'ai jamais pu le trouver. Une délibération des Etats de Bretagne accorde durant vingt ans une ſemblable exemtion pour les fonds nouvellement défrichés; ce Réglement ne peut manquer de procurer dans cette Province de grands avantages, qui deviendroient encore plus conſidérables par l'Edit dont je parle, qui ne ſauroit paroître trop tôt pour le bien de l'Etat.

Il ſeroit convenable que Sa Majeſté accordât des diſtinctions & des récompenſes à ceux de ſes Sujets de tous les ordres qui ſe ſignaleroient le plus par des défrichemens, en proportionnant ces diſtinctions & ces récompenſes au rang de chacun d'eux, & à la quantité de terrein qu'il mettroient en valeur. Pour étendre ſes graces ſur tous les cultivateurs qui défricheroient, elle pourroit donner une gratification réglée par chaque ſac de bled ou autre grain, qui proviendroit la premiere année des terres nouvellement défrichées, dans leſquelles la premiere récolte ſe trouve toujours la moindre. Cette gratification ſur le

produit exciteroit beaucoup l'industrie, & je la préférerois à celle que l'on assigneroit bien plus aisément pour chaque arpent de fond délaissé qui seroit rétabli. Les profits considérables qui résulteroient dans la suite de cet arrangement, dédommageroient amplement le Roi de ces avances; l'on sait les avantages infinis que l'Angleterre a retirés, d'une gratification semblable payée par le Gouvernement, pour les bleds qui sortent de cette Isle & sont vendus à l'Etranger.

L'on retireroit un avantage considérable de construire des canaux, ainsi que des chaussées & chemins dans les Provinces où il n'y en a point assez, pour faciliter suffisamment les communications, de même que les importations & exportations. Ces canaux, ou d'autres plus petits faits exprès, non-seulement procureroient l'écoulement des eaux, mais encore pourroient servir à arroser les terres, dans les cantons où il en seroit besoin. Toutes les entreprises particulieres qui se formeront à ce sujet, avec l'agrément du Gouvernement, méritent d'être protégées & favorisées.

A l'égard de ceux de ces ouvrages qui regarderont le Public & seront faits à ses dépens, il faudroit s'y prendre d'une maniere moins onéreuse aux Peuples que les corvées pendant lesquelles on ne leur donne seulement pas du pain ; ces corvées, telles qu'on les exige en beaucoup d'endroits, sont d'ailleurs sujetes à mille abus & font déserter les campagnes; si l'on ne peut les abolir, du moins seroit-il à désirer qu'on en changeât la forme, & qu'on fournît la subsistance à ceux qui y travailleroient, ainsi que du fourage ou des pâtures à leurs Chevaux & Bœufs. L'on pourroit aussi fixer, à un certain nombre de journées par an, la tâche de tous les gens assujettis aux corvées, afin qu'ils sussent à quoi s'en tenir & ne fussent plus exposés aux inconvéniens de l'arbitraire, qui regne dans cette partie.

Le trop grand nombre de Fêtes occasionne mille abus, & est aussi contraire à la culture des terres qu'au Commerce & aux Arts; il y a des Diocèses, entre autres celui de Paris, où elles tiennent le monde sans rien faire pendant près d'un tiers de l'an-

née ; il ſeroit fort à déſirer qu'on les diminuât, & je ſuis perſuadé que l'Egliſe écouteroit favorablement les demandes que l'on formeroit à ce ſujet.

Les dîmes empêchent en quantité d'endroits, principalement dans les mauvais fonds, d'entreprendre des défrichemens : il y en a de deux ſortes, les Eccléſiaſtiques & les Inféodées, je les comprendrai toutes ici ſous le nom des premieres, beaucoup plus étendues que les autres. Pour faciliter les défrichemens, choſe avantageuſe à l'Egliſe qui ne retire rien des terres incultes, n'y auroit-il pas moyen, en prenant les meſures convenables, de les exemter de dîmes pendant les premieres années, de réduire mêmes ces dîmes, ſeulement pour les défrichemens, dans les lieux où elles ſe trouvent trop fortes, & de permettre des abonnemens à ce ſujet ?

Les baux trop courts, ſont cauſe que les Fermiers s'embarquent rarement dans des travaux de longue haleine, tels que les défrichemens, dont ils craignent de ne pas retirer les fruits ; il ſeroit intéreſſant pour le bien

bien général de donner les facilités nécessaires pour des baux suffisamment longs; les Seigneurs de Fief n'y perdroient rien, ils retrouveroient avec usure dans la suite, par l'augmentation des fonds, qui grossiroient leurs droits Seigneuriaux, ce qu'ils sacrifieroient dans cette occasion.

J'ai remarqué que les fonds, chargés de grosses rentes ou de droits annuels, tant Seigneuriaux que fonciers, trop considérables, ne sont point aussi-bien cultivés que les autres, & qu'il est très-rare qu'on défriche les terreins incultes, qui s'y trouvent; c'est pourquoi je conseille à tous les Seigneurs, de diminuer ces redevances trop fortes, en s'accommodant à ce sujet avec leurs Vassaux, soit par une somme d'argent ou autrement. S'ils perdent quelque chose d'un côté, ils le regagneront d'un autre avec usure.

Les terres sont si fort mêlées & si mal distribuées en beaucoup d'endroits, que cela nuit extrêmement à leur culture; plusieurs Particuliers rebutés des inconvénienss, qui résultent d'un mélange aussi gênant & aussi bizarre, les abandonnent & les lais-

ſent devenir en friche. Pour remédier à ce mal, il conviendroit de prendre des meſures pour faciliter les échanges & même la vendition de ces fonds morcelés, afin que chacun pût s'arrondir aiſément.

Le Roi eſt Propriétaire dans toutes les Provinces d'une quantité prodigieuſe de terres incultes en landes & bruyeres, en friches, en vaines & vagues autour de ſes Forêts & en Marais; ces fonds abandonnés ſervent à peine de pacage aux beſtiaux des voiſins, ſur leſquels les Gardes de ces Forêts levent à ce ſujet des contributions arbitraires; il n'en retire rien, ce qui lui cauſe, ainſi qu'à tout l'Etat, une perte très-conſidérable. Une grande quantité de ces terres ſont cependant bonnes & ſeroient en valeur depuis long-tems, ſi des Particuliers les avoient poſſedées; elles ne ſe trouvent délaiſſées, que parce qu'elles appartiennent au Souverain. Les Engagiſtes, qui en ont dans leurs engagemens, ſe gardent bien de les mettre en culture crainte d'être évincés. Les Habitans des Provinces qui auroient envie d'en prendre à cens & rente ou par inféodation, n'oſent

ſe plus ſouvent le demander, appréhendant de déplaire aux Engagiſtes, ou aux Officiers des Eaux & Forêts. Lorſque quelqu'un de ces Habitans plus hardi & plus à ſon aiſe que les autres, ſe réſout enfin de faire les démarches néceſſaires pour obtenir ce qu'il déſire, il eſſuye à Paris tant de difficultés & de longueurs, on le ſoumet à tant de formalités auſſi couteuſes qu'embarraſſantes, ſous prétexte que le Domaine de la Couronne eſt inaliénable, que cet homme rebuté de tous ces obſtacles & de la dépenſe, s'en retourne chez lui ſans avoir terminé ſon affaire; il répand dans ſon Païs, qu'il eſt inutile de ſonger déſormais à pareille choſe; on le croit, perſonne ne ſe préſente plus pour former ſemblable demande, & ces fonds demeurent en friche comme auparavant. Ce n'eſt néanmoins point là le cas d'appliquer la maxime que les Domaines du Roi ſont inaliénables: elle n'avoit anciennement lieu que pour le haut Domaine, ou la ſuzeraineté générale ſur la totalité du Royaume, & nullement pour les terres particulieres du Souverain; l'on tient à la vérité préſentement qu'il ne

ſauroit en diſpoſer à perpétuité ; mais jamais les terreins incultes n'ont du être aſſujetis à cette gêne ; il peut les inféoder ou les accenſer pour toujours à condition qu'on les mette en valeur. Le bien général de l'Etat l'exige, c'eſt la premiere Loi ſupérieure à toutes les autres. Je dirai plus, s'il étoit prouvé que la plûpart des Domaines de Sa Majeſté ne lui rapportent rien ou preſque rien, & qu'ils ſeroient infiniment mieux faits valoir, s'ils appartenoient à ſes Sujets qui payeroient d'autant des impoſitions conſidérables, je crois qu'elle ſeroit fort la maîtreſſe, en conſéquence de cette premiere Loi, de les vendre & de les aliéner abſolument, malgré tout ce qu'a avancé au contraire le Protonotaire depuis le Chancelier du Prat, que l'on aſſure avoir été l'Auteur de la maxime en queſtion, ſoutenue par ceux qui ont écrit ou agi d'après lui dans les mêmes ſentimens touchant cette matiere, ſur laquelle je ne m'arrêterai pas davantage, attendu qu'elle ne regarde mon ſujet, qu'en ce qui concerne les terres incultes dépendantes du Domaine.

Pour parvenir à les voir cultivées, chose très-essentielle, il seroit à propos que le Roi fît publier, qu'il a dessein de les inféoder ou accenser par parties, sous des conditions avantageuses, à tous ceux de ses Sujets qui s'offriront & s'obligeront de les défricher; on stipuleroit vis-à-vis chacun d'eux, un certain tems limité, proportionné à la grandeur de leurs entreprises; ils seroient tenus de les achever pendant ce tems-là; s'ils manquoient à leurs engagemens qu'on marqueroit dans leurs concessions, elles deviendroient nulles de plein droit au-delà du terme prescrit, & les fonds impétrables par d'autres. On nommeroit des Commissaires dans la Capitale & dans les Provinces pour régler ces concessions, qu'ils délivreroient sans aucuns frais, & qui seroient enregistrées gratis dans tous les Tribunaux nécessaires. Je suis persuadé que cet arrangement se trouveroit en peu d'années suivi d'un heureux succès.

L'on s'y prendroit de la même façon pour opérer le défrichement des Communes incultes du Royaume, où

il y en a beaucoup appartenantes aux Villes, Bourgs, Paroiſſes & Villages, dont les Habitans, chacun dans leur endroit, auroient la préférence & ſeroient même autoriſés à faire le partage de ces communes, s'ils ſe trouvoient en état de les mettre en valeur. A leur défaut on les concéderoit à d'autres.

Quoique l'augmentation de la culture des terres produiſe infailliblement dans la ſuite l'accroiſſement de la population, il faudroit pour en hâter le ſuccès exciter & encourager les Mariages par tous les moyens convenables, ſoit en accordant aux nouveaux mariés des exemtions d'impoſitions pendant la premiere année de leur entrée en ménage, & une modération graduelle de ces mêmes impoſitions durant les cinq années ſuivantes, ſoit en aidant dans le commencement ceux qui ſe trouveroient dans l'indigence. A l'égard de cette quantité de gens aiſés de l'un & de l'autre ſexe, qui par différens motifs & ſouvent par libertinage, gardent le célibat, il n'eſt pas queſtion de les forcer à ſe marier contre leur volonté ; mais comme

ils ſont ſans contredit moins utiles à la Patrie que les autres, ne pourroit-on point leur faire payer chaque année, en proportion de leurs facultés, une certaine ſomme qui dédommageât l'Etat de la perte des Sujets qu'ils lui cauſent, & tournât au ſoulagement de la Nation? On exigeroit cette taxe des Garçons à l'âge de trente ans, & des Filles lorſqu'elles auroient atteint leur vint-cinquiéme année; une telle impoſition qui noteroit en quelque façon les Célibataires, auxquels il ſeroit juſte d'ailleurs de refuſer diverſes préférences dans les occaſions, en détermineroit vraiſemblablement beaucoup à ſe ſoumettre aux Loix de l'hymen.

Il ne ſuffiroit point de faciliter les mariages, il importeroit encore extrêmement de prendre des meſures pour engager les gens mariés d'avoir le plus d'enfans qu'ils pourroient, en donnant des diſtinctions honorables, ainſi que des gratifications ou exemtions, à ceux qui en éleveroient au-delà d'un certain nombre. J'ai ſouvent entendu dire, que cela ſe pratiquoit autrefois dans le Royaume; je

n'ai cependant pas vû d'Ordonnance à ce ſujet; il conviendroit, s'il en a exiſté, de les renouveller, & s'il n'y en a point eu, d'en rendre une ſur cet objet qui mérite attention. J'ai dit dans l'Hiſtoire de mes défrichemens, que l'on étoit inſtruit par le rapport de différens Curés, que beaucoup de Païſans ne vouloient plus faire d'enfans, ou s'en tenoient à un très-petit nombre, pendant qu'ils en pourroient avoir davantage; bien d'autres perſonnes de tous les Etats, ſe trouvent dans le même cas: on remédieroit, du moins en partie, à ce déſordre, également contraire à la Religion & à la proſpérité de l'Etat, en établiſſant dans chaque diſtrict des prix pour les Habitans, qui auroient la plus grande quantité d'enfans. Comme la force & la principale richeſſe d'un Païs conſiſtent non dans l'étendue des fonds, mais dans le nombre des hommes, on ne doit rien négliger pour l'augmenter: Vû que leur travail attireroit d'ailleurs une plus grande ſomme d'argent en proportion de laquelle l'Agriculture fleuriroit.

L'inſtitution de diverſes Sociétés

d'Agriculture dans les Provinces du Royaume, qui correſpondroient avec une principale que l'on placeroit à Paris, ſeroit de la plus grande utilité, entreautres pour les défrichemens, dont elles s'occuperoient d'abord. L'on compoſeroit ces Sociétés de Citoyens diſtingués des trois ordres de l'Etat, connus par leurs lumieres ſur un objet auſſi intéreſſant & par leur zele; ils joindroient la pratique aux inſtructions. Il conviendroit d'aſſigner à chacune de ces Compagnies des fonds, tant pour ſubvenir à la dépenſe des expériences publiques & générales, que pour diſtribuer annuellement des prix. En examinant les Réglemens de tous les établiſſemens dans le même goût qui ſubſiſtent ailleurs, particulierement dans l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, l'on ſe trouveroit à portée de choiſir ceux qui conviendroient le mieux à notre Nation, & d'y ajoûter ou diminuer ſelon le climat ou le ſol de chaque Province, qui demanderoit ſouvent des arrangemens différens. Il eſt bien glorieux pour les Etats de Bretagne de nous montrer l'exemple d'un ſi bel établiſſement, auquel ils

ont joint, attendu leur poſition, tout ce qui concerne les Arts & le Commerce; choſe qui ne ſera point également néceſſaire en beaucoup d'endroits.

Les Sociétés, dont je viens de parler, donneroient régulierement part au Public des épreuves, des découvertes, des obſervations & des remarques qu'elles feroient; pour achever l'inſtruction générale, rien ne ſerviroit davantage que des Journaux d'Agriculture & des feuilles hebdomadaires qui traiteroient uniquement de cette matiere; ces ſortes d'ouvrages ſeroient bien plus utiles que cette multitude de papiers périodiques, dont nous ſommes inondés, ſous tant de prétextes frivoles.

Comme les Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques que Laïques, & les gros Propriétaires, ont après le Roi le plus grand interêt, à ce qu'on mette en valeur les fonds abandonnés, il ſeroit néceſſaire qu'ils concouruſſent de tout leur pouvoir, à l'exécution des bonnes intentions de Sa Majeſté, en montrant les premiers l'exemple à leurs Fermiers & Vaſſaux, en leur donnant des prix pour exciter chez

eux le goût de la culture ainsi que l'émulation; en encourageant les Mariages; & en pratiquant les différens moyens dont j'ai usé, ou que j'ai indiqués; ils auroient entre-autres, beaucoup d'attention de ne point souffrir une trop nombreuse quantité de Gibier, & de faire détruire les Lapins qui se trouveroient alleurs que dans les Garennes, où il est absolument nécessaire de contenir ces animaux mal-faisans.

Le défrichement des terres incultes du Royaume, a trait comme l'on voit à bien des choses. J'ai proposé les expédiens que j'ai cru les plus propres à faire réussir cette grande entreprise; on choisira ceux qu'on trouvera les plus convenables, & l'on ajoûtera ce qu'on jugera à propos. Je ne me flatte point à beaucoup près, d'avoir traité à fond un sujet aussi étendu; j'ai passé rapidement sur des articles, dont un seul auroit demandé un volume.

J'ai dit au commencement de ce Mémoire que près de la moitié du terrein de la France étoit en friche, & l'autre moitié si mal cultivée qu'elle rapporteroit une fois d'avan-

tage si on travailloit suffisamment : comme les revenus de Sa Majesté suivent la progression de la culture des terres, il résulte de cette situation qu'ils tripleroient, si les fonds délaissés étoient mis en valeur, & qu'ils quadrupleroient si l'on cultivoit mieux les autres, ainsi qu'il arriveroit sûrement, quand on n'auroit plus rien à défricher. Ils augmenteroient aussi, d'un autre côté, par l'accroissement de la population & de l'industrie, qui s'ensuivroit de ces arrangemens. Le Roi pourroit alors remettre à ses Peuples la moitié de tous les droits & impositions; il lui resteroit encore après cela, au moins le double du revenu dont il jouit aujourdhui. Il en employeroit une moitié à payer les dettes de l'Etat, qui s'amortiroient en quelques années, au bout desquelles il se trouveroit infiniment plus riche que ses prédécesseurs & qu'aucun autre Souverain. Ce sont là les effets que produiroient les défrichemens ; cette supputation n'est point exagérée.

L'on ne peut commencer trop-tôt pour le bien de l'Etat, de travailler à une entreprise aussi avantageuse &

auſſi peu couteuſe ; elle demande à la vérité du tems, & ne ſauroit s'exécuter auſſi promtement qu'une opération de finance, dans laquelle il n'eſt queſtion que faire paſſer l'argent qu'on poſſede d'une main dans l'autre ; il s'agit ici de créer de nouvelles richeſſes, choſe bien plus utile ; il ne faut pas cependant pour exécuter cette entrepriſe un tems auſſi long qu'on pourroit l'imaginer.

Lorſque le Duc de Sully parvint au Miniſtere, les affaires étoient extrêmement dérangées ; cependant ce Grand Miniſtre, dans l'eſpace de treize ans, paya les dettes de l'Etat, diminua les impôts, forma un tréſor public, & rétablit la culture des terres qui lui donna les moyens de venir à bout de tout cela. S'il avoit reſté plus long-tems en place, & n'eût point perdu ſon digne Maître, toutes les terres incultes du Royaume auroient certainement été défrichées.

Dans la ſituation où ſont actuellement les finances, les reſſources ordinaires ne ſauroient les remettre, & l'œconomie, quoique toujours néceſſaire, n'y ſuffiroit pas ; ce n'eſt que par la culture des fonds qu'on

peut les rétablir. Il faut retirer de la terre les trésors dont on a besoin pour cet effet : il n'est pas douteux que l'on a bien plus de facilité à présent que du tems d'Henri IV. Pour réussir dans l'entreprise que je propose, dès les premieres années on commenceroit d'en retirer des fruits, qui devenans chaque jour plus considérables, rendroient par la suite le Roi beaucoup plus puissant & tous ses Sujets heureux.

Fin du Mémoire sur les Défrichemens.

APPROBATION.

J'AY lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoire sur les Défrichemens* ; Cet Ouvrage paroît dicté par l'esprit & le zéle patriotique, & je crois que l'impression en sera très-utile. Fait à Paris le 1. Mars 1760.

GRIMOD.

OBSERVATIONS

Sur la Sonde & l'Ecobue.

LORSQUE j'ai écrit ſur les défrichemens d'après une longue expérience, j'ai deſiré que l'on ſe ſervît des moyens que j'indiquois, pour tirer parti des terreins incultes. Depuis l'impreſſion de cet Ouvrage, j'ai vu avec ſatisfaction que beaucoup de perſonnes faiſoient travailler en conſéquence. Etant inſtruit que pluſieurs deſiroient avoir des Sondes, ainſi que des Ecobues, & qu'il ne s'en trouvoit point à Paris, j'en ai fait faire devant moi avec tout le ſoin poſſible. J'ai cru que cette attention étoit une ſuite naturelle de l'obligation que j'avois contractée, vis-à-avis de mes Concitoyens, & je m'en ſuis acquité avec plaiſir.

Ayant reconnu que la planche gravée ſur bois, qui repréſente ces inſtrumens & qui eſt placée à la tête du livre, avoit été très-mal exécutée, j'en ai fait graver une autre ſur cuivre, dont les proportions ſont bien

plus exactes, & dont j'espére que l'on sera content. On y trouvera quelques changemens. Je vais rendre compte des raisons qui les ont occasionnés, & donner une nouvelle description plus détaillée de la Sonde, avec des observations intéréssantes tant sur cet objet que sur ce qui concerne l'Ecobue.

La Sonde est un instrument si utile qu'il n'y a point de propriétaire de terre un peu considérable qui n'en ait besoin. Elle est nécessaire non-seulement pour connoître, à peu de frais, les différentes couches d'un fond & désigner à quels genres de productions il est le plus propre, mais elle sert encore à découvrir les Mines de toutes especes, le Charbon de terre ou de pierre, la Houille & autres matieres combustibles ou inflammables, les diverses carrieres, la Marne, la Glaise, ou autres amendemens avantageux, selon la qualité du sol, les Eaux ainsi que leur profondeur, & généralement tout ce que renferme l'interieur de la terre.

Cette Sonde est representée dans la planche ci-après. Elle est composée de deux barres de fer, figures

1. &

1. & 2. d'un pouce de grosseur ou diamétre, & de six pieds de long chacune qui se vissent l'une au bout de l'autre; le bout A. de la figure 1. porte un tenon à vis, qui entre dans la douille B. de la figure 2. aussi à vis, lorsque l'on a ôté le petit bouchon également à vis C. fait pour empêcher qu'il n'entre de la terre ou poussiere dans cette douille. Ces tenons à vis sont d'un pouce & demi de long sur huit lignes de grosseur; de cette maniere il reste deux lignes d'épaisseur pour la douille, & en déduisant celle du filet de la vis qui est d'une demi-ligne, cette douille se trouvera encore d'une ligne & demie d'épaisseur; elle sera de cette maniere d'une force suffisante pour le tenon à vis, l'experience apprenant que ce tenon cassera encore plutôt que la vis. Cette proportion de force entre la vis & le tenon est interessante.

D. Figure 1. est une pointe d'acier un peu camuse pour percer la terre, les pierres & autres matiéres de l'intérieur, on lui donne environ trois pouces de long, & on la fait à quatre pans, à trois ou de telle autre forme que l'on juge à propos.

Elle porte un tenon à vis semblable à celui A. de la même figure 1. & la douille dans laquelle il est vissé est semblable à celle B. de la figure 2.

E. est une ouverture ou rainure d'un côté de six pouces de longueur, quatre lignes de largeur, & neuf lignes de profondeur, arrondie dans le fond, faite pour apporter une partie des differentes couches de matiéres qui se rencontrent successivement dans le terrein que l'on sonde. Quand on cherche de l'eau, on met un morceau d'éponge dans cette rainure.

Le bout F. de la figure 2. porte un tenon à vis, pour entrer dans une autre douille, si l'on veut allonger la Sonde; ce que l'on fait en multipliant les barres qui se vissent pareillement les unes dans les autres; on en employe jusqu'à concurrence de la profondeur où l'on désire atteindre.

Pour faire usage de cette Sonde on se sert d'un manche également de fer figure 1. autrement appellé en méchanique *Levier à deux branches* G. & H. de 15. pouces de longueur ou de rayon chacune; ce manche ou levier, porte une mâchoire à charniere I. garnie d'une denture d'acier

interieurement, d'une ligne d'épaisseur, ferrée par une vis à piton L. à dessein de pouvoir le placer à la hauteur qu'on juge à propos. On serre & desserre cette vis avec une petite broche de fer de six lignes de grosseur, sur huit à neuf pouces de longueur.

La figure 3. est le plan du même manche ou levier, séparé de la barre de fer & marqué des mêmes lettres G. H. I. L.

La figure 4. est un manche ou levier semblable à celui ci-dessus, excepté qu'il n'a qu'une seule branche ou rayon G. Les lettres I. L. signifient la même chose qu'au précédent. Ce dernier manche ou levier sert à arrêter successivement la Sonde quand on la retire, & à visser & dévisser tant les barres qui la composent, que la pointe d'acier que l'on met au bout.

C'est par le premier manche de fer ci-devant marqué, qu'on tient la Sonde, & qu'on l'enfonce successivement dans le terrein, en commençant par la premiere barre, soit en la tournant, soit en la haussant & baissant avec force. Cette premiere barre étant entrée, l'on y ajoûte la seconde & en-

ſuite d'autres à meſure, s'il en eſt beſoin.

On retire de tems en tems la Sonde, pour voir l'eſpéce de matiere contenue dans la rainure. Deux hommes peuvent ſonder ordinairement en moins d'un quart-d'heure, à douze pieds de profondeur. Quand ils rencontrent beaucoup de pierres, l'opération eſt plus longue, mais ils les percent ſurement en hauſſant & baiſſant cet inſtrument.

J'ai vu ſonder, ainſi que je l'ai dit, de cette façon à plus de cent pieds de profondeur pour chercher de la mine; le nombre des barres de fer de même longueur entrantes pareillement les unes dans les autres, étoit ſeulement multiplié. Quand il y en avoit un certain nombre, en les levant & les laiſſant retomber, en s'appuyant deſſus, leur propre poids les faiſoit entrer à chaque fois fort avant dans la terre, & percer même les rochers les plus durs. On avoit des pointes d'acier de différentes formes pour ſuccéder à celles qui s'uſoient; on mettoit même quelquefois à leur place une meche en forme de cuiller très-coupante dans le goût de cel-

les dont ſe ſervent les Charpentiers, & cette cuiller rapportoit de la matiere du fond. Le plus long de ce procédé étoit le devidage de toutes ces barres de fer, qu'on étoit obligé de réïtérer ſouvent pour voir de dégré en dégré les changemens & la nature de l'intérieur.

J'ai encore marqué en parlant de mon ancienne Sonde, qu'en remontant les barres, on les arrêtoit ſucceſſivement par des chevilles de fer qu'on paſſoit dans les trous faits pour tenir le manche; mais cela n'aura pas lieu pour la nouvelle Sonde que je décris, dont les barres ne ſont point percées, attendu l'aiſance que l'on a de changer à volonté de place le premier manche de fer, & de retenir les barres avec le dernier qui empêche qu'elles n'échappent & ne retombent au fond, d'où il ſeroit ſouvent difficile & couteux de les retirer, comme je l'ai obſervé.

J'ajouterai ici que quand on ſonde fort avant dans un fond, ce qui le plus ſouvent n'eſt pas nécéſſaire pour les défrichemens, où il ſuffit ordinairement de connoître l'interieur environ à huit ou dix pieds de

profondeur, il faut employer un homme ou deux de plus à cette opération, le fardeau devenant lourd, parce que chaque pied de ces barres de fer pese trois livres, & quand on veut pénétrer encore plus loin dans la terre pour quelque découverte intéressante, l'on fait faire une machine de bois très-simple & peu couteuse, appellée *Treuil*; c'est une sorte de rouleau percé de deux trous, qui se croisent à chaque bout, on le monte sur deux X. ou croix de S. André, & l'on y passe une corde, que l'on attache au manche de la Sonde. Tous les Charpentiers connoissent cette machine, dont il seroit superflu de donner une plus ample explication.

L'on ne doit jamais frapper sur la Sonde soit avec un maillet ou autrement pour l'enfoncer, attendu qu'on la fausseroit & qu'elle casseroit ensuite facilement. Cette nouvelle Sonde est moitié plus légere & bien plus commode que l'autre, ce qui m'engage à la préférer; elle est aussi solide, les barres n'en étant point percées, & je crois qu'elle approche du dégré de perfection où l'on peut conduire cet instrument; ce sont les Ser-

ruriers qui le font, & celui dont je me ſuis ſervi l'a exécuté tout au mieux *.

On prend pour le faire des barres quarrées d'un pouce de diamétre, du fer le plus doux, tel que celui de Berry ; on les met rougir dans le feu, & on les arrondit le plus exactement qu'il eſt poſſible à coups de marteau ſur l'enclume. On fait les douilles à part, de la même maniere qu'un canon de fuſil, & on les tourne au tour ; on les ſoude au bout des barres de fer avec leſquelles elles ne font plus enſuite qu'un même corps, que l'on a ſoin de tenir du même diamétre.

Si aulieu de faire ces douilles à part on perçoit ſimplement les barres de fer par le bout, ainſi qu'on fore à préſent les gros canons, cela ne vaudroit rien, parce qu'on prendroit le fer dans la longueur de ſes fils, qui vont comme ceux du bois ; les douilles ſe trouveroient alors filandreuſes & pleines de chambres,

* Le Sieur LUCOTTE, Serrurier-Mecanicien des Bâtimens du Roi demeurant Place de Louis XV. Porte S. Honoré à Paris, fait des Sondes ; il les vend trois livres le pied courant, y compris les manches & les outils en dépendans.

elles s'écarteroient ou creveroient bientôt par le mouvement & l'effort de la vis, au lieu qu'en les travaillant ſéparément, comme je viens de dire, on place le fil du fer ſur le côté, il forme autant d'anneaux qu'il a de fils, & eſt lié dans toute ſa force.

C'eſt une choſe eſſentielle que cette Sonde ſoit très-droite pour qu'elle ne caſſe pas en la hauſſant ou baiſſant, & qu'on la tienne exactement arrondie, ainſi que bien unie, ſans la moindre groſſeur, pour que rien ne l'arrête dans la terre, où ſon frottement eſt conſidérable. Je me ſuis étendu ſur la deſcription & la conſtruction de cet inſtrument, vu ſon utilité & même ſa néceſſité pour quantité de perſonnes. Je me perſuade que d'après ce détail, tous les Serruriers pourront le faire, en quelque Païs que ce ſoit.

Cette explication m'a paru néceſſaire, parce que la plûpart des Sondes dont on ſe ſert en France & ailleurs, même pour les grands ouvrages, ſont mal faites, & ont communément des nœuds plus gros que les barres, aux endroits où les barres ſe viſſent les unes dans les autres. De tels nœuds

rendent ces Sondes fort difficiles à enfoncer & à retirer de la terre, allongent beaucoup l'opération, & définitivement les font casser; inconveniens que l'on évite avec celle que je viens de décrire.

Je passe à l'Ecobue. Je n'y ai rien changé. Cet outil tout emmanché & vu de côté, est représenté dans la même planche, figure 5. La figure 6. est le fer de l'Ecobue vu de face; elle est bien plus facile à faire que la Sonde, & le Taillandier auquel je me suis adressé, s'est conformé si exactement au modele que j'avois fait venir d'Anjou pour lui remettre, que j'ai eu peine à le reconnoître ensuite dans sa boutique parmi les autres Ecobues de sa façon; il les fait très-bien & les fournit de huit à dix livres, ou de dix à douze livres de pesanteur, suivant qu'on les lui demande *.

Cette différence doit être réglée comme je l'ai dit, selon la force des hommes que l'on emploie, & encore

* Le Sieur Gervais, Maître Taillandier, rue S. Honoré, à Paris, vis-à-vis le Dôme de l'Assomption, fait des Ecobuës, il les vend six livres chaque.

ſuivant la difficulté du terrein que l'on veut défricher, c'eſt-à-dire, que l'on donne aux Journaliers foibles, des Ecobues moins peſantes, & qu'il en faut de plus fortes pour les terres lourdes, ou garnies ſoit de grandes bruyeres, ſoit d'autres productions ſauvages très-épaiſſes, que pour celles qui ſont légeres ou peu chargées de ces ſortes de productions, attendu qu'il eſt néceſſaire, ainſi que je l'ai expliqué, de les enlever par deſſous la croûte que forment leurs racines, juſqu'à environ quatre pouces d'épaiſſeur.

L'on pélera ou écobuera moins épais, les terreins qui ne ſeront pas ſi remplis de racines & de productions, crainte qu'on ne pût après cela les faire bruler, parce qu'en général, la ſuperficie de la terre ne brule qu'autant qu'il s'y rencontre une quantité ſuffiſante de matiere végétale.

Cette proportion entre la matiere végétale & la terre, eſt eſſentielle pour bien opérer le brulis, dont tout le ſuccès d'un défrichement dépend, & je ne ſaurois trop recommander d'y porter la plus grande attention.

Telles ſont les obſervations & les ſeuls changemens que j'ai cru devoir faire dans cette ſeconde Edition. Comme je ſouhaite que tous ceux qui ont la premiere puiſſent en profiter ſans qu'il leur en coute rien, je les préviens que j'ai fait imprimer ces Obſervations ſur un cahier ſéparé avec la nouvelle planche, & que l'on remettra *gratis* d'ici à trois mois chez le Libraire, autant de ces cahiers que l'on y preſentera d'Exemplaires de cette premiere Edition, ſur leſquels on en fera note. Il s'en trouvera ſuffiſamment pour tous les Porteurs du Mémoire & de la Pratique des defrichemens. L'on aura ſoin d'en envoyer dans les Provinces aux Libraires qui ont vendu le Livre, afin qu'ils en uſent de même.

L'accueil favorable que le Public a daigné faire à mon Ouvrage, mérite bien cette foible marque de ma reconnoiſſance & de mon zéle pour tout ce qui peut lui être de quelque utilité.

ECLAIRCISSEMENS

sur les Défrichemens.

LE nombre de ceux qui travaillent à mettre en valeur des terres incultes, & le goût pour ces sortes d'entreprises augmentant tous les jours, on m'a demandé plusieurs éclaircissemens à ce sujet: je me suis fait un devoir de les donner, autant qu'il a dépendu de moi. J'ai pensé qu'il étoit à propos de rapporter ceux qui m'ont paru les plus intéressans, à la suite de la troisiéme Edition de ma Pratique des Défrichemens.

Ces éclaircissemens contiennent de nouveaux détails.

Sur la maniere de placer les gazons, pour qu'ils sechent aisement.

Sur la façon d'écobuer ou de peler les terreins en friches, dans lesquels on rencontre de fortes productions sauvages, entremêlées d'autres moins considérables.

Sur les précautions à prendre, quand on fait bruler un Défrichement, situé dans le voisinage d'un bois ou de quelqu'autre endroit combustible.

Et sur les attentions qu'on doit avoir lorsqu'on se sert tant de la Sonde que de l'Ecobue.

Je vais traiter ſucceſſivement chacun de ces articles dans l'ordre ci-deſſus.

Maniere de placer les Gazons pour qu'ils ſechent aiſément.

Lorſque les Journaliers employés à écobuer levent les gazons, comme je l'ai marqué dans mon Ouvrage, ils ont ſoin de les poſer de façon qu'ils portent d'un bout les uns deſſus les autres; mais s'ils craignent qu'ils ne ſéchent pas aſſez vîte dans cette poſition, ainſi qu'il arrive ſouvent, ils doivent en ce cas, les mettre d'un ſeul tems avec leurs Ecobues, par petits tas de trois, quatre, ou cinq l'un ſur l'autre, ſuivant leurs divers degrés d'épaiſſeur & la quantité de matiere combuſtible ou végétale qu'ils contiennent.

L'air paſſant entre ces gazons qu'on place toujours la chevelure en deſſus, les pénétre & les ſéche bientôt, principalement s'il fait du hâle; il ne faut cependant point attendre qu'ils ſoient trop ſecs pour les mettre en fourneaux & y allumer le feu, parce qu'ils bruleroient trop & trop vîte; ils ne produiroient pas alors autant de cendres, ni d'une auſſi bonne qualité que quand les gazons brulent lentement. Il eſt une juſte proportion à cet é-

gard qu'on apprendra facilement par la pratique.

Quelquefois on arrange les gazons ſur bout, deux à deux, appuyés l'un contre l'autre, en ſorte qu'ils forment une eſpece de toit, avec du vuide deſſous & leur chevelure par-deſſus ; mais cet arrangement allonge l'ouvrage & coûte davantage. Il n'eſt bon que pour les marais ou les prairies qu'on défriche, & qui conſervent encore de l'humidité.

Façon d'écobuer ou de peler les Terreins en friche, dans leſquels on rencontre de fortes productions ſauvages, entremêlées d'autres moins conſidérables.

Quand j'ai dit dans l'Ouvrage déjà cité, qu'avant de défricher un terrein, il falloit ſe délivrer des groſſes racines, je n'ai entendu parler, comme je l'ai obſervé, que de celles qui empêchoient l'effet de l'Ecobue & nullement des autres que cet outil tranchant pouvoit couper: on l'aiguiſe même de tems en tems ſur la pierre, quand il en eſt beſoin, pour cet effet. Les ajoncs de la petite eſpece, la lande & bruyere ordinaire, le petit houx, les jeunes pieds d'épine & de geniévre, la ronce, le genêt & gé-

néralement toutes les productions ſauvages point trop fortes, doivent partir avec les gazons qu'emporte l'Ecobue, ainſi que je l'ai marqué.

A l'égard des ajoncs de la grande eſpece, des grandes bruyeres, appellées en Anjou *Bray mâles*, des gros pieds d'épine, de genievre & de houx, des différentes productions ſauvages & arbriſſeaux auſſi forts ou plus conſidérables, dont l'Ecobue ne ſauroit couper les racines, ils reſtent ſur le terrein ſans cependant empêcher de lever les gazons, que l'on coupe entre ces grandes plantes & forts arbriſſeaux, de l'épaiſſeur convenable. De tels gazons ſe trouvent à la vérité ſouvent d'une forme très-irréguliere pour la longueur & la largeur; mais ils n'en ſont pas moins bons, ayant l'avantage d'être compoſés de beaucoup de matiere végétale.

A meſure qu'on Ecobue, il faut avoir ſoin de mettre ces gazons par petits tas, comme je l'ai ci-devant expliqué, & de les placer dans les intervalles où le fond eſt pelé, il s'y trouve ſuffiſamment de vuide : de cette façon les grandes productions ſauvages & forts arbriſſeaux ne ſont point en-

gagés parmi les gazons, & on a la liberté de les arracher enſuite à coups de tranche, de pioche ou de pelle, quand on veut, ſans déranger ces gazons. Il ſuffit que cela ſoit fini au tems où l'on ſeme les bleds dans le Païs.

Les uns font cette opération avant le brulis des gazons, & les autres après ſuivant leur commodité; dans ce dernier cas, on doit cependant toujours l'exécuter préalablement dans les places où l'on a deſſein de mettre les fourneaux, parce qu'il eſt important de ne point remuer les monceaux de cendres qui en proviennent, qu'au moment de la ſemaille.

Auparavant d'emblaver le terrein, on recomble les trous, & on unit la terre qui a été remuée pour arracher les grandes productions ſauvages & forts arbriſſeaux dont il s'agit; on les enleve enſuite avec leurs racines, on les laiſſe ſécher à l'air quelque tems, après quoi ils ſervent au chauffage principalement pour la cuiſine. L'on tire ainſi partie de ces racines, qui dédommagent en beaucoup d'endroits de ce qu'elles ont coûté. Dans les Païs où le bois eſt compté preſque pour rien, on ne prendra point

la

la peine de les voiturer, & on les fera bruler avec les gazons des fourneaux, elles augmenteront le volume & le degré de bonté des cendres.

Plus un terrein se trouvera garni de fortes productions sauvages, & mieux le fond vaudra. S'il coute davantage qu'un autre à défricher & mettre en valeur, il produira de bien meilleures recoltes, qui dédommageront amplement des avances que l'on aura faites.

Les ajoncs n'étant point généralement connus sous le même nom, plusieurs personnes de différens Païs m'ont demandé ce que c'étoit, je vais en donner ici la description.

L'ajonc est une espece d'arbrisseau toujours verd comme le sapin, & rempli de pointes très-piquantes, il porte des fleurs jaunes qu'il conserve toute l'année; il y en a de deux sortes, le grand & le petit: à la hauteur près, ils se ressemblent tous deux. En pilant les pointes qui leur tiennent lieu de feuilles dans le même goût qu'au sapin, elles sont très-bonnes pour les chevaux, & leur valent mieux que de la paille hachée. Les bœufs, les vaches, ainsi que la plûpart des autres bestiaux s'en nourrissent aussi fort

bien, quand elles ſont briſées de cette façon; & les Aſnes les broutent même ſur pied. On peut être ſûr que le bled réuſſira partout où l'on rencontrera des ajoncs.

Précautions à prendre quand on fait brûler un Défrichement, ſitué dans le voiſinage d'un bois ou de quelqu'autre endroit combuſtible.

Les malheurs qu'occaſionne le feu, ſont ſi fort à craindre, qu'on ne ſauroit ſe donner trop de ſoins pour s'en garantir. Pour peu que le défrichement qu'on a écobué, ſe trouve dans une ſituation dangereuſe à cet égard, on doit attendre un tems calme pour en allumer les fourneaux, & ne point s'y hazarder quand il fait du vent, parce qu'on ne ſeroit peut-être pas le maître alors d'empêcher l'incendie de s'étendre dans les environs, ou quelquefois on ne pourroit plus l'arrêter qu'après avoit cauſé de grands ravages.

Si ce défrichement joint de tous côtés à des bois, bruyeres, landes & autres endroits faciles à incendier, on commencera dans ce cas, par faire une rangée de fourneaux tout au tour: on les éloignera de vingt-cinq ou trente pieds des terres voiſines, & de

dix pieds au moins des autres fourneaux, qui ſeront conſtruits enſuite dans l'intérieur du Défrichement, où l'on rejettera les gazons que l'on aura de reſte. On obſervera après cela de quel côté vient le vent, car il en ſouffle toujours un peu quelque calme que ſoit le tems, & on mettra le feu dans la rangée des fourneaux du circuit de ce Défrichement, qui ſe trouvera la plus au-deſſous du vent. Pluſieurs hommes garderont ces fourneaux pendant qu'ils bruleront, ils jetteront deſſus de la terre avec des pelles, en cas qu'ils ſoient fort garnis de bruyeres ou autres matieres combuſtibles, & qu'ils pouſſent des flammes trop violentes.

Cette terre amòrtira les flammes & contiendra le feu, de ſorte que les fourneaux ſe conſumeront peu à peu, ſans cauſer aucun dommage à l'extérieur du Défrichement, non plus que dans ſon intérieur, où ce feu pourroit faire tort de deux manieres : la premiere s'il pénétroit dans les gazons épars & les brûloit, parce que la cendre répandue ſur la ſurface du terrein ſans être emmoncelée, s'évaporeroit ; la ſeconde s'il prenoit dans les

autres fourneaux, en cas qu'on les eût tous faits auparavant; parce que alors l'incendie devenant trop conſidérable, il ne ſeroit plus poſſible de l'arrêter & de l'empêcher de gagner le voiſinage.

La rangée des fourneaux la plus au-deſſous du vent étant conſumée, l'on fera bruler ſucceſſivement de la même façon chacune des autres rangées, qui formeront le circuit de ce Défrichement; après quoi l'on reviendra à celle qui joindra cette premiere, on y fera une ſemblable opération, & l'on continuera de même, en prenant l'une après l'autre, toutes les rangées qui ſe trouveront le plus au deſſous du vent, juſqu'à ce que la totalité des fourneaux ſoit brulée.

On aura l'attention de ne jamais allumer tous ces fourneaux que le matin, attendu qu'on eſt beaucoup plus en état de les gouverner, & de remédier au déſordre qui peut arriver, lors de la premiere violence du feu, pendant la journée que durant la nuit, à l'entrée de laquelle on ne manquera pas de laiſſer un certain nombre d'hommes, proportionné à la grandeur de l'entrepriſe, pour garder les

fourneaux. Ces hommes les attiſeront & veilleront juſqu'au retour des Journaliers le lendemain, à ce que l'incendie ne s'étende point ailleurs. Ils ſerviront encore à empêcher les Incendiaires, de venir prendre du feu dans ces fourneaux pour embraſer pendant les ténebres le voiſinage; crime dont il eſt malheureuſement arrivé pluſieurs exemples, & que ces miſérables peuvent en quelque ſorte commettre alors impunément, ſi tout le monde s'en va, parce qu'on ſe perſuade enſuite aiſément, que cet accident eſt arrivé de lui-même par le feu qui a gagné nuitamment les environs.

En ne négligeant aucune de ces précautions, qui ne ſont pas toutes également néceſſaires dans les cantons où le feu ne ſauroit cauſer de ravage extérieurement, on évitera tout inconvénient.

J'ai fait bruler ainſi devant moi pluſieurs fois, encore en dernier lieu, l'Eté paſſé, des Défrichemens aſſez conſidérables enclavés au milieu de différens bois taillis, dans leſquels il ſe trouvoit beaucoup de bruyeres & autres matieres combuſtibles, ſans

qu'il ſoit arrivé le moindre accident: ſi quelqu'un en eſſuie dans une pareille occaſion, ce ſera certainement ſa faute.

Sur les attentions qu'on doit avoir, lorſqu'on ſe ſert, tant de la Sonde que de l'Ecobue.

L'on aura ſoin de tourner toujours la Sonde à droite, en l'enfonçant dans le terrein & en la retirant, attendu que ſi on la tournoit à gauche, on déviſſeroit la pointe & les barres, qui ſe ſépareroient les unes des autres. En cas qu'une barre vienne à ſe fauſſer par quelque accident, il ne faut pas la remettre en terre, ſans l'avoir auparavant redreſſée, en la faiſant rougir dans l'endroit courbé, autrement elle empêcheroit l'effet de la Sonde & la feroit caſſer; l'inſpection des barres eſt donc un préalable néceſſaire, quand on veut ſe ſervir d'une Sonde.

Ceux qui trouvent les Ecobues de dix à douze livres, & même celles de huit à dix livres, trop lourdes, peuvent en faire faire de moins peſantes, ſi les hommes qu'ils emploient ſont trop foibles, ou ſi la terre qu'ils défrichent eſt fort légere & peu garnie de productions ſauvages; mais j'avertis qu'en

général l'ouvrage vaut mieux, lorſqu'il eſt fait avec de forts outils, & qu'on ne doit point s'en rapporter entiérement à ce ſujet aux Journaliers: la plûpart d'entre eux cherchent les Ecobues les plus légeres, pour s'éviter de la fatigue. Il eſt cependant néceſſaire qu'ils en aient de convenables à leurs forces & au terrein. Ils s'y accoutument au bout de quelques jours, ainſi que je l'ai éprouvé dans mes Défrichemens.

Il arrive ſouvent que le travail qu'on a fait d'abord, pour rechercher & ôter les pierres aſſez groſſes pour nuire, n'a pas été ſuffiſamment exact, & qu'il en reſte de telles qui ne paroiſſent point, ſur la ſuperficie de la terre; comme elles arrêteroient l'Ecobue & l'endommageroient, on aura la précaution de faire marcher devant les Ecobueurs, un Journalier, lequel ſondera de nouveau le terrein par tout environ ſix pouces avant, ſoit avec la premiere barre de la Sonde garnie de ſa pointe, ſoit avec un picperrier, outil dont on ſe ſert dans les carrieres: quand ce Journalier rencontrera quelque pierre de l'eſpece dont il s'agit, on la fera arracher auſſi-tôt avec le

même outil, ou bien à coups de tranche.

Après le brulis du Défrichement, il sera à propos de faire sonder encore ce terrein de la même façon, à deux pieds de profondeur, entre les monceaux de cendres, afin de trouver & d'enlever les pierres, contre lesquelles la charrue pourroit se briser: lorsqu'on régalera les cendres, on fera une semblable opération sous ces monceaux avant d'ensemencer la terre.

J'ai fait imprimer ces éclaircissemens sur un cahier séparé: on le distribuera *gratis*, d'ici à trois mois chez le Libraire à tous les porteurs d'exemplaires de la premiere & de la seconde édition, tant de mon Mémoire sur les Défrichemens que de la Pratique; & l'on en fera note sur ces exemplaires, comme il en a été usé pour les Observations sur la Sonde & l'Ecobue. On aura soin aussi d'envoyer suffisamment de ces cahiers dans les Provinces, aux Libraires qui ont vendu cet Ouvrage, afin qu'ils les distribuent également. Je désire qu'ils puissent être utiles à tous ceux qui défrichent des terres incultes.

F I N.

Universit…

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Otta
Date due

a39003 009560862b